



## RENDEZ-VOUS DES CANDIDATS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



Salle Victor Hugo – Paris 7ème

# Compte-rendu intégral des interventions des candidats à l'élection présidentielle.

L'Assemblée des Départements de France a reçu, le mercredi 8 mars 2017, les candidats à la Présidence de la République afin de connaître leurs positions sur l'avenir des Départements et de la décentralisation.

## Sommaire

---

<b>Accueil par Claude BARTOLONE</b> , Président de l'Assemblée Nationale	<b>2</b>
<b>Mots de Gérard LARCHER</b> , Président du Sénat	<b>5</b>
<b>Ouverture par Dominique BUSSEREAU</b> , Président de l'Assemblée des Départements de France, Ancien Ministre, Député, Président du Département de la Charente-Maritime	<b>8</b>
<b>Intervention d'André VIOLA</b> , Secrétaire Général de l'Assemblée des Départements de France, Président du Département de l'Aude	<b>10</b>
<b><u>Interventions des candidats à l'élection présidentielle :</u></b>	
<b>Pierre-Yves COLLOMBAT</b> , représentant de Jean-Luc MELENCHON (Parti de Gauche)	<b>12</b>
<b>Nicolas DUPONT-AIGNAN</b> (Debout la France)	<b>18</b>
<b>François FILLON</b> (Les Républicains)	<b>26</b>
<b>Emmanuel MACRON</b> (En Marche)	<b>34</b>
<b>David RACHLINE</b> , représentant de Marine LE PEN (Front National)	<b>44</b>
<b>Benoît HAMON</b> (Parti Socialiste)	<b>51</b>

# Accueil par Claude BARTOLONE

---

Claude BARTOLONE

*Président de l'Assemblée nationale*

## **Dominique BUSSEREAU**

Chers amis, nous allons commencer. Nous allons avoir une manière de procéder très marquée par le *timing*, comme on dit en bon charentais. C'est celui de nos amis de *LCP* et de *Public Sénat*, les deux chaînes parlementaires qui retransmettent cette matinée avec également le concours de *la Gazette*. Pour le bon déroulement, nous aurons à tenir des horaires assez précis pour celles et ceux qui nous suivent à l'extérieur.

Je voudrais en tout cas remercier le Président du Sénat qui est à nos côtés, le Président de l'Assemblée nationale nous rejoint. Il entre dans cette salle. Vous pouvez l'applaudir et le remercier pour son accueil. Cher Claude, tu es d'une précision suisse. (*Applaudissements*)

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, merci beaucoup de nous accueillir. Nous sommes heureux de voir les Présidents de nos deux assemblées réunis ici, dans la salle Victor Hugo, symbole de la république telle que nous l'aimons. Nous allons passer cette matinée ensemble – j'y reviendrai dans un instant –, avec les différents candidats. Deux d'entre eux sont représentés, Madame Le Pen et Monsieur Mélenchon. Les autres seront là personnellement. Je vous décrirai dans un instant le dispositif. Puisque le Président de l'Assemblée nationale nous a fait l'honneur de nous rejoindre, je lui cède la parole pour ouvrir cette matinée. Je le remercie, ainsi que tous ses collaborateurs de l'Assemblée, d'avoir mis à notre disposition cette salle et ses équipes pour nous permettre de bien organiser cette rencontre des Départements : le rendez-vous avec les candidats à l'élection présidentielle. Merci à vous tous et à vous toutes. (*Applaudissements*)

## **Claude BARTOLONE**

Monsieur le Président du Sénat, cher Gérard, Mesdames et Messieurs les parlementaires, mes chers collègues, Monsieur le Président de l'Assemblée des Départements de France, cher Dominique Bussereau, Monsieur le Président du groupe de la droite, du centre et des indépendants, cher Benoît Huré, Monsieur le Président du groupe de gauche, cher André Viola, Mesdames et Messieurs les Présidents des Départements, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les candidats et leurs représentants, Mesdames et Messieurs, bienvenue à l'Assemblée nationale. Nous nous rassemblons ce matin autour d'un colloque proposé par l'Assemblée des Départements de France autour des questions territoriales. Monsieur le Président de l'ADF, cher Dominique Bussereau, je tiens à vous remercier chaleureusement pour cette initiative. L'élection présidentielle est en effet un événement capital pour notre organisation publique non seulement parce que nous élisons celui ou celle qui pendant cinq ans dirigera la France, mais aussi parce que c'est l'occasion de débattre sur les orientations politiques et les choix stratégiques de notre temps.

Dans ces conditions, le rendez-vous de ce matin est particulièrement important. Il va être l'occasion pour vous d'auditionner chacun des candidats sur un sujet majeur : les questions territoriales. J'ai une conviction que je sais largement partagée ici. Aujourd'hui, dans notre pays, plus aucune politique publique efficace ne peut être menée sans l'action conjointe des collectivités territoriales. Les Départements, en particulier, jouent un rôle fondamental dans les politiques de solidarité qu'elles soient en direction des hommes et des femmes ou en direction des territoires. Ils sont aussi des acteurs incontournables des politiques d'investissement en faveur des services publics. Le pouvoir exécutif comme le législateur doivent donc être à l'écoute des collectivités qui sont, après trente ans d'approfondissement de la décentralisation, partie prenante de la puissance publique. Voilà

pourquoi, il est essentiel de comprendre, comme nous allons pouvoir le faire ce matin, quelle est dans ce domaine la vision de ceux qui aspirent à diriger notre pays.

Comme cela est rappelé dans la plateforme que vous avez remise aux impétrants, les Départements sont disposés à prendre leur part de l'effort pour bâtir la société de la solidarité et de l'équilibre territorial. Il formule pour cela plusieurs exigences. Chacun, bien entendu, retiendra celles qui lui paraissent le plus conformes à son opinion. Pour ma part, je voudrais mettre l'accent sur trois points qui me tiennent tout particulièrement à cœur.

En premier lieu, je veux redire ici quel progrès immense la décentralisation a représenté pour notre pays en rapprochant les centres de décisions des citoyens et en améliorant la gestion des services publics de proximité. Il y a là une dynamique vertueuse que nous devons à la fois prolonger et approfondir. Il y a un nouveau contrat de la République décentralisée à construire. Pour le faire, il faut libérer l'énergie des territoires. Moi, qui suis également depuis longtemps un élu local – certains disent trop longtemps –, je sais ce que représente la vitalité de nos territoires, de nos Départements qui ont toujours su relever le défi de l'innovation et de la modernisation. Pour qu'ils puissent continuer à le faire, il faut organiser une véritable autonomie locale qui ne soit pas seulement financière et redonner de la liberté aux territoires de manière à tenir compte de leurs particularités. Cela peut, par exemple, passer par le renforcement du droit à l'expérimentation.

Le deuxième sujet qui m'est cher, c'est l'action sociale et la pérennité de notre pacte républicain. A l'heure où l'état contraint de plus en plus ses dotations, qui peut continuer à défendre l'idée qu'une partie du financement des droits sociaux doit incomber aux collectivités locales et être ainsi répercuté sur une fiscalité locale qui est à la fois injuste et inadaptée ? Cela nous amène quelquefois à constater que les pauvres paient pour les plus pauvres et les vieux paient pour les plus vieux, si je peux prendre ce raccourci. Accepter de maintenir le dispositif actuel, c'est en réalité imposer aux Départements un transfert progressif du coût de la solidarité nationale sur les ménages, en particulier ceux des territoires qui sont les plus en difficulté du fait du vieillissement de leur population ou de la dégradation de leur situation économique.

C'est pourquoi deux de vos propositions me paraissent particulièrement pertinentes – et j'espère qu'elles seront reprises par les candidats –, d'un côté rendre les Départements pleinement chefs de file en matière de solidarité et parallèlement fiscaliser les aides sociales afin d'en garantir l'égalité. Il y a en effet un danger inhérent au système actuel de financement des trois allocations sociales qui est que demain, peut-être, certains Départements pourraient décider ou se voir forcés de moduler le montant des allocations sociales en raison de leur situation et du nombre d'allocataires qu'ils ont à prendre en charge. Ce serait une grave remise en cause du principe d'un égal accès de chacun aux allocations individuelles de solidarité où qu'ils se trouvent sur le territoire national.

La troisième question que je souhaite aborder, c'est la prise en compte de la spécificité des territoires. Je le disais déjà lorsque j'étais Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, pour assurer des services publics efficaces, ne serait-il pas temps de dépasser ce jardin à la Française que constitue notre organisation jacobine identique sur tous les territoires ? D'ailleurs le législateur a déjà largement ouvert aux élus la possibilité de prendre en compte les spécificités des territoires. Les élus locaux se sont empressés de se saisir de ces opportunités. La généralisation de l'intercommunalité, la naissance des métropoles, la fusion de Départements et Régions en outre-mer montrent que nous pouvons avoir des réponses différenciées selon nos Régions. Faut-il aller plus loin, laisser encore plus d'autonomie aux élus locaux ? La question est ouverte.

Bien sûr, le vaste sujet des questions territoriales ne se limite pas à ces trois aspects. Je tenais cependant dans ce rapide propos introductif à attirer votre attention sur ces points qui me paraissent décisifs. Les discussions de cette matinée vont permettre d'en évoquer beaucoup d'autres et de nous faire ainsi une idée des préoccupations des candidats dans ce domaine.

J'en termine par une dernière remarque. Si nous nous retrouvons aujourd'hui pour ce colloque à l'Assemblée nationale, ce n'est pas un hasard. Il y a cinq ans, lorsque j'ai eu l'honneur d'être élu par mes pairs Président de l'assemblée, j'avais immédiatement dit ma conviction qu'il fallait rénover le lien entre l'Assemblée nationale, les collectivités territoriales et les associations d'élus. Non bien sûr, cher Gérard, pas pour que l'assemblée se mette subitement à vouloir concurrencer le Sénat – ce serait idiot –, mais bien pour que notre institution soit pleinement connectée à la France des territoires, cette France qui représente à la fois l'essentiel de l'investissement public et aussi la source de nouvelles pratiques démocratiques. Il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre ce louable objectif, mais je crois pouvoir dire que nous avons fait beaucoup de progrès sur ce point. A ce titre, la tenue de cet évènement aujourd'hui à l'Assemblée nationale est un symbolique qui en dit long et qu'il nous faudra perpétuer.

Mesdames et Messieurs – chers ex-collègues pour ma part, en ce qui concerne les Présidents de Conseil de Département que vous êtes pour bon nombre d'entre vous aujourd'hui –, je suis persuadé que ce rôle de politique de proximité et de rénovation des services publics au quotidien peut être un très bon moyen et un très bon antidote à ce populisme dont les uns et les autres nous devons tenir compte pour renforcer la République et donner à nos compatriotes un goût nouveau et renforcé de l'égalité.  
*(Applaudissements)*

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale. Je pense que le mot d'expérimentation que vous avez utilisé va droit au cœur des Présidents de Département qui sont tous à droite, à gauche et ailleurs, assez partisans de ces formes très pragmatiques. Monsieur le Président du Sénat, merci d'être parmi nous.

## Accueil par Gérard LARCHER

---

Gérard LARCHER

*Président du Sénat*

### Gérard LARCHER

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, cher Claude Bartolone, Monsieur le Président de l'Assemblée des Départements de France, cher Dominique Bussereau, Messieurs les Présidents des groupes de droite, du centre et indépendants, Benoît Huré qui est aussi un collègue sénateur, Monsieur le Président du groupe de gauche André Viola, mes chers collègues parlementaires, Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils départementaux ; je ne peux pas dire « ancien collègue » puisque je n'ai jamais été ni conseiller général ni conseiller départemental. Pierre s'est occupé du reste avec Franck Borotra à l'époque. Mesdames et Messieurs, tout d'abord merci à Claude qui nous accueille aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Si parfois nous avons eu des débats sur le bicamérisme et sa place, je dois vous dire que la République nous a à chaque fois rassemblés, cette République une et indivisible dont les communes et les Départements sont les piliers les plus anciens. Un certain nombre de valeurs nous rassemblent aussi dans notre diversité.

Je salue, cher Président, votre initiative de réunir les hommes et les femmes qui briguent la présidence de la République. Ils vont exposer leur projet, leurs ambitions pour nos Départements et, au travers de nos Départements, je ne doute pas de leurs ambitions pour notre pays. Ils réagiront à vos propositions visant à donner une perspective d'avenir à cet échelon territorial emblématique de notre République décentralisée ou au moins partiellement décentralisée. Ils répondront peut-être aux craintes que vous aviez exprimées lors de votre dernier congrès – je m'en souviens très bien –, qualifié de « congrès de la colère ». J'y étais.

D'autres associations de collectivités locales – je pense à l'association des maires de France, je pense à l'assemblée des communautés de France, France Urbaine ou Région de France – organisent, elles aussi, sous d'autres formes, cet exercice d'interpellation des candidats à l'élection clé de voûte dans les institutions de la cinquième République, l'élection présidentielle.

Depuis dix ans, jamais nos collectivités locales n'ont connu un chamboule-tout de cette ampleur. Souvenons-nous, la loi de 2010, la loi MAPTAM, la loi sur les périmètres des Régions, la loi NOTRe et récemment la loi sur le statut de Paris et quelques autres textes. En fait, on a joué au mécano territorial pendant dix ans. Je le dis, il va falloir qu'on cesse de jouer au mécano territorial à chaque alternance. C'est un message qui dépasse l'ensemble des candidats, mais c'est un message que je porte et que je porterai, quel que soit le choix des Français. En effet, je n'ai qu'une seule certitude, c'est que, si jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre Yahweh me prête vie – dans la laïcité, je ne fais pas appel à Dieu –, au moins, je serai encore présent jusqu'à cette date.

Aujourd'hui, il faut qu'on donne de la stabilité et des perspectives aux collectivités territoriales de notre pays. Faire une pause dans la refonte permanente du système institutionnel du pays, ce n'est pas renoncer à évoluer et à réformer, ce n'est pas refuser les ajustements lorsqu'ils sont nécessaires. Voilà pourquoi, autour du Président de la commission des lois, Philippe Bas, un sénateur de la Lozère, Mathieu Darnaud et un sénateur du Nord, René Vandierendonck, travaillent ensemble à observer la mise en place de ces textes, à les évaluer et à en proposer les ajustements nécessaires.

En ma qualité de Président du Sénat, je souhaite revenir sur quelques principes fondamentaux qui devront, à mon sens, présider aux évolutions et ajustements de notre organisation territoriale tout particulièrement de nos Départements. Je ne vous referai pas

le coup des yeux de Chimène du Sénat pour les Départements. Je ne rappellerai pas l'année 2014 : pleine forme en janvier, disparus en avril, réapparus en août et ressuscités en octobre 2014, telle est l'histoire récente.

Il nous faut d'abord, me semble-t-il, un Etat qui soit un partenaire. Ceci dépasse ses limites, mais c'est quand même la responsabilité pour ceux qui briguent la présidence de la République. Il faut un Etat qui ne joue pas une catégorie de collectivités contre les autres. Il faut un Etat qui se réforme et qui réalise lui-même les adaptations, les ajustements, les réorganisations, mais aussi sa part d'économies qu'il entend imposer aux autres.

Il faut ensuite que nos collectivités disposent des moyens nécessaires pour mettre en œuvre les politiques dont elles ont reçu la charge, notamment par la loi. Les Départements sont confrontés – tout le monde le sait – à des problèmes budgétaires majeurs avec notamment la réalité des dépenses sociales, mais aussi la réalité de la situation sociale. Six millions de nos compatriotes plus ou moins éloignés de l'emploi, neuf millions de nos concitoyens qui vivent au niveau ou en dessous du seuil de pauvreté, près d'un jeune sur quatre hors formation ou hors emploi. Ça n'a pas commencé il y a cinq ans, c'est depuis longtemps que nous sommes engagés face à ces réalités. Plusieurs Départements sont au bord de l'asphyxie. Ce ne sont pas des rallonges annuelles, un soupçon d'oxygène qui permettront de retrouver le souffle.

Il ne doit pas y avoir non plus de hiérarchie entre les collectivités. J'ai tenu ce propos à Reims lors du congrès des Régions en votre présence, Monsieur le Président. Chacune doit avoir les moyens d'exercer ses compétences : communes, intercommunalités quelle qu'en soit la forme, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines. La relation entre métropole et Département est fixée par la loi, mais elle doit aussi être claire. Voilà pourquoi le sénat a considéré, même s'il n'a pas été totalement suivi par l'Assemblée nationale, qu'on ne pouvait pas inventer une nouvelle métropole chaque mois et que nous ne pouvions pas – je le dis extrêmement clairement – faire le même coup qu'avec les pôles de compétitivité. Nous parfimes vingt, nous arrivâmes quatre-vingt-dix, puis on inventa les pôles d'excellence rurale pour faire bonne mesure. Ce sont des politiques d'éparpillement que notre pays ne peut plus supporter. Je le disais hier soir dans une cérémonie avec un grand pôle de compétitivité qui en plus perd de l'efficacité par rapport à l'objectif. Je partage avec Claude Bartolone ce qu'il a dit il y a un instant sur l'action conjointe entre les collectivités. C'est un point très important.

Il nous faut enfin trouver dans chaque territoire, en fonction des histoires et des spécificités locales, le bon équilibre entre la proximité et l'efficacité. Vous êtes des territoires de proximité. Or nos concitoyens ont un besoin de proximité. Si d'ailleurs ils font confiance uniquement aux maires, aux maires adjoints, aux conseillers municipaux dans toutes les enquêtes d'opinion, c'est tout simplement – et je reprends ma formule adorée – parce qu'ils sont à portée d'engueulade. Or vous êtes beaucoup plus à portée d'engueulade que d'autres, donc dans la proximité avec les citoyens. Je pense que le Département a un rôle majeur à jouer non pas par nostalgie, mais parce qu'il assure –, c'est vrai et Claude l'a dit – une solidarité sociale et territoriale dans une France fracturée, en proie à tant de divisions. Son rôle est essentiel en matière d'aménagement du territoire et notamment en ce qui concerne la ruralité en lien avec les communes et leurs intercommunalités, en lien avec la Région. La question de l'approfondissement, de l'élargissement de la décentralisation, son droit à l'expérimentation, voilà, me semble-t-il, de vraies pistes, car la loi NOTRe est tout sauf une loi de décentralisation. Donc, nous devons nous poser la question aujourd'hui de l'étape de la décentralisation. Voilà quelques réflexions.

Je sillonne la France. La semaine passée, c'était chez Patrick Weiten en Moselle et il a partagé avec moi un déjeuner abondant d'élus et de nos concitoyens. Je ne parle pas que de l'abondance de la table ! Il a pu voir le scepticisme, parfois une réelle désespérance vis-à-vis de l'action publique. Cette France que j'ai qualifiée « d'à côté » dans un rapport au Président de la République, il y a bientôt deux ans, il nous faut la prendre en compte et lui apporter des réponses. Cher Claude, spécificité, diversité, réponse différenciée, le jacobin

que je suis n'est pas du tout affolé par tout cela. Je crois que c'est nécessaire. Cette responsabilité incombera bien sûr à vous, aux élus nationaux qui doivent donner les bons textes pour libérer les énergies, mais elle incombera bien sûr au futur Président de la République. Je vous souhaite une bonne matinée d'interrogatoire, puisque c'est à la mode! Derrière tout cela, je vous souhaite le meilleur. Très bonne journée.  
*(Applaudissements)*

## Ouverture par Dominique BUSSEREAU

---

**Dominique BUSSEREAU**

*Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF), Ancien Ministre, Député et Président du Département de la Charente-Maritime*

### **Dominique BUSSEREAU**

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur le Président du Sénat, je ne reviendrai pas sur les remerciements que j'ai déjà présentés au nom de tous nos collègues Présidents de Département. Simplement, avant que dans quelques minutes, après avoir entendu André Viola, notre secrétaire général, nous entendions les candidats, quelques mots sur cette rencontre. C'est évident, nous ne sommes pas les seuls, comme les maires, les Régions, à avoir décidé « d'interroger », comme le disait le Président de l'Assemblée nationale, les candidats sur leur vision des territoires et leur vision de la décentralisation. Nous souhaitons entendre bien sûr des candidats décentralisateurs. Je partage l'analyse du Président Larcher sur la loi NOTRe qui est une loi qui a apporté des clarifications, mais qui n'a pas été une étape supérieure de décentralisation.

Nous faisons tout cela en direct sur les chaînes parlementaires pour intéresser un certain nombre de nos concitoyens et des collègues qui n'ont pas pu être là au débat que nous proposons. Comment cela va-t-il se passer ? Nous allons recevoir un certain nombre de candidats, les principaux. Nous avons choisi celles et ceux qui sont soit anciens ministres soit dont les formations politiques sont représentées à l'Assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen pour ne pas trop élargir le cercle. Ils auront la parole pendant dix minutes, théoriquement, pour nous faire part de leur vision territoriale. Ensuite, pendant vingt minutes, nous les interrogerons. Benoît Huré ou un membre du groupe DCI leur posera une question, André Viola ou un membre du groupe de gauche leur posera une question. Je leur poserai deux questions. *La Gazette des communes* les interrogera également. Ce sont des séquences qui sont théoriquement de 30 minutes. J'essaierai en tant que fils et petit-fils de cheminot de faire respecter les horaires, mais vous savez que par les temps qui courent, la SNCF, ce n'est plus ce que c'était, en matière d'horaire naturellement...

Ce n'est pas à vous que je rappellerai l'importance de nos Départements. Les deux Présidents l'ont rappelée. Nous exerçons la solidarité territoriale. Nous exerçons la solidarité sociale. Nous avons failli mourir. Nous sommes toujours là. Nous essayons de donner l'image la plus moderne et la plus forte des Départements. Nous le faisons non pas par esprit de lobbyisme, ou de défense de nos fonctions, de nos responsabilités, mais parce que nous pensons que dans cette France de très grandes Régions, dans cette France des communes qui se regroupent et s'organisent, cet espace de solidarité est indispensable pour la ruralité, mais pas seulement. Il a également toute sa pertinence en milieu urbain. La Seine-Saint-Denis que Claude Bartolone connaît bien, montre bien ce qu'un Département peut faire quand il est au service également d'un développement urbain.

Pour tout ça, nous avons un certain nombre de propositions. Le Président Larcher qui nous avait fait l'amitié de venir à notre congrès de Poitiers, au Futuroscope, a rappelé ces propositions. Elles ont été votées par la majorité de l'ADF. André Viola vous rappellera celles du groupe de gauche qui sont proches, mais différentes. C'est bien légitime, c'est le pluralisme des associations d'élus. Et puis, nous avons des points communs : naturellement la réaffirmation du rôle central du Département et de son maintien, la transparence des moyens délégués par l'Etat aux collectivités, avoir des ressources claires, simples, une fiscalité compréhensible qui passe, Messieurs les Présidents, par la mise en place d'une loi de financement des collectivités territoriales. Chaque année, nous avons dans nos assemblées le PLFSS, nous avons la loi de finances. Là, nous souhaitons



avoir une loi de financement des collectivités territoriales. Les autres propositions englobent les moyens qui passent naturellement par une refonte de la fiscalité locale qui nous permette de mener nos politiques sociales très abimées, la refondation de notre système de solidarité, la stabilisation. On a fait des Régions. On a changé les Départements. On a fait de nouvelles communautés de communes. On a fait les communes nouvelles. Donc, arrêtons le millefeuille ou le mikado, restons dans une France stabilisée. Les nouvelles métropoles, arrêtons-les sinon – je le disais au Président d’Indre-et-Loire tout à l’heure –, en plus de Tours, il y aura une métropole à Loches, à Chinon, à Azay-le-Rideau et dans d’autres lieux.

Le Président du Département du Rhône, Christophe Guilloteau, me le rappelait tout à l’heure, la prise en charge par l’Etat des conséquences financières de l’accueil des mineurs, c’est une lourde tâche. Les mineurs qui arrivent du monde entier nous posent un problème financier, mais surtout un problème humain. Nos travailleurs sociaux ne savent pas toujours très bien comment les gérer. Un sujet que nous abordons souvent avec le ministre de l’Intérieur, qu’Olivier Richefou suit de près dans notre équipe, c’est la clarification des compétences entre l’Etat et les Départements en matière de sécurité civile, c’est-à-dire la bonne gestion de nos pompiers. On vient de voir, après la tempête Zeus qui s’est abattue de la Bretagne à la Corse en diagonale sur notre pays, que nos pompiers ont été une nouvelle fois en première ligne. Voilà ce dont nous allons parler ce matin avec les candidats.

Je me suis fait engueuler par une collègue, ma collègue de la Creuse que j’adore, Valérie, qui m’a dit « mais pourquoi fais-tu ça le jour de la journée de la femme ? On avait prévu des manifestations ? » C’est vrai que cette tribune commence fort mal cette journée ! On s’est beaucoup interrogés sur notre mode de scrutin binominal que j’avais moi-même qualifié à l’époque en commission des lois de « baroque » dans notre maison. Finalement, il a démontré qu’on pouvait concilier scrutin majoritaire et parité. Je le dis très clairement, ça nous a fait du bien de voir nos équipes départementales changer. Les femmes y jouent maintenant un rôle de tout premier plan. Ce sont des Départements maintenant exemplaires en matière de parité qui peuvent se permettre d’inviter les candidats à l’élection présidentielle le jour de la journée des droits des femmes.

Voilà, mes chers collègues ce que je voulais vous dire pour essayer de tenir moi-même les horaires que je suis chargé de faire respecter. J’ai le plaisir de passer la parole à notre secrétaire général, Président du groupe de gauche, André Viola. Merci à vous tous.

## Intervention d'André VIOLA

---

André VIOLA

*Secrétaire général de l'Assemblée des Départements de France (ADF), Président du Département de l'Aude*

Monsieur le Président du Sénat, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur le Président de l'ADF, Monsieur le Président du groupe Droite Centre Indépendant (DCI), Mesdames Messieurs les Présidentes et Présidents de Conseils départementaux, chers collègues, nous sommes réunis ici pour auditionner les candidats à l'élection présidentielle, mais comme cela a déjà été souligné, nous sommes aussi réunis ici un 8 mars. A mon tour, en cette journée internationale des droits des femmes, je veux redire combien nous pouvons être fiers d'être tous, les Conseils départementaux, les exemples que la parité n'est pas qu'une utopie, mais une réalité ô combien positive dans nos collectivités. Oui, le nouveau mode de scrutin départemental est une réussite. Il a permis d'atteindre la parité intégrale dans les assemblées départementales, de renouveler le profil de leurs élus, plus jeunes, plus proches de la sociologie de notre population tout en conservant leur ancrage territorial. Dans cette période de doutes et d'incertitudes politiques, je veux affirmer combien ce renouvellement est bénéfique à la vie démocratique de notre pays.

Pour nous, Présidents et Présidentes de Département, cette matinée est importante. Pendant plus de dix ans de réformes successives, nos Conseils départementaux ont été questionnés, fusionnés avec les Régions, puis rétablis avant qu'on envisage de les supprimer. Finalement, à la fin du quinquennat qui s'achève, leur rôle d'échelon de proximité de l'action publique locale, indispensable à l'équilibre des territoires et à la cohésion sociale de notre pays, aura été reconnu et renforcé. Pour autant, compte tenu de cet historique, le doute plane sur ce que leur réserve l'avenir. Je dois dire que les élus locaux que nous sommes aimeraient être rassurés, non pas pour nos mandats, mais pour l'enjeu que cela représente pour nos concitoyens.

Face à ce doute, je veux le redire ici, les Présidentes et Présidents de Département de gauche, que j'ai l'honneur de représenter, sont fermement opposés au retour du conseiller territorial. Ce schéma est destructeur pour la démocratie locale. C'était déjà le cas en 2010, alors en 2017 avec désormais de grandes Régions, cela provoquerait incontestablement un éloignement des élus de leur territoire au détriment de ce qui fait la force du Département, sa proximité. Pis encore en concentrant les pouvoirs régionaux et départementaux dans les mains d'une poignée d'élus, c'est la force de la démocratie représentative qui serait directement remise en cause. Nous n'avons pas peur de la démocratie locale. Profondément décentralisateurs, nous nous opposerons systématiquement à toute entrave à la libre administration des collectivités territoriales. Celle-ci est garante de la décentralisation. Toute entrave est un *casus belli* du contrat de confiance républicain qui existe entre les citoyens et leurs élus, mais aussi entre les collectivités et l'Etat. Aucun prétexte ne doit conduire à une telle situation, que les droits fondamentaux de la République préservent.

En tant qu'élus départementaux, ce qui demeure notre seul objectif est d'assurer la pérennité des politiques publiques indispensables que mettent en œuvre nos collectivités dans leur territoire. Nous croyons à la solidarité, celle des citoyens et celle des institutions pour offrir à chacun les outils de l'émancipation et de l'autonomie. Cela veut dire que nous attendons du prochain Président de la République qu'il affirme que la pérennité du modèle social repose également sur le rôle essentiel du Département comme garant des politiques publiques de solidarité. Nous attendons de lui une solution durable au financement des minima sociaux, dont les trois allocations individuelles de solidarité. Il doit reposer sur la solidarité nationale tout en corrigeant l'iniquité de l'effort jusqu'ici effectué par chaque

Département pour les assumer. Une solution doit être trouvée qui peut passer par l'affectation d'une recette dynamique équitablement répartie.

Nous avons également l'ambition d'agir, dans les années à venir, face à la défiance croissante de nos concitoyens envers la solidarité. Nous souhaitons réinventer les solidarités locales en confortant l'évolution progressive de l'action sociale vers une action globale plus efficace, intégrale des collectivités, des associations, des entreprises et des citoyens.

Nous croyons également au développement équilibré entre les territoires et nous refusons de différencier les Départements ruraux des Départements urbains. Nous le savons tous, à quelques rares exceptions, chaque Département connaît une part de ruralité et les problématiques qui y ont trait. Elles sont diverses, plus ou moins appuyées, mais elles existent. C'est pour cela que nous affirmons la nécessité d'une présence du Département sur tout le territoire national.

Je pourrais parler aussi de la solidarité territoriale, mais le temps est écoulé, et des actions fortes que mènent les Départements dans le déploiement par exemple aujourd'hui du très haut débit.

Mes chers collègues, pour conclure, comme dans toutes les familles, la famille des Départements de France, malgré parfois quelques divergences qui nous traversent – j'en ai évoqué quelques-unes peut-être –, nous partageons un socle commun. C'est celui qu'a présenté Dominique Bussereau, c'est la charte de l'ADF. C'est celui qui doit primer pour permettre demain aux Départements de poursuivre leur action pour les Françaises et les Français. C'est celui qui doit nous permettre d'assurer la cohésion sociale et territoriale de notre pays indispensable pour accompagner, pour inclure, pour protéger chacun de nos concitoyens et tendre vers plus d'égalité. C'est celui qui doit permettre la mise en œuvre des politiques publiques indispensables à l'émancipation de chacune et chacun d'entre nous et de garantir notre liberté. C'est celui qui doit permettre une éducation de qualité pour nos enfants autour d'un idéal de vivre ensemble partagé, celui de la citoyenneté et de la fraternité. C'est enfin celui qui, face à ceux qui usent des peurs, abusent des doutes qui nourrissent les colères, doit nous permettre dans nos Départements d'assurer la pérennité de la République. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci, cher André Viola. Nous allons donc maintenant libérer le Président du Sénat et le Président de l'Assemblée en les remerciant infiniment de leur présence en ouverture. J'accueille notre collègue sénateur Pierre-Yves Collombat, sénateur du Var qui représente Monsieur Mélenchon. Cher Pierre-Yves et chers collègues, nous avons la même règle : si tu l'acceptes, dix minutes d'intervention, ensuite des questions. Je vous indique l'ordre des candidats ou de leurs représentants. Après Pierre-Yves Collombat, représentant Jean-Luc Mélenchon, autour de dix heures, nous recevrons Nicolas Dupont-Aignan ; ensuite, François Fillon ; puis Emmanuel Macron ; le représentant de Madame Le Pen, David Rachline, également sénateur et enfin Benoit Hamon. Voilà la manière dont la matinée va se dérouler. Merci Beaucoup, Monsieur le Sénateur, d'ouvrir cette première rencontre avec un candidat ou son représentant.

## Intervention de Pierre-Yves COLLOMBAT, représentant de Jean-Luc MELENCHON (Parti de gauche)

---

### Pierre-Yves COLLOMBAT

C'est moi qui vous remercie, Monsieur le Président et chers amis. Il y a dix ans, débutait la première grande crise du XXI<sup>ème</sup> siècle. De financière, elle est rapidement devenue économique, puis sociale, politique et aujourd'hui morale, croissance en berne, chômage et sous-emploi en forte hausse, sentiment d'abandon de pans entiers de notre territoire, délitement du tissu social, crédibilité du système politique en berne. C'est au moment où il aurait fallu, et où il faut encore relancer l'économie par l'investissement public largement assuré, vous le savez, en France par les collectivités territoriales, qu'on leur a coupé les vivres, l'inverse de ce qu'ont fait les États-Unis. Résultat, entre 2007 et 2015, une baisse de 25 % de l'investissement des collectivités territoriales françaises. C'est au moment où l'on sent le tissu social se déliter comme jamais que l'on a entrepris de faire disparaître les collectivités dans lesquelles le citoyen se reconnaît le plus, la commune destinée à la dissolution dans des intercommunalités les plus vastes et les plus intégrées possible et le Département réduit au rôle de service social extérieur de l'Etat, mais chargé d'assurer les fins de mois.

Si le projet n'a qu'en partie réussi, ce n'est pas faute d'avoir essayé. Pendant ce temps, les trésoreries et les classes rurales continuent de fermer, les bureaux de poste, ce qui reste d'hôpitaux et de maternité de proximité d'être menacés, le désert médical d'avancer. Quant au train des liaisons Intercités, quand il passe, c'est généralement sans s'arrêter. Toutes les zones blanches de la téléphonie mobile ne sont pas encore résorbées et la couverture internet à un niveau minimum loin d'arriver partout. Quant au déploiement du très haut débit, ce qui est à peu près l'équivalent aujourd'hui de l'électrification au début du XX<sup>ème</sup> siècle, un xième plan est censé y pourvoir d'ici 2022. L'équipement de 90 % des communes n'étant pas pris en charge par les opérateurs, il en coûtera 13 à 14 milliards aux collectivités avec une aide de l'Etat de 3 milliards. Rares sont d'ailleurs les services publics en zone rurale survivant sans que les collectivités, donc leurs contribuables, mettent la main à la poche. Elles financent même les politiques de l'Etat – réforme des rythmes scolaires, accessibilité, transition énergétique, j'en passe.

Si je rappelle ces faits, c'est pour bien montrer que l'organisation territoriale du pays, les moyens qui lui sont consacrés, le rôle des collectivités et de l'Etat en la matière ne sont qu'accessoirement des problèmes techniques, encore moins seulement des préoccupations d'élus. Ce sont des problèmes politiques, donc les problèmes de tout le monde. Prétendre y répondre sans modifier les priorités budgétaires de l'Etat en considérant le service public comme un service du cœur du *business*, comme il y a des restaurants du cœur, c'est tout simplement se moquer du monde.

Tel est en tout cas la manière de voir de Jean-Luc Mélenchon que je représente ici ce matin. L'organisation territoriale, l'aménagement du territoire, le développement des ruralités sont pour lui des leviers de la politique de relance économique qui nous permettront de sortir du purgatoire économique dans lequel le pays s'est enfermé depuis dix ans. Ce choix est en cohérence avec celui d'un développement soutenable par la mobilisation des talents et des ressources au niveau local, en cohérence aussi avec ses choix de revitalisation par la démocratie.

Les insuffisances, voire les incohérences bien réelles des réformes qui depuis dix ans accablent les collectivités territoriales, ne doivent pas faire oublier la logique du projet : le remplacement du modèle républicain français d'organisation territoriale par le modèle libéral européen. Produit de notre histoire et de notre géographie, le modèle républicain français s'organise autour de deux pôles essentiels, vous le savez, le couple

communes/Départements et l'Etat. Les fonctionnaires de cet Etat ne sont pas seulement des relais locaux du pouvoir central, mais aussi des porte-parole du local auprès de ce pouvoir au point qu'on a pu parler de pouvoir périphérique. Cet Etat a été longtemps présent sur la plus grande partie du territoire par ses ingénieurs des ponts et chaussées ou des eaux et forêts et plus largement par les services publics essentiels (école, poste, SNCF).

Le remplacement du service public par les services marchands inséparables du projet européen ayant commencé dès les années 90, les réformes de ces dix dernières années viseront essentiellement, comme je l'ai dit, à remplacer le couple communes/Départements par le couple grandes intercommunalités/grandes Régions. La commune ne subsistera alors qu'à titre de vestige et le Département le temps de répartir ses compétences sociales entre les intercommunalités – les métropoles en sont d'ailleurs la préfiguration – et éventuellement des établissements publics spécialisés.

Si les réformateurs ont eu à composer avec la réalité, d'où l'édifice incertain auquel ont abouti les lois RCT, MAPTAM et NOTRe, la partie pour moi est seulement remise. Outre celui de la loi, deux leviers ont permis de forcer la main des sceptiques sur les vertus supposées de la réforme : l'étranglement financier progressif des collectivités et la poursuite du retrait des services de l'Etat et des territoires remplacés par un gouvernement à distance, imité des Anglo-Saxons et par les opérateurs à but lucratif. Un abandon, pas une décentralisation, comme on le croit souvent, l'état n'entendant ni renoncer à ses pouvoirs ni à faire payer ses politiques par d'autres.

Victimes de la suppression de la taxe professionnelle, de la perte de taxe d'habitation, des déficits de compensation des charges sociales obligatoires et comme les autres collectivités des gels, puis des baisses des dotations pour contribution au redressement des finances publiques, les Départements sont particulièrement bien placés pour savoir ce que perte d'autonomie fiscale et, pour certains, autonomie financière veulent dire.

Il s'agit donc pour Jean-Luc Mélenchon de redonner aux Départements les moyens légaux et financiers d'assumer la solidarité territoriale dont ils sont en principe chargés. La revitalisation des communes rurales, des villes petites et moyennes, et donc de la relance économique, passe par là. « Moyens financiers », cela signifie la maîtrise d'impôts suffisamment dynamiques, des dotations de compensation évolutive des charges imposées et des inégalités de situation, qu'il s'agisse des dépenses obligées ou des ressources. « Moyens légaux », cela signifie un retour à la compétence générale telle qu'elle a fonctionné pendant deux siècles. Cela a au moins le mérite de la simplicité et de la clarté. « Le Conseil général règle par ses délibérations les affaires du Département » est un principe nettement plus facile à mettre en œuvre que les règles d'une loi NOTRe encombrée de schémas régionaux à l'allure de Gosplan régional plus paralysante que stimulante.

Autre problème essentiel sur lequel il faudra revenir, la prolifération des métropoles et les conséquences de celles-ci pour les Départements où elles sont situées. Les métropoles, en effet, ne sont pas seulement des intercommunalités particulièrement intégrées, mais des collectivités pouvant exercer sur leur territoire une bonne partie des compétences des Départements. Que restera-t-il du Département quand elles auront été transférées aux métropoles ? Comment s'articuleront parties de compétence transférées et parties conservées. Ce que l'on peut concevoir pour certaines zones très urbanisées surtout si les compétences ne sont pas transférées, mais exercées par délégation devient insoutenable en se généralisant. Actuellement existent vingt-deux métropoles potentielles. Etre métropole est devenu un oscar, certes apprécié des intéressés, mais qui videra les Départements où elles seront situées (presque un quart des Départements) d'une part notable de leur substance et qui réduira la péréquation territoriale.

Un mot pour finir de l'Etat et de son rôle. Le gouvernement à distance tel qu'il transforme progressivement sans qu'on s'en rende bien compte le rapport des citoyens et des collectivités à l'Etat, c'est la servitude imposée par la nécessité, sans la solidarité dont se nourrit le sentiment d'appartenance garant de l'égalité des citoyens sur l'ensemble des

territoires. L'Etat doit donc être de nouveau présent directement à travers ses services et ses liens avec les collectivités, ses investissements et les services publics d'Etat, dont la suppression de poste fera l'objet d'un moratoire. Il devra être indirectement présent par l'organisation de la péréquation entre collectivités ainsi que la péréquation territoriale nécessaire au financement de ce que j'appellerais le surcoût service public s'agissant des services marchands. Il faut en effet trouver un système – c'est assez facile à mettre en place – qui permette de financer la présence des services marchands en permettant aux opérateurs d'équilibrer leurs comptes.

Voici donc brièvement résumées à la fois les orientations générales du programme de Jean-Luc Mélenchon quant au territoire, son aménagement, quant à l'un de ses acteurs essentiels, le Département. Je suppose que les questions que vous me poserez me permettront d'entrer dans les détails. Merci.

### **Questions-réponses**

#### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Pierre-Yves Collombat. Je vous propose de venir vous asseoir pour répondre aux questions. Je vais vous en poser deux. Ensuite une autre sera posée par notre collègue Vice-Présidente du Département du Nord, Geneviève Mannarino, au nom du groupe Droite, Centre et Indépendant (DCI). Ensuite, au nom du groupe de gauche, une question sera posée par Jean-Yves Gouttebel, Président du Département du Puy-de-Dôme. Une dernière question sera posée par Jean-Baptiste Forray de *la Gazette des Communes*. Vous allez avoir cinq questions dans le quart d'heure qui vous est imparti.

La première, c'est une question de l'ADF tout entière. Pardon à nos participants, je serai amené à la répéter. Beaucoup de réformes territoriales, est-ce que durant le quinquennat, vous souhaitez être à nouveau décentralisateur ? Est-ce que vous souhaitez réformer le paysage institutionnel ? Est-ce que vous souhaitez faire évoluer le mode de scrutin, modifier la répartition des compétences entre les collectivités, clarifier les compétences entre l'Etat et les Départements ? Quel sera, si Jean-Luc Mélenchon est Président de la République, le devenir des Départements ? La question concerne aussi bien les Départements métropolitains que nos collègues ultramarins qui sont également présents.

#### **Pierre-Yves COLLOMBAT**

S'agissant du devenir des Départements, je pense avoir été parfaitement clair. Je pense que notre modèle républicain français correspond parfaitement à la logique de nos territoires, à notre histoire et qu'il faut donc rétablir ce couple commune/Département. Il faut aussi revitaliser la présence de l'Etat.

Est-ce qu'on va encore décentraliser ? Ce que je voudrais faire sentir, c'est qu'on n'est plus dans une logique de décentralisation. Décentraliser de façon classique comme ça s'est passé progressivement dans notre histoire, mais de manière accélérée à partir de 1982, c'était transférer des pouvoirs et des moyens aux collectivités. S'agissant des Départements, avec le transfert des droits de mutation, on a eu quand même une source de revenus qui a permis aux communes, aux Départements de jouer leur rôle d'aménageurs du territoire.

Là, c'est exactement le contraire de ce qui se passe. La question qui se pose, ce n'est pas tant de savoir si on veut décentraliser ou pas, c'est si qu'on continue une logique d'abandon du territoire : « débrouillez-vous et que le plus dynamique survive ». C'est ça. Si besoin est, on va favoriser les fameuses locomotives, les locomotives métropolitaines. Tout le reste, on fera des discours. On fera des plans, on fera des fonds dans lesquels il n'y aura rien. On n'avancera pas si on reste dans cette logique. A propos de la notion de décentralisation, on est exactement dans la même situation qu'avec l'intercommunalité. En fait sous la rubrique « intercommunalité », on a des marchandises qui sont complètement

différentes depuis dix ans. Les intercommunalités, c'était traditionnellement pour faire à plusieurs ce qu'on ne pouvait pas faire tout seul. Maintenant, c'est fait pour faire « à la place ». Ce n'est plus un outil au service des communes, c'est censé remplacer les communes. La problématique qu'il faudra retrouver, c'est de permettre une action autonome des Départements ce qui suppose qu'ils aient des moyens. C'est un point sur lequel j'ai particulièrement insisté. Il faut qu'il y ait des lieux où on puisse – je crois que c'est dans votre programme – discuter de qui fait quoi exactement. En disant que nous souhaitons revenir sur la compétence générale, on simplifiera les choses. Vous êtes comme moi, vous avez regardé ce que l'articulation entre les Régions et les Départements au sein de la loi NOTRe va donner. Je vous souhaite bien du plaisir pour faire fonctionner tout cela. Quand je parle de Gosplan régional, quand on voit ce qui va sortir de ces schémas... Plus les Régions prendront du poids, plus elles auront envie de réguler tout cela.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci, cher Collègue. Deuxième question et ensuite je passerai la parole à notre collègue du Nord. Vous avez évoqué les problèmes budgétaires. Nous souhaitons des mesures financières structurelles et des ressources dynamiques. Lesquelles envisagez-vous pour nous ? Comment envisagez-vous le paiement par nous devenu difficile de nos politiques de solidarité nationale et de solidarité territoriale type RSA, APA ou autres. La question concerne donc le problème des ressources financières et des dépenses sociales.

### **Pierre-Yves COLLOMBAT**

S'agissant des dépenses sociales, il est évident que la solidarité doit être très largement une solidarité nationale. Il est nécessaire qu'il y ait véritablement un investissement de l'Etat dans ces politiques. Encore une fois, si on ne change pas les objectifs prioritaires en matière budgétaire, on ne résoudra rien du tout. Ceux qui vous disent le contraire, c'est faux. Au minimum, ils se trompent. S'agissant des ressources, le problème n'a pas été tranché pour l'instant, dans la mesure où dans le programme de Jean-Luc Mélenchon il y a une révision des politiques générales et notamment des rapports des institutions. Là aussi, je crois qu'il faudra intégrer au niveau constitutionnel ou à un très haut niveau le fait que l'administration des territoires, les politiques territoriales doivent être absolument intégrées à la politique générale. Les génies qui vont vous trouver des impôts indolores et dynamiques, je ne sais pas s'il y en a pas beaucoup. Ça a été une grave erreur notamment de supprimer la taxe d'habitation. C'était une ressource très progressive. D'autre part, dans la mesure où le rôle du Département, c'est aussi d'assurer cette solidarité, je crois que ce serait une bonne idée de revenir sur ces réformes qui semblaient partir d'une bonne idée, chacun avec ses compétences, avec ses ressources, etc. Sauf que ça ne marche pas. Sur le papier, c'est génial. En vérité, ça ne marche pas. Donc, il faut revenir là-dessus.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup. Avant de passer la parole à Geneviève Mannarino, Vice-Présidente du Nord, je voudrais saluer l'arrivée parmi nous de François Baroin, Président de l'association des maires de France qui, lui, recevra le 22 mars devant les maires de France les candidats à l'élection présidentielle. Naturellement, nous serons aussi à tes côtés.

Chère Geneviève, Vice-Présidente du Département du Nord pour le groupe DCI, vous avez la parole. Ensuite, je la donnerai à notre ami, Jean-Yves Gouttebel.

### **Geneviève MANNARINO, Vice-Présidente du Département du Nord**

Bonjour. Jean-Luc Mélenchon évoque une urgence démocratique avec des mesures phares assez radicales comme la révocation d'un ou d'une élue. Comment les Départements peuvent-ils être le levier du renouveau démocratique en conciliant

démocratie représentative et démocratie participative sans tomber dans le populisme d'une démocratie d'opinion ? Envisage-t-il la création d'un véritable statut de l'élu ?

### **Pierre-Yves COLLOMBAT**

Mettre en place un véritable statut de l'élu, c'est absolument indispensable. Je milite depuis que je m'occupe de ces questions pour qu'il y ait véritablement un statut de l'élu. Sur ce point, ce statut de l'élu sera mis en place. Il permettra de clarifier les obligations et les pouvoirs des uns et des autres. Qu'est-ce que le statut d'élu ? C'est donner aux élus le moyen d'exercer leurs compétences. Leurs compétences, c'est à la fois de gérer pour certains, mais c'est surtout de contrôler. Il y a un problème qui se pose. Il est évident que si on veut notamment revitaliser la démocratie, il faut penser au statut de l'opposition. Le problème que l'on vit actuellement du point de vue démocratique, c'est que ce qui devrait être essentiellement le débat dans les assemblées, que ce soit au niveau national ou au niveau local, souvent se développe à l'extérieur. Quand on aura des élus qui auront les moyens, tous, de débattre sérieusement des problèmes, je crois qu'on aura fait un grand progrès. Cela permettra de régler en partie justement ce rapport entre l'intérieur et l'extérieur. Je crois que ce qu'il faut faire cesser, c'est cette défiance vis-à-vis des élus qui s'installe, qui est parfaitement illégitime. Vous le savez mieux que moi. Ce n'est qu'à travers un statut qui prévoirait les obligations et les droits qu'on pourra y parvenir.

S'agissant des modes de scrutin des Départements, contrairement à ce que j'ai entendu tout à l'heure par votre collègue du groupe de gauche, je crois que le mode de scrutin qui a été adopté pour les Départements est une calamité parce qu'il y a notamment un décrochage complet. Peut-être que dans d'autres Départements ça marche très bien. Ce n'est pas l'expérience que j'en ai entre la représentation d'un territoire et la politique du Conseil général. Il me semble que la voie sur laquelle il faut travailler, ce serait d'essayer d'avoir une représentation qui tiendrait compte des territoires. Ce sont essentiellement les intercommunalités – maintenant il y en a partout –, de façon à faire en sorte que le Conseil départemental soit en quelque sorte la caisse de résonance des projets du Département. Si on veut véritablement articuler le local et les lieux de décisions au niveau départemental, mais la démonstration pourrait valoir aussi pour d'autres divisions administratives, l'avenir consiste à s'appuyer plus sur les intercommunalités. Ce sont quand même le lieu non pas où on remplace les communes, mais où doit se faire une partie de la politique de développement local.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup. Au nom du groupe de gauche, toujours en marche, notre ami Jean-Yves Gouttebel, Président du Puy-de-Dôme.

### **Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Département du Puy-de-Dôme**

Merci, Dominique. Monsieur le Sénateur, le candidat que vous représentez a dit – et vous l'avez redit tout à l'heure – son attachement à la libre administration des collectivités locales. C'est pour nous très important, évidemment. Nous observons que dans son programme, il y a une annonce très importante qui est la gratuité généralisée des cantines scolaires, des transports scolaires qui relèvent maintenant de la Région – c'est un des avatars de la loi NOTRe –, des livres, des fournitures. Tout ceci évidemment a un coût. Certains Départements le font pour les collèges en partie. D'autres ne le font pas. Comment envisagez-vous de régler ce problème qui est au bout du compte, un problème financier ?

### **Jean-Yves COLLOMBAT**

Mon cher collègue, je croyais avoir répondu par anticipation. La première chose que j'ai dite, c'est qu'il est inutile de parler de quelconques réformes sérieuses des institutions, ici du Département, si on ne part pas du problème financier. J'ai commencé par ça. Il est évident, sauf incohérence majeure, qu'on ne peut pas envisager ces mesures que vous



avez rappelées s'il n'y a pas un engagement de l'Etat. J'ai commencé par ça. Remarquez que dans toutes les discussions qu'il y a, on fait comme si le problème financier... On va continuer parce que l'ardente obligation, c'est d'équilibrer les comptes, de se serrer la ceinture éternellement. Après, on va inventer des trucs pour faire passer la pilule. Non. C'est par là qu'il faut commencer. Tant qu'on tourne autour du pot, on n'avancera pas. Ça paraissait un détour un peu bizarre, mais c'est par là qu'il faut commencer. A partir de là, on peut peut-être redonner aux collectivités territoriales, en l'espèce le Département dans lequel nous croyons fortement, les moyens de faire sa politique, qu'il s'agisse des politiques sociales ou des politiques de développement sur lesquelles j'ai beaucoup insisté.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci. Dernière question pour Jean-Luc Mélenchon posée par Jean-Baptiste Forray de *la Gazette*.

### **Jean-Baptiste FORRAY, Rédacteur en chef délégué à La Gazette des Communes**

Monsieur Collombat, vous nous avez parlé de « Gosplan régional », vous avez fait feu sur les Régions et vous ne nous avez pas dit ce que deviennent les Régions chez Jean-Luc Mélenchon. Sont-elles maintenues ? Sont-elles supprimées ? Gardent-elles des élus propres ou deviennent-elles des sortes de syndicats interdépartementaux ?

### **Pierre-Yves COLLOMBAT**

Non, si on revient là encore à l'essence même du projet régional, la Région, c'est un outil de développement à un bon niveau : développement économique, territorial, etc. Que chacun fasse son boulot ! Il n'est pas question de faire disparaître les Régions. Le développement économique, la politique économique au macroniveau, c'est la Région. Vous remarquerez d'ailleurs que dans la loi NOTRe et les réformes des Régions, là aussi la question financière, on n'en parle pas. Non seulement il n'y a pas de ressources propres, mais en plus, l'essentiel pour un outil comme la Région, qui est de drainer l'épargne locale, de la faire fructifier, de la faire servir à des investissements, on n'en parle pas. Comment peut-on dire que la Région, c'est l'outil du développement économique du pays et ne pas parler des moyens de financer ces actions ? Là encore, il ne faut pas en parler. C'est dans ce sens que nous pensons qu'il faut aller. Par exemple, s'agissant des investissements au niveau du haut débit, c'est justement la coopération des Départements et des Régions. Pour la Région, c'est au niveau du schéma global et du financement jouant un rôle essentiel que les choses se feront. C'est ainsi qu'il faut repenser l'articulation de nos territoires, non pas en partant d'a priori, mais en fonction de ce qu'on sait de ce qui marche. Je trouve que notre système, jusqu'aux années 2000 ne fonctionnait pas si mal que ça. Il n'y a qu'à regarder ce qui a été fait. Après les années 2000, on a quand même un petit choc donc ça n'a pas été un progrès.

### **Dominique BUSSEREAU**

Je remercie beaucoup Pierre-Yves Collombat d'être venu représenter Jean-Luc Mélenchon, d'avoir ouvert ce débat avec les Présidents et avec *la Gazette* dont la question était très bonne. Merci beaucoup, cher collègue.

Je ne sais pas si Nicolas Dupont-Aignan est prêt. Nous allons voir si de derrière la porte surgit le candidat. Merci, Nicolas, de nous rejoindre. Cher Nicolas et chers collègues. Les règles du jeu sont connues : dix minutes d'expression par le candidat député de l'Essonne. Ensuite, deux questions que je lui poserai au niveau de l'ADF, ensuite deux questions, l'une par Valérie Simonet, Présidente de la Creuse et pour le groupe de gauche Marie-Claude Varailles, Vice-Présidente de la Dordogne. Cher Nicolas, merci beaucoup d'être là pour être le deuxième intervenant de cette matinée.

## Intervention de Nicolas DUPONT-AIGNAN (Debout la France)

---

### Nicolas DUPONT-AIGNAN

Merci, Monsieur le Président, Messieurs, Mesdames les Présidents de votre invitation. Je n'ai pas amené ma montre. Je n'ai plus de montre. Vous m'arrêtez si je dépasse les dix minutes. Je suis heureux d'être devant vous parce que le sujet des territoires est fondamental pour l'avenir de notre pays. Je voudrais d'abord rappeler que mon institutrice préférée me disait toujours à l'école qu'un problème bien posé est à moitié résolu. J'ai bien lu tous les documents. La question pour moi n'est pas plus ou moins de décentralisation. La question n'est pas de savoir même si ce sont les Départements, les Régions, les communes, la question est de savoir ce que l'on veut faire de notre pays et si nos territoires sont aujourd'hui en bonne santé.

La première réponse que j'apporterais, c'est que nos territoires sont profondément malades parce que depuis vingt ans, nous mettons en place une décentralisation inefficace brouillonne, sédimentée qui ne permet plus une vraie politique nationale. Je suis candidat parce que je crois en la nation avant tout. La République sans la nation n'existe plus. Donc la vraie question, ce n'est pas de savoir si vous allez avoir des pouvoirs en plus. La vraie question, c'est de savoir d'abord s'il y a une politique nationale d'aménagement du territoire. Car si l'on continue comme ça, avec la multiplication des collectivités qui chacune a son petit bout de gras, dans le désordre, et s'il n'y a pas de politique d'aménagement du territoire national, vous serez, notamment les Départements, condamnés à mort.

D'ailleurs, je suis très surpris que vous vous laissiez assassiner depuis tant d'années avec tant de bonne volonté. Je suis très surpris que vous ne vous défendiez pas davantage. En vérité, nous n'avons pas choisi le modèle. Nous vivons sur un vieux squelette nation/Départements/communes et nous avons bifurqué sous les deux quinquennats précédents, sur un système Europe/Régions/métropoles. Le résultat de cette métropolisation et de cette régionalisation, c'est que tous les crédits vont aux plus grandes métropoles, c'est que les territoires ruraux sont totalement abandonnés, c'est que nos villes moyennes meurent et que vous, vous regardez passer les trains dans cette affaire en essayant de gérer des budgets ingérables.

Il y a deux solutions. Soit on part vers le scénario rêvé de nos technocrates européens et nationaux c'est-à-dire la destruction de la nation, de grandes Régions comme des *länder* et des intercommunalités qui vous remplacent progressivement en vous grignotant pour ne pas que vous vous en aperceviez ; soit, on part vers ce que je défends, c'est-à-dire le retour des Départements, éventuellement fusionnés pour certains, une nouvelle architecture et le maintien de la commune avec bien sûr des fusions de communes lorsqu'il le faut, mais en évitant cette course au gigantisme des intercommunalités.

Qu'est-ce que je propose dans les grands axes ? D'abord une nouvelle architecture. La nouvelle architecture, c'est le retour de l'Etat, le retour d'une politique nationale, le retour d'une politique d'aménagement du territoire pour corriger les handicaps. En effet, ce ne sont pas les efforts des Départements seuls qui pourront faire en sorte que les entreprises investissent dans les zones les plus difficiles, que nous maintenions une vraie politique ferroviaire, que nous ayons une politique de haut débit réel qui favorise le haut débit dans nos territoires ruraux et nos villes moyennes. L'Etat doit donc reprendre la main.

C'est pourquoi je propose de supprimer les Conseils régionaux. Je supprime les Conseils régionaux, car je ne vois pas l'utilité de cette sédimentation et de ce millefeuille. Les Conseils régionaux supprimés, la Région ne disparaît pas. La Région pourra être organisée autour d'une conférence associant à parité l'Etat, le préfet de Région, les préfets de Départements et les Présidents des Conseils départementaux. Les compétences qui resteront à ce niveau supérieur seront des compétences de transport, d'aménagement du territoire, de grands investissements. Les autres compétences, les lycées, la formation

professionnelle, l'économie, redescendraient aux Départements qui seraient le maillon essentiel de l'architecture du pays, car ce n'est pas avec ces grandes Régions gigantesques, si éloignées des préoccupations que l'on pourra reconstruire notre pays. Cela veut dire une politique d'aménagement de territoire avec l'échelon régional bien évidemment organisée en conférences régionales avec les préfets de Région. Ceux-ci détermineront, en liaison avec le ministre de l'Aménagement du territoire, les grandes orientations publiques et les grands investissements de la nation. Ensuite, des Départements adultes, renforcés, bénéficieront des compétences des Régions et auront une marge de manœuvre financière supplémentaire. Je pense que certains Départements pourraient être fusionnés, s'il y a volontariat, de manière à avoir à terme une France d'environ 70 ou 80 Départements qui seraient la structure et les interlocuteurs de l'Etat.

Parallèlement, les communes doivent être incitées à fusionner pour faire de vraies communes. Pour autant, cessons cette course au gigantisme des intercommunalités qui est en train de détruire le bénévolat, l'investissement des élus. Nous aurons un problème en 2020, car être élu si on n'a aucune compétence et qu'on sert uniquement à aller dans des réunions où il y a 80 communes, où ce ne sont plus que des fonctionnaires qui décident à la place des élus, je pense que les vocations vont sérieusement se réduire. Ce sera un drame pour la proximité et pour l'irrigation dans nos territoires.

Une fois qu'on a donc requalifié l'organisation territoriale, avec un état plus fort, des Départements renforcés, des communes confortées, nous aurons ainsi au moins réduit la confusion du millefeuille et l'absence de choix qui gouverne à toutes les lois de décentralisation depuis des années.

Pour accompagner cette réforme fondamentale, je propose bien évidemment deux choses. D'abord, je propose de clarifier les financements des Départements pour pouvoir enfin retrouver une marge de manœuvre. Ce n'est pas moi qui vais vous apprendre l'état que vous subissez, c'est-à-dire d'un côté des dotations qui ont été réduites considérablement et de l'autre des dépenses obligatoires qui augmentent en fonction de décisions nationales.

Sur ces questions, tout le monde sera d'accord, encore que je ne le vois pas d'ailleurs dans le programme de mes concurrents. François Fillon propose de réduire de 20 milliards les dotations aux collectivités. Quand on voit qu'il ne reste plus que 17 milliards aux communes, je m'interroge. J'aimerais qu'il précise quelles sont les compétences qui vont être supprimées, quelles sont les dépenses qui vont être supprimées. Dans les communes, les cantines, les crèches ? Dans les Départements, la voirie ? Dans les Régions ou le développement économique ? Qu'on me dise où on prend ces 20 milliards ! Je vois d'ailleurs que Monsieur Macron, que vous allez sans doute interroger, parle de 15 milliards. C'est tellement facile de réduire les dépenses des collectivités quand on ne sait pas ce qu'elles font. Très clairement, je ne vois pas où on trouvera ces 20 milliards et ces 15 milliards. Je pense qu'il faut prévoir le maintien des dotations, ne pas les augmenter bien sûr, ou du moins du coût de la vie. Mais il ne faut pas faire croire qu'on va faire des économies là-dessus. Vous savez tous, qu'on est à l'os et qu'on ne peut plus avancer.

Parallèlement, si on maintient les dotations et qu'on laisse croître les dépenses sociales comme on le voit aujourd'hui, on ne s'y retrouvera jamais. C'est pourquoi dans mon programme présidentiel, je propose une révolution des dépenses sociales avec notamment l'obligation d'une journée de travail pour tout titulaire du RSA. Je propose la suppression des aides pour les étrangers pendant cinq ans, un délai de carence, de manière à ce que les étrangers qui arrivent sur notre sol cotisent avant de recevoir et que l'on supprime l'appel d'air social considérable en faveur de l'immigration. Je propose, et d'ailleurs vous le proposez aussi, qu'il y ait un montant maximum de prestations, et pourquoi pas l'organisation autour de deux prestations principales, c'est une bonne idée.

Dans le même temps, si l'on veut desserrer l'étai des finances des Départements comme d'ailleurs des communes, il faut aussi clarifier les compétences. C'est là où je suis beaucoup moins décentralisateur que vous l'êtes. Je considère que, d'abord, il faut bien exécuter ces tâches et qu'il faut clarifier, à partir du moment où on fait redescendre des

compétences régionales vers le Département, pour reconstituer un pôle fondamental de la proximité. La proximité, ce n'est pas que l'aide sociale et c'est là la confusion. La proximité, c'est le développement économique. C'est le lien entre la formation professionnelle, le retour à l'emploi, le développement économique. Quand on crée un gîte rural dans un Département, quand on crée une PME, quand on veut développer une entreprise, ce n'est pas à un niveau d'une Région gigantesque, ce n'est pas en allant à Strasbourg quand on habite en Haute-Marne, qu'on va régler le problème du développement économique local. C'est pourquoi – je reviens à ce que je disais au départ – c'est le danger de la métropolisation de la France. 20 millions d'habitants qui se portent bien et tous les autres abandonnés. C'est ce qui est en train de se produire. On va voir les résultats dans les urnes.

En attendant, je pense que certaines compétences doivent être dévolues aux Départements notamment tout l'aspect développement économique, formation professionnelle, emploi, notamment l'aide sociale – on l'a vu –, avec plus de souplesse. Mais je pense aussi qu'il y a des compétences qui pourraient très bien revenir au niveau national. Au risque de vous choquer, je pense que les pompiers font partie de l'Etat régalien et je ne vois pas pourquoi les Départements gèrent les pompiers. Un grand ministère de la Sécurité devrait gérer les pompiers. Cela vous ferait des soucis en moins d'une manière générale.

Je pense aussi qu'on peut s'interroger sur la dépendance. Est-ce qu'on peut garder des prestations dépendances, qui est le grand défi démographique du siècle, des prochaines années ? Est-ce qu'on peut continuer à avoir des prestations dépendances différentes selon les Départements ? Je m'interroge. En tout cas, je crois que le Département n'est pas là pour être un guichet et une sorte de nouvelle CAF, mais le Département est là pour organiser nos territoires, jouer la proximité, la péréquation, défendre nos territoires ruraux. Le vrai défi aujourd'hui, c'est la mort de la moitié de notre territoire liée aux réformes qui ont été mises en place au cours des dix dernières années. La vraie question, c'est de savoir si notre pays veut une rupture ou continuer avec ceux qui l'on fait tant souffrir depuis tant d'années. (*Applaudissements*)

### **Questions-réponses**

#### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Nicolas, d'avoir tenu très précisément les délais. Cinq questions, deux de ma part au nom de l'ADF que j'ai déjà posées au premier représentant de candidat. J'ai du mal à la poser parce que tu as répondu en quelque sorte. Nouvel élan décentralisateur : oui ou non ? Evolution du mode de scrutin : lequel ? Répartition des compétences entre les collectivités et l'Etat ? Devenir des Départements ? Tu peux peut-être dire un mot sur les Départements ultramarins qui sont présents ici, qui n'ont pas été évoqués. Est-ce qu'un quinquennat Dupont-Aignan est un quinquennat décentralisateur, centralisateur, ou réorganisateur ?

#### **Nicolas DUPONT-AIGNAN**

Sûrement pas décentralisateur. Il faut être franc. Pas recentralisateur parce que je suis élu local. J'ai vingt ans de mairie. Tu le sais, Dominique. J'ai quand même redressé une ville qui était en faillite complète et je crois aux initiatives locales. Je crois que le problème, ce n'est pas plus ou moins de décentralisation, c'est quelle décentralisation et surtout quelle politique nationale. L'émiettement en de multiples collectivités – j'ai insisté – ne fonctionne pas. C'est tout. Ça fait des années qu'on dit que le millefeuille ne fonctionne pas, mais on ne sait pas quoi supprimer. La réforme d'ailleurs, qui n'était pas idiote, d'avoir des conseillers départementaux qui siégeaient à la Région et des petites Régions, pouvait à la rigueur avoir du sens, mais c'était la fin des Départements.

La vraie question, c'est de savoir si un gouvernement osera prendre une décision ou si on continuera à aligner ces réformes insensées qui font que plus personne ne sait qui fait quoi, et crée de l'instabilité. Je n'ai pas parlé d'un point fondamental qui est bien sûr une loi de programmation financière, mais une loi de programmation financière, il faut savoir pour quoi faire. La vraie question, c'est de savoir comment on organise notre territoire, et si on prend conscience que seule une politique nationale de péréquation et d'aménagement du territoire peut sauver nos territoires ruraux et nos villes moyennes. Après, il faut qu'avec vous, les Départements, parfois un peu plus gros – parce que je pense qu'il y a des petits Départements qui pourraient très bien fusionner –, on ait une structure sur laquelle l'Etat peut s'appuyer. Tant qu'on ne reverra pas ça, on continuera à voir nos territoires mourir et à vouloir jouer les pompiers de service, ce que vous faites admirablement, mais sans les moyens nécessaires.

Voilà pourquoi je crois vraiment à la nouvelle architecture. Voilà pourquoi je crois aussi qu'il ne faut pas se tromper. Par exemple sur le haut débit, c'est une usine à gaz sympathique. Il y a des efforts énormes faits ici ou là. Mais que reste-t-il ? Il reste que vous habitez dans une métropole, vous avez quatre opérateurs qui tirent des fils dans vos immeubles et vous avez le haut débit. Vous habitez dans des zones rurales éloignées, même si des Départements ont fait des efforts financiers considérables, on est quand même très en retard. Je propose par exemple que les 3 milliards d'euros – c'est une autre compétence qui peut être remise vers l'Etat – soient financés par l'Etat et que l'Etat réunisse les opérateurs. Ça s'est fait dans des pays qui ne sont pas des pays soviétiques : la Suisse, l'Allemagne où il y a un ministère des réseaux. Ce que je demande, c'est qu'il y ait enfin un Etat qui sache où aller.

Une fois que l'Etat saura où aller et qu'on clarifiera les choses, et qu'on vous donnera plus de libertés pour gérer ce dont vous êtes responsables, je pense que, sachant qu'il n'y a pas de gens idiots qui sont Présidents de Département et élus qui soient de gauche ou de droite, on arrivera à régler les problèmes. Mais aujourd'hui, on est dans une instabilité permanente qui ne responsabilise pas les acteurs et qui décourage totalement nos concitoyens. Je pense que la perte de repères qu'il y a dans notre pays participe justement de cette instabilité à la fois du sommet et des collectivités. Je n'ai pas répondu de manière précise. Dominique, pose des questions précises.

### **Dominique BUSSEREAU**

Je pose des questions précises, mais comme tu avais déjà répondu dans ton intervention, je suis resté à un niveau de précision moins important. Maintenant, je rentre dans une plus grande précision budgétaire : quelle affectation de ressources ? Quels moyens pour mettre en œuvre les politiques de solidarité nationale ? Réforme fiscale ou pas ? On a vu l'organisation administrative territoriale. Quid de l'organisation budgétaire ?

### **Nicolas DUPONT-AIGNAN**

Je suis très réticent à affecter des impôts nationaux à des collectivités par principe. C'est mon côté jacobin. Je suis désolé. Il faut bien que les candidats soient différents, si on était tous pareils, ce serait très triste. En revanche, à partir du moment où les Régions, les Conseils régionaux sont supprimés, nous pouvons affecter les recettes des Régions aux Départements, au moins une partie. Vous le savez très bien. Je sais que ça peut vous paraître provocateur, mais je ne suis pas le seul à le réclamer d'ailleurs. Parallèlement, il va bien falloir aussi revoir certaines exonérations fiscales qui vous nuisent. Enfin, à partir du moment où les dépenses sociales sont maîtrisées, vous pouvez exiger qu'on lutte contre la fraude sociale qui est gigantesque et vous le savez bien. C'est ce qu'a fait un Département d'Alsace. Je ne sais pas s'il est là le Président qui avait eu le courage de dire quelque chose d'évident. Je crois que les Alpes Maritimes ont bien lutté aussi contre. Il y a une fraude sociale absolument gigantesque.

Si vous retrouvez une maîtrise de vos dépenses avec des recettes nouvelles parallèles qui allaient aux Régions et qui reviennent aux Départements, si par ailleurs il y a quelques

fusions de Départements lorsque c'est nécessaire, je pense qu'on peut davantage équilibrer les budgets. Ajoutez un contrat pluriannuel de stabilisation sur l'inflation par exemple : à ce moment-là, je pense que vous avez une visibilité. Ajoutez des mesures d'assouplissement du statut de la Fonction publique que vous avez proposées sur certains points : à ce moment-là, les Départements retrouvent une liberté et un minimum d'air. La vraie question, c'est la stabilisation, c'est la projection dans l'avenir. Comme maire, c'est ce que je demande. J'imagine que vous demandez la même chose.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci. Valérie Simonet est Présidente du Département de la Creuse. Elle appartient au groupe DCI et elle interroge le candidat.

### **Valérie SIMONET, Présidente du Département de la Creuse**

Bonjour, Monsieur Dupont-Aignan. En cette journée internationale de la femme et malgré les lois sur la parité aux élections nationales, locales, je ne vais pas vous interpellé – ce serait trop long probablement, cher Dominique –, sur pourquoi y a-t-il seulement 10 Présidentes de Département en France sur 102 Départements. Je vais vous interpellé plutôt sur une question qui est au cœur d'une des propositions que vous formulez. Je dois vous le rappeler, je suis Présidente d'un Département, le Département de la Creuse qui compte 121 000 habitants, une ex-Région Limousin, Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, 750 000 habitants. Si vous proposez la suppression des Conseils régionaux et donc la fusion de certains Départements – vous le rappeliez tout à l'heure –, pour arriver à 70 Départements d'environ un million d'habitants, quelle serait selon vous la nouvelle carte départementale idéale ? Quel processus bien sûr pour mettre cela en place ? Quel socle de compétence et quelles finances pour assurer ces compétences ? Maintiendriez-vous les dotations de l'Etat ? Les amélioreriez-vous bien évidemment ?

### **Nicolas DUPONT-AIGNAN**

J'ai répondu sur les dotations. J'ai répondu sur les Départements. Ça ne peut être que sur la base d'un volontariat. Il n'est pas question de charcuter la carte électorale. C'est un pays qui aurait une architecture simple : l'Etat, des Départements confortés, concentrés, avec des compétences de développement économique, de formation professionnelle, d'emploi. On sait tout le problème de Pôle emploi et les difficultés. Il faut réconcilier le pôle social d'insertion et la sortie vers l'emploi. C'est tout le problème du pôle emploi, des crédits sociaux et de la formation professionnelle. Pour moi, ça ne peut se faire qu'au niveau de la proximité. C'est fondamentalement davantage le Département que la Région. Je regrette qu'on ait pensé le développement économique uniquement en fonction de la Région, surtout des grandes Régions. Ce n'est pas à Strasbourg que va se faire le développement économique de la Marne, je suis désolé de le dire. C'est là où la réforme régionale a déstabilisé le système. A partir de ce moment-là, je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas avoir des Départements forts, constitués qui servent d'armature avec une coordination régionale par les préfets de Région, en liaison avec l'Etat et les Présidents de Départements.

Je pense aussi – c'est dans mon programme présidentiel – qu'il faut renouer avec des grands crédits d'investissement public à long terme. Qu'est-ce qu'on veut faire de notre territoire notamment sur le haut débit, bien plus utile par exemple que le Lyon-Turin à 26 milliards d'euros ? Il faut avoir une vraie politique d'aménagement du territoire, de prime à l'aménagement du territoire pour les entreprises. Je propose un fond de relocalisation. J'insiste là-dessus. Ça existe au Japon. Au Japon, le ministère de l'Industrie a mis en place un fond de relocalisation. Les entreprises qui robotisent, qui reviennent sur le territoire, sont aidées par des locations de machine-outil, par un système qui passe en dessous des radars de l'OMC. Cela permet aux entreprises japonaises de revenir dans leur pays, de créer de l'emploi. On pourrait tout à fait conditionner cette mesure d'aide publique indirecte à la relocalisation dans des Départements ruraux, dans des villes moyennes. Pour moi l'enjeu, c'est que nos territoires, nos villes moyennes, sont en train de crever. Ce n'est pas

en créant les métropoles d'un côté qui vous pompent les richesses et en laissant les Départements gérer, être la voiture-balai de toute la misère humaine, qu'on va y arriver. C'est une hérésie absolue. Je pense que pour cela, il faut casser cette logique. Sinon, à quoi sert l'Etat ? On laisse tout faire. A quoi ça sert ? Il faut corriger les déséquilibres. Le rôle, ce n'est pas de corriger les déséquilibres de manière soviétique, c'est de corriger les déséquilibres par de l'incitation financière avec une prime pour les entreprises qui investissent dans des zones rurales ou des villes moyennes, le haut débit favorisé dans ces secteurs. Ensuite les Départements jouent leur rôle.

Je n'ai pas parlé de la réforme du mode de scrutin. Je suis totalement hostile. Je suis désolé parce que ça a été fait pour la parité. Ce système où on est élu à deux n'a aucun sens. Deux par canton, c'est n'importe quoi. Je ne comprends pas comment on a pu inventer un truc aussi absurde, débile. Je ne connais pas la responsabilité solidaire. Je suis désolé. Ce n'est pas faire insulte aux femmes. Je pense qu'on est élu dans son canton. On est responsable de son canton. On n'est pas élu à deux. C'est un point fondamental de réforme. Je maintiens cela. Si on veut garder l'encrage des territoires et le rôle du Département, il faut que le Département soit irrigué par ses élus, par ceux qui viennent de la base et des territoires. Pour moi, c'est la priorité absolue sinon, notre pays va partir « à la ramasse ». Il y a un article très intéressant dans le *New York Times* d'hier. Je vous invite à le lire. C'est un article exceptionnel sur la France qui disparaît dans ce qu'elle a de meilleur. Ils font un reportage à Albi. Ils montrent la paupérisation des villes moyennes de France et des Départements. Je connais la Creuse, Madame. Malgré tous les efforts que vous faites, s'il n'y a pas un renfort national et une cohérence globale, on n'y arrivera pas. Ce n'est pas Bordeaux qui va vous aider.

### **Dominique BUSSEREAU**

Marie-Claude Varailas, de la même Région d'ailleurs, Vice-Présidente du Département de la Dordogne.

### **Marie-Claude VARAILLAS, Vice-Présidente du Département de la Dordogne**

Monsieur Dupont-Aignan, parmi les propositions qui figurent dans votre programme, vous envisagez de faire effectuer par toute personne allocataire du RSA en état de travailler – et je vous l'avais redit tout à l'heure d'ailleurs – une journée par semaine de mission d'intérêt général. Cette mesure s'assimile à du bénévolat obligatoire qui est pourtant interdit par la loi, comme l'a stipulé d'ailleurs le tribunal administratif de Strasbourg. Comptez-vous changer la loi pour mettre en place votre projet et dès lors créer ainsi ce que l'on peut appeler légitimement un asservissement et une stigmatisation des personnes concernées qui font face à des situations de fragilité et pour lesquelles il est déjà franchement très difficile de se loger et de se nourrir décemment avec 500 euros par moi ?

### **Nicolas DUPONT-AIGNAN**

Quel est l'objectif ? L'objectif, ce n'est pas de donner un poisson, c'est d'apprendre à pêcher. Je me souviens qu'on a changé le sigle, qu'on l'a appelé RSA, parce qu'il y avait « activité ». Je pense que je ne le fais pas simplement pour lutter contre les fraudeurs, encore que ça va éviter le travail au noir, mais on le fait aussi pour donner à chaque personne une dignité par le travail. Je connais suffisamment comme maire des personnes qui depuis vingt ans ont été confortées dans ce cercle vicieux de la dépendance à des allocations et qui n'arrivent pas à s'en sortir parce qu'on ne leur a pas tendu la main. Je ne le vois pas simplement comme une contrainte. Honnêtement, travailler une journée par semaine quand on reçoit 500 euros, je ne vois pas ce qu'il y a de révoltant. C'est au contraire tendre la main et obliger notre système social, nos élus, l'ensemble du système à trouver une activité d'intérêt général pour chaque Français qui est en perdition.

J'ai vu le Président du Conseil général à Montauban. On parlait ensemble. Il me disait qu'on pourrait tout à fait aller au-delà. Je parle du travail universel plutôt que du revenu

universel qui n'a aucun sens. Dans notre société, l'activité marchande ne pourra pas régler les problèmes des six millions de chômeurs ou de sous-activités que nous avons. Même si on relance l'emploi, même si on réussit tous les programmes de la terre, on aura peut-être deux millions de chômeurs en moins. Ce serait déjà un miracle de tous les jours. Quatre millions de personnes sont en perte. J'estime que le rôle de la société par un travail universel, c'est de permettre une activité d'intérêt général. Il y a des centaines de milliers de tâches qui pourraient être faites. Je ne vois pas en quoi c'est dégradant. Sinon, on ne touche pas une allocation qui est payée par nos concitoyens. On va redonner goût à la vie, on va obligatoirement voir la qualité humaine d'une personne. On lui tend la main. Ce n'est pas simplement la contrôler. Oui, c'est la contrôler, mais c'est aussi lui tendre la main. Il y a des quantités de tâches qui pourraient être faites dans nos collectivités.

J'ai mis en place dans ma ville une bourse au bénévolat. Qu'est-ce qu'on a dit quand je l'ai mise en place ! Grâce à cette bourse au bénévolat, j'ai 250 personnes qui ont retrouvé un sens et souvent un emploi parce qu'elles retrouvent confiance en elles. C'est là où le Département, par la proximité, a un rôle considérable à jouer. On peut tenir les bouts de la chaîne : le RSA et de l'autre côté pourquoi pas – et c'est mon projet – le travail universel d'une journée de plus avec une allocation supplémentaire. Et ce que me disait le Président du Conseil départemental à Montauban, c'est aussi l'idée d'une stabilité, pas toujours des contrats de deux ans. Je propose des contrats de cinq ans, pour permettre aux personnes en grandes difficultés de ne pas avoir toujours l'angoisse de perdre ce contrat aidé qui est très court. Je ne le dis pas simplement dans une démarche punitive. Tout au contraire, ça forcera aussi la société à ne pas considérer qu'il suffit de payer un revenu à quelqu'un pour le laisser de côté.

### **Dominique BUSSEREAU**

Dernière question, Jean-Baptiste Forray pour *la Gazette*.

### **Jean-Baptiste FORRAY, Rédacteur en chef délégué à La Gazette des Communes**

Monsieur Dupont-Aignan, vous souhaitez remplacer la collectivité régionale par une conférence régionale placée sous l'autorité du préfet de Région. Est-ce que ce n'est pas passer par pertes et profits trente ans de décentralisation ? Est-ce que ce n'est pas considérer que les élus locaux ne sont pas adultes ? J'ai une dernière question. N'y a-t-il pas aussi une légère incohérence avec le schéma que vous assignez aux intercommunalités, c'est-à-dire que vous considérez que les maires doivent décider seuls des groupements intercommunaux sans que l'Etat ait son mot à dire ?

### **Nicolas DUPONT-AIGNAN**

Je pense deux choses. Premièrement, je pense qu'à partir du moment où il y a de très grandes Régions, il n'y a plus de proximité. C'est vers le Département qu'on doit aller. Deuxièmement, je pense que la France n'est pas un si grand pays – Dieu sait si je suis patriote – pour se permettre de ne pas avoir une cohérence de l'action publique. Je crois que les Présidents de Départements avec les préfets de Départements et un préfet de Région coordonnateur, en liaison avec un ministère de l'Aménagement du territoire, pourra tout à fait voir l'architecture générale et les grandes priorités du pays en matière d'infrastructures publiques et de faire des choix. Au contraire, ça remontera les informations et les Présidents de Département seront acteurs de leur territoire régional au lieu d'avoir le retour de grandes féodalités. Je pense que la France est en danger de morcellement par ces grandes féodalités. La France est une dynamique. C'est une nation avant le reste. Si on ne change pas cela, on va finir éclatés.

Sur les communes, je pense qu'on ne peut pas contraindre à ce point les maires à disparaître dans leur rôle. Ces grandes intercommunalités, forcées pour le coup par les préfets, nient les territoires de proximité. C'est seulement par des territoires de proximité voulus, par une intercommunalité voulue, acceptée, par des mariages de raison, mais des mariages voulus, qu'on y arrivera. Donc je ne crois pas en ces grandes intercommunalités



forcées qui sont de nouvelles féodalités et qui surtout découragent les maires ruraux et les maires locaux.

Je voudrais conclure par ça. Nous avons un territoire absolument magnifique, qui est le fruit d'une histoire millénaire. Ce territoire, on est en train de le laisser mourir. Ce n'est pas à vous que je vais le dire parce que vous êtes les derniers à le protéger et à essayer de faire de la péréquation. Il faut vous en donner les moyens. Les moyens ne sont pas gigantesques. On ne peut pas promettre des moyens à tout le monde. A un moment, il faut changer de politique. A quoi servent les élections si c'est pour continuer éternellement comme avant. Est-ce que c'est si brillant ce qu'on a fait depuis trente ans en matière de décentralisation ? Oui, responsabiliser les gens, mais les responsabiliser avec un cadre national.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Nicolas Dupont-Aignan, d'avoir été le deuxième invité de cette matinée. (*Applaudissements*)

### **Nicolas DUPONT-AIGNAN**

Merci pour votre invitation.

### **Dominique BUSSEREAU**

Mes chers Amis, Nicolas Dupont-Aignan nous quitte. Nous allons avoir maintenant quatre candidats qui vont nous rejoindre dans l'ordre, François Fillon, Emmanuel Macron, le représentant de Madame Le Pen, le sénateur Rachline et Benoît Hamon. Nous allons attendre l'arrivée d'un instant à l'autre de François Fillon que j'aperçois et qui nous rejoint. De l'autre côté se déroule une interview de notre précédent invité. Les deux chaînes nous demandent un petit moment de patience et je prie François Fillon de bien vouloir nous en excuser. Ce sont les inconvénients du direct comme on dit dans le Loir-et-Cher, cher Maurice !

Je crois que le direct peut être considéré comme achevé. On va demander à François de nous rejoindre.

Monsieur le Premier Ministre, cher François, les règles du jeu sont connues : dix minutes d'intervention du candidat que nous avons l'honneur de recevoir ; ensuite, deux questions au nom de l'ADF, une question du groupe de droite, une question du groupe de gauche et une question de *la Gazette des communes*. Merci en tout cas de nous accorder ce moment important.

## Intervention de François FILLON (Les Républicains)

### François FILLON

Merci, Monsieur le Président. Mesdames et Messieurs, parmi les nombreux échecs du quinquennat qui s'achève, les réformes institutionnelles tiennent une place de choix. L'absence de vision et toujours plus de complexité ont caractérisé l'élaboration de la loi NOTRe et la réforme des Régions. On peut y rajouter une recentralisation à rebours du processus de décentralisation dans lequel notre pays s'était inscrit. Depuis cinq ans, des cures d'austérité sans précédent ont été imposées aux collectivités territoriales. Les dotations de l'Etat ont été baissées brutalement et aveuglément, dix milliards de baisse de dotation en trois ans, et les Départements ont été au cœur de cette baisse de ressources.

La réforme des Régions a été bâclée. Elle a été faite sur un coin de table. Elle a été aussi brutale que dénuée de sens. Il ne pouvait pas en être autrement dès lors que les élus en ont été écartés. La réforme des Régions s'est traduite par d'immenses territoires dont on voit aujourd'hui les difficultés de gestion et dont on recherche toujours les économies qu'elle va susciter. Comme la loi NOTRe, les élus en voient tous les jours les limites et constatent les lourdeurs qu'elle a entraînées.

Vous le savez, depuis longtemps, je plaide pour une simplification de notre organisation du territoire autour de deux niveaux : celui des communes et des communautés de communes et celui des Départements et des Régions. C'est dans cet esprit que dès 2000, j'avais proposé la création du conseiller territorial. Je ne suis pas un théoricien de l'organisation territoriale. Sablé-sur-Sarthe disposait d'un district urbain dès le début des années 80. En tant que Président de la Région des Pays de la Loire, j'avais même eu l'audace de plaider pour le rapprochement avec la Bretagne. Je me souviens même d'avoir terminé mon discours au parlement de Bretagne par une phrase en breton.

Je suis convaincu que les exigences de simplification et les contraintes financières qui pèsent sur notre pays nous conduiront inéluctablement à cette réorganisation. Peut-on la conduire aujourd'hui dans le contexte que je viens d'évoquer avec les nouvelles Régions, avec l'exaspération des élus devant l'instabilité institutionnelle et financière qui fragilise toutes les politiques de long terme. Ma réponse est non d'autant que je fais le choix dans mon projet d'un choc de compétitivité qui mobilisera sans doute toutes les énergies au début du quinquennat.

Je propose donc de changer de logique, de ne plus imposer des réformes venues d'en haut, mais de permettre aux territoires de s'organiser librement dans un cadre général. Je ne veux plus que les préfets fixent la carte des intercommunalités. Je ne veux plus qu'on fixe des montants, des niveaux pour l'ensemble du territoire en ce qui concerne la taille de ces intercommunalités. Si des Départements veulent fusionner, pourquoi ne le feraient-ils pas ? Si dans une Région, des élus veulent expérimenter le conseiller territorial, je proposerai qu'on leur en donne la possibilité. En réalité, je souhaite faire vivre réellement la décentralisation. Ça ne devrait pas être une situation qui s'impose à l'acteur de terrain. Celui qui finance doit décider. Celui qui finance doit organiser, comme il le souhaite, le service dont il a la charge.

Je souhaite donc mettre en place, dès le début du quinquennat, un pacte Etat/territoires pour l'ensemble de la mandature. J'utilise à dessein le mot « pacte », car les relations entre l'Etat et les collectivités changeront de nature pour devenir partenariales. Ce pacte doit révéler les deux principes fondamentaux de notre action, la liberté et la responsabilité.

Pour doter les collectivités de plus d'autonomie, une clarification de leurs rôles est indispensable. Pour garantir à chaque collectivité la stabilité dont elle a besoin, l'Etat s'engagera à travers une loi de financement pluriannuel sur un contrat financier sur la durée du quinquennat. Nous y ajouterons une forme d'article 40 pour empêcher que l'Etat

ne puisse subrepticement ou pas renvoyer de nouveau des dépenses sur les collectivités territoriales.

La baisse des dotations ne peut pas se poursuivre au rythme qu'a imposé François Hollande. Ce serait insupportable pour les collectivités. Quant à Emmanuel Macron, sa proposition de quasi-suppression de la taxe d'habitation serait catastrophique pour les finances locales. Nous proposons donc une baisse à un rythme acceptable et négocié. Les collectivités doivent pouvoir être libres et responsables de décider au plus près du terrain ce qui est pertinent pour le citoyen. Elles doivent maîtriser les règles qui s'imposent à elles pour gérer dans le temps les mutualisations et engager les simplifications qu'elles jugent nécessaires au niveau local.

L'Etat, de son côté, doit s'engager à alléger fortement les contraintes qui pèsent sur les collectivités en réduisant les normes imposées ainsi que toutes les politiques transférées inutilement ou sans financement, en mettant en place un système de rescrit sécurisant les élus locaux, en laissant plus de liberté aux élus locaux dans la gestion de leur personnel, y compris en leur permettant d'en recruter en dehors du statut.

Je propose enfin de revoir le dispositif de contrôle de légalité. Je veux que notre relation soit basée sur la confiance. Il ne s'agit pas de mettre fin à la prérogative du représentant de l'Etat qui doit naturellement pouvoir saisir la justice lorsque c'est nécessaire, mais le rôle de l'Etat et le contrôle de légalité ne doivent plus être un carcan. Nous devons passer d'une logique de défiance à une logique de confiance envers les élus.

Un mot pour finir plus spécifiquement sur les Départements. Ils sont à mes yeux plus que jamais au cœur des besoins des territoires et notamment des territoires ruraux. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je propose qu'il y ait une grande liberté d'organisation du territoire. Si dans des zones très urbaines, on veut fusionner des structures, pourquoi pas. Chacun voit bien que dans les territoires ruraux, l'existence des Départements est absolument indispensable au maintien d'un lien social et au maintien d'une présence des services publics. Le Département est une collectivité de proximité nécessaire, garante de la cohésion du pays. Sa mission première est de porter des politiques sociales. Son rôle est d'aider les Français en difficulté et c'est l'échelon qui permet aux territoires ruraux de ne pas être désertés par les services publics.

Je propose, dans le domaine social, la mise en place d'une allocation sociale unique permettant tout à la fois la transparence et la lisibilité des aides attribuées à nos concitoyens et surtout une parfaite personnalisation et adaptation de ces aides aux plus démunis. Cette allocation unique, je souhaite évidemment que les Départements en soient les gestionnaires, confortant ainsi le cœur de leurs compétences. J'imagine qu'on aura l'occasion dans le débat d'en reparler.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire en introduction de ce débat. Je veux simplement terminer en disant qu'au fond, on a essayé pendant trente ans, et avec un certain succès d'ailleurs, de réorganiser le territoire par des réformes successives soit imposant des fusions, des regroupements, soit les incitant par des mécanismes financiers. Cette politique a abouti à des résultats. Il faut le reconnaître, mais elle n'a pas été suffisamment loin parce qu'elle a généré une résistance des territoires, des élus, des populations. Je pense qu'il faut maintenant inverser complètement la logique et partir de l'idée que ce sont les territoires qui vont proposer des solutions. Quand je vois la rapidité avec laquelle se créent par exemple des communes nouvelles, ce qu'il y a cinq ans, dix ans ou quinze ans, semblait pratiquement impossible, je pense qu'en fait, c'est en laissant la liberté aux territoires qu'on pourra obtenir une vraie réorganisation et une vraie simplification. (*Applaudissements*)

## Questions-réponses

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Monsieur le Premier Ministre, cher François. La première question que je me devais de poser au nom de l'ADF, vous y avez répondu de manière très claire. Elle concerne la stabilité du paysage institutionnel, les modes de scrutin, la répartition des compétences. Donc, je la résume d'une manière différente. Est-ce qu'un quinquennat de François Fillon sera un quinquennat de décentralisation, l'Etat se concentrant sur ses missions régaliennes et laissant assez librement les collectivités mener les missions quotidiennes ?

### **François FILLON**

C'est ce que j'ai essayé de dire il y a une minute en parlant d'un changement de logique. La vérité, c'est que j'aimerais aller plus loin. J'aimerais vous proposer de franchir une nouvelle étape de la décentralisation, de revoir le financement des collectivités locales, d'affecter des ressources plus stables aux collectivités locales. J'ai fait un constat au début de mon propos. On est en situation d'urgence pas seulement sur le plan de la sécurité, mais aussi sur le plan de la dette, sur le plan de la situation économique, sur le plan du chômage, sur le plan de la pauvreté. Le choix que je propose aux Français, c'est de mettre le paquet durant ce quinquennat sur le redémarrage de l'économie française. On met le paquet sur l'objectif de plein emploi. On met le paquet sur l'amélioration de notre situation financière pour qu'on puisse de nouveau redresser la tête et en particulier participer à la conduite du renouveau européen qui est particulièrement indispensable aujourd'hui. Dans ce contexte, chaque fois qu'il sera possible de confier des responsabilités aux collectivités locales, à condition qu'elles les acceptent et que le financement soit assuré, je le ferai.

La proposition que je fais est de ne plus imposer de réforme d'en haut, mais de bâtir un cadre légal qui permette aux collectivités locales de prendre des initiatives. Il y a des Départements qui veulent fusionner ; je vois au moins deux Présidents de Conseil départementaux en face de moi qui veulent fusionner. Qu'ils le fassent ! Si demain, il y a une Région qui veut tester le conseiller territorial, pourquoi pas. Dans le Département du Rhône, il y a des initiatives qui ont été prises, un partage des responsabilités qui a été mis en œuvre, c'est très bien. J'ai dit que je ne proposais pas de retoucher aux Régions. Je considère que la manière dont elles ont été bâties est absurde, mais je pense qu'on ne peut pas sans arrêt changer les structures, qu'on ne peut pas, comme les Shadocks, fermer des sièges de Région, les ouvrir, modifier les frontières. Maintenant, si dans une Région il y a une vraie volonté qui monte du terrain pour rediscuter, on rediscute. Ce que je veux, c'est une relation de confiance, de partenariat. Je veux qu'on passe des contrats ensemble, des contrats équilibrés et je veux qu'on mette des règles de part et d'autre pour que l'Etat ne puisse pas, à travers ces contrats, se décharger de ses responsabilités.

### **Dominique BUSSEREAU**

Monsieur le Premier Ministre, les Départements – vous le savez puisque vous avez été aussi Président de Département –, sont dans une impasse financière entre des dotations qui diminuent, des charges qui augmentent et l'incapacité pour pas mal d'entre nous de payer convenablement le RSA, l'APA puisque l'Etat ne compense plus. Dans votre gouvernement qui souhaite faire des économies, qui souhaite rétablir les finances publiques, est-ce que les collectivités territoriales, les Départements ne seront pas mis en difficulté par de nouvelles baisses de financement ? Comment l'allocation sociale unique que vous avez évoquée tout à l'heure peut-elle être financée ? Quelle est la clé de répartition entre le financement de l'Etat et les collectivités ?

### **François FILLON**

D'abord, ce n'est pas agréable, mais il faut le dire d'entrée de jeu, on doit retrouver l'équilibre des finances publiques. Ce n'est pas un sujet de débat théorique. On approche

aujourd'hui pratiquement la zone des 100 % du produit intérieur brut en dette. C'est la zone rouge. En réalité, c'est la zone de l'Espagne, c'est la zone du Portugal, c'est la zone de l'Italie, toute proportion gardée. Cette situation n'a été supportable que parce que nous avons eu une politique extrêmement ambitieuse de la banque centrale européenne avec des taux d'intérêt quasiment à zéro. On sait bien que cette politique n'est pas éternelle. On voit qu'elle commence à bouger. On n'est absolument pas à l'abri d'une crise financière majeure. Donc, tous ceux qui vous disent qu'on peut éviter de réduire les dépenses publiques sont des illusionnistes. Ceux qui vous disent qu'on peut le faire en sortant de l'euro, de l'Europe et en fermant les frontières, ce ne sont pas des illusionnistes, ce sont des apprentis sorciers. 100 milliards, *grosso modo*, c'est la diminution de la dépense publique qui est nécessaire pour, à la fin du quinquennat, simplement rétablir l'équilibre des comptes et commencer seulement dans cinq ans à réduire la dette. C'est un montant qui n'est pas si considérable quand on y réfléchit bien, ramené aux 1 200 milliards de dépenses publiques. Dans vos collectivités, dans n'importe quelle entreprise, on est capable sur une durée de cinq ans ou un peu plus de conduire des politiques qui permettent de réduire la dépense.

Pourquoi vous dis-je cela ? 100 milliards, ce n'est pas un chiffre absurde. Ce n'est pas un chiffre qui sort d'une imagination d'un idéologue. C'est simplement ce qu'il faut pour arriver à commencer à rembourser la dette dans cinq ans. Dans ce contexte, oui, les dotations continueront de baisser. Ce que je propose, c'est que la baisse soit moindre que celle que vous venez de connaître, *grosso modo* autour de sept milliards et demi sur cinq ans. Ça fait à peu près un milliard et demi par an. Je propose qu'elle soit négociée avec des contreparties. La première des contreparties, c'est la réduction des contraintes, la deuxième, c'est la mise en place de cet article 40 qui permet d'éviter que l'Etat ne continue à vous transférer des charges. Je prends l'exemple des rythmes scolaires. Vous allez me dire, ça ne vous concerne pas. Si, ça vous concerne. Vous avez des transports scolaires et à travers les transports scolaires, vous avez été impactés par cette réforme. Moi, je veux la supprimer, je veux laisser aux collectivités locales la plus grande liberté de faire ou de ne pas faire dans ce domaine. Je sais que c'est difficile. Je ne propose pas que des choses faciles. J'essaie d'être ambitieux pour l'avenir de mon pays.

Ensuite, je propose qu'on augmente le temps de travail dans le secteur privé par négociation et dans le secteur public. L'augmentation du temps de travail étalée sur la durée négociée, c'est la seule manière, de mon point de vue, de rétablir à moyen et long terme, l'équilibre des finances publiques. Un peu moins d'emplois publics avec des fonctionnaires ou des contractuels qui travaillent *grosso modo* 39 heures, c'est l'objectif que je me fixe pour la fin du quinquennat.

Enfin, je proposerai, s'agissant de l'allocation sociale unique, qu'on ait une négociation avec les Départements. Les Départements peuvent prendre en charge l'ensemble de la gestion. Il faut qu'ils aient tous les outils permettant de le faire et, en particulier qu'ils aient la possibilité d'avoir une forme d'autorité sur les caisses d'allocation familiale pour gérer cette nouvelle prestation. Je rappelle que cette nouvelle prestation, c'est l'addition de prestations existantes pour lesquelles évidemment les ressources correspondantes devront être affectées. Ou alors les Départements estiment que ce n'est pas possible, que c'est une situation qui est incompatible avec leur situation financière ou avec leurs objectifs. C'est un débat qu'il faudra qu'on ait. Je pense que ce sont les Départements qui sont les mieux placés pour gérer cette allocation sociale unique, non pas pour des raisons financières, mais pour des raisons de proximité, pour des raisons de bon sens. Cette allocation, je veux qu'elle soit personnalisée. L'idée, c'est que parce qu'elle est unique, elle est personnalisée. On peut vraiment l'adapter à la réalité des situations des personnes qu'on a en face de soi. Si elle est gérée trop loin, si elle est gérée au niveau de l'Etat, on sait qu'on tombera rapidement dans une forme de bureaucratie. On tombera rapidement dans une forme d'automatisme qui ne permet pas de prendre en compte les réalités. Donc, je souhaite que ce soit les Départements. Je n'ai pas toutes les réponses. Ce sera un travail de négociation à conduire ensemble, mais je pense qu'on peut y trouver beaucoup

d'avantages et pour les Départements sur le plan financier et surtout pour les personnes les plus démunies.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup. Pour le groupe droite centre indépendants, c'est son Président, notre ami sénateur, Benoît Huré, qui vous interroge et ensuite pour le groupe de gauche, ce sera Mathieu Klein qui se prépare.

**Benoît HURE, Sénateur, Président du Département des Ardennes, Président du Groupe Droite Centre Indépendants de l'Assemblée des Départements de France (DCI)**

Bonjour, Monsieur Fillon, cher François. Je vous ai entendu avec beaucoup d'attention. Le mode de désignation des élus départementaux a fait l'objet de nombreux débats. Vous avez apporté un certain nombre d'explications. Très concrètement et dans les délais que vous avez mis en avant, souhaitez-vous conserver ce mode de scrutin ou éventuellement le faire évoluer avec différentes modalités, dont celle du conseiller territorial ?

**François FILLON**

Je vous ai répondu. Je propose qu'on ne touche rien durant les cinq ans qui viennent.

**Benoît HURE**

Merci de le rappeler.

**François FILLON**

Je le propose à la fois pour les collectivités et pour les grandes réformes institutionnelles. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des problèmes institutionnels qui se posent dans notre pays et qu'il ne serait pas nécessaire de revoir un certain nombre d'équilibres. Je dis simplement qu'on ne peut pas faire en même temps, les efforts et les réformes nécessaires pour faire redémarrer l'économie, pour nous remettre à niveau, pour atteindre le plein emploi, ce qui doit être notre priorité, et en même temps conduire des réformes institutionnelles. Je nous connais, si on fait des réformes institutionnelles, ça va nous passionner, nous, les responsables politiques et les élus. Pendant qu'on fera des réformes institutionnelles, on ne s'occupera pas du reste. En plus, le reste, c'est difficile. Cela demande beaucoup de persuasion. Cela demande beaucoup de négociations. Cela demande beaucoup d'efforts. Je fais un choix pragmatique. Ce quinquennat pour moi, c'est un quinquennat de redressement économique. C'est un quinquennat où on remet les choses à leur place, l'autorité de l'Etat, le rôle des collectivités territoriales. Ce sera pour mon successeur la réforme des collectivités territoriales.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci, Mathieu Klein, Président du Département de la Meurthe-et-Moselle. Il est aussi Vice-Président du groupe de gauche et dans les instances dirigeantes de l'ADF.

**Mathieu KLEIN, Président du Département de la Meurthe-et-Moselle**

Merci, Dominique. Monsieur Fillon, bonjour. Vous avez rappelé à l'instant que vous organisiez une diminution des dotations aux collectivités de l'ordre de 7 milliards d'euros sur les cinq prochaines années. Vous avez également dans votre projet prévu la diminution de 500 000 du nombre de fonctionnaires. Vous avez également précisé que vous n'entendiez pas revenir sur la libre administration des collectivités territoriales, mais que celles-ci seraient concernées au premier chef par les enjeux de ressources humaines. La question que je veux vous poser est la suivante : comment rendre compatibles à la fois ces exigences de diminutions importantes que vous évoquez avec la libre administration des collectivités ? Enfin, je voudrais vous interroger sur la question de l'autonomie de la

fiscalité des collectivités. Les Régions bénéficieront bientôt d'une part de TVA, ce qui permet de garantir, d'un certain point de vue, la libre administration des collectivités dans une logique de décentralisation. Entendez-vous, par exemple, procéder de la même façon en libérant pour les Conseils départementaux une part d'autonomie fiscale plus importante et en tout cas qui ne serait pas uniquement indexée sur les dotations de l'Etat ? Merci.

### **François FILLON**

Sur le premier sujet, 500 000 emplois publics sur *grosso modo* 5 600 000. Il y a 5 600 000 emplois publics en France. C'est un petit peu plus que nos voisins allemands qui ont 15 millions d'habitants de plus. Est-ce que nous sommes beaucoup plus heureux, beaucoup mieux gérés et beaucoup mieux administrés que nos voisins ? Je n'en suis pas sûr. En tout cas, je vous dis qu'on ne réduira pas la dépense publique sans une réduction des effectifs des Fonctions publiques. Si on n'était pas en situation de déficit, si on n'avait pas 2 200 milliards de dettes, la question ne se poserait pas. Aujourd'hui, elle se pose.

500 000, c'est 8 %. 8 % sur cinq ans, c'est en gros 1,6 ou 1,7 % par an. Ce ne sont pas des chiffres absurdes. Je sais qu'on les présente de façon apocalyptique. On va supprimer les infirmières, les policiers. Naturellement, tous les fonctionnaires sont policiers et infirmières ! Il n'y a pas de bureaucratie dans notre pays, il n'y a pas de doublon. Il n'y a pas de problème de modernisation de l'administration à travers la numérisation. Les banques vont fermer leurs guichets parce qu'on va gérer nos comptes sur nos portables, mais ça ne concerne évidemment pas la sphère publique. On voit bien que tout cela est absurde et qu'il faut aller dans cette direction.

Je ne reviens pas sur l'autonomie des collectivités locales. Ça n'aurait aucun sens. C'est totalement contraire au projet que je viens de défendre. Qu'est-ce que je vous propose ? Je vous propose de passer des contrats ensemble, de se fixer des objectifs, de moduler les dotations en fonction aussi des efforts que les uns et les autres feront pour baisser la dépense publique. Je propose, à travers la possibilité de recruter vos personnels de façon plus directe, plus libre et hors de statut très contraignant, de vous donner une liberté de gestion plus grande. Au fond, il ne s'agit pas d'agir comme un caporal en disant aux collectivités locales « voilà le contingent de baisse d'effectifs publics que vous devez faire et je vais vous l'imposer ». Il s'agit d'essayer de construire ensemble un projet pour redresser notre pays. Il me semble que les responsables des collectivités sont, au premier chef, concernés par l'avenir du pays et qu'ils ne peuvent pas se désintéresser de la crise financière qui est en train de se profiler. C'est dans ce sens qu'on fera ce travail. Evidemment, l'augmentation du temps de travail, j'y reviens, c'est pour moi la clé. C'est la clé qui permet la diminution sur le long terme, négociée. C'est la clé qui permet la diminution des effectifs publics.

A la deuxième question, je ne peux malheureusement pas y répondre de façon positive. Aujourd'hui, dans l'état des finances publiques, ceux qui vous promettent de vous affecter une recette fiscale propre et stable vous racontent des histoires ou alors, ils vont s'engager dans un processus de creusement du déficit qui va conduire à une crise majeure. Oui, il faudrait le faire, mais la priorité aujourd'hui, c'est de réduire le déficit et de remettre notre pays à flot. Dans ce contexte, ce serait totalement démagogique et illusoire de vous dire que je suis en mesure de vous proposer une solution dès 2017 qui permette d'affecter une fiscalité propre aux Départements ou aux autres collectivités. Ce n'est pas facile de vous répondre ça, mais j'essaie de dire la vérité et je pense que c'est mieux.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Jean-Baptiste Forray pour *la Gazette des communes, des Départements et des Régions*, notre hebdomadaire des collectivités territoriales.

### **Jean-Baptiste FORRAY, Rédacteur en chef délégué à La Gazette des Communes**

Monsieur Fillon, vous aviez dans une interview à *l'Express*, le 24 juin 2014, évoqué la fusion-absorption des communes dans les communautés de commune. Vous aviez dit « on

« passe de 36 000 communes à 6 000 ou 7 000 communes ». Il me semble que c'est une idée que vous avez aujourd'hui abandonnée : pourquoi ? J'ai une deuxième question toujours sur la Fonction publique pour prolonger la question de Monsieur Klein. Dans quelle mesure les collectivités seront-elles impactées par la suppression des 500 000 postes ? Est-ce qu'elles seront impactées à hauteur de 8 % comme vous l'évoquiez ? Enfin, dernière question, toujours sur la Fonction publique, sur le retour aux 39 heures. Est-ce que ces 39 heures seront payées 37, 38, 39 heures ?

### **François FILLON**

La première question, on voit que vous l'aviez préparée avant de m'avoir écouté puisque je vous ai répondu. Je vous ai répondu oui. J'ai toujours défendu l'idée qu'il fallait aller vers deux niveaux. On peut être d'accord ou pas. Je vous dis simplement que je considère qu'aujourd'hui, compte tenu des réformes qui ont été faites, comme les grandes Régions, compte tenu de l'exaspération des élus devant la multiplication des changements institutionnels et compte tenu de mes priorités économiques et sociales, cette réforme n'est pas possible. Je le dis avec la plus grande franchise. Donc, Président de la République, je n'engagerai pas de réforme dans ce sens et je propose de changer la logique et de laisser les territoires s'organiser. Ça prendra peut-être un peu plus de temps, mais ma conviction, c'est que les territoires vont s'organiser. Il y aura plus de fusions de communes qu'on le croit. Il y aura plus d'expérimentations en termes d'association de Départements, de fusion de Département ou, dans certains cas peut-être, de fusion-absorption de Départements dans des Régions. Je n'en sais rien. En tout cas, ce que je propose, c'est de donner la liberté aux territoires.

Sur la deuxième question, j'y ai d'une certaine façon répondu. Je proposerai des objectifs. Dans la discussion que nous aurons pour bâtir un contrat de mandature, ces objectifs figureront. Néanmoins, c'est à vous, c'est aux collectivités locales de produire leur propre politique et de voir, à travers les ressources dont elle dispose, si elles peuvent vraiment se passer de toute réduction d'effectifs ou si elles ne le peuvent pas. Ma conviction, c'est évidemment qu'elles sont contraintes de le faire. D'ailleurs, beaucoup le font en réalité. Beaucoup de collectivités, y compris sans doute celles qui sont représentées ici, ont déjà fait des baisses d'effectifs de l'ordre de ce que je propose dans la durée d'un mandat. Cela montre d'ailleurs que ce n'est absolument pas impossible. La clé, c'est l'augmentation du temps de travail. D'ailleurs, je pense que chacun devrait comprendre que pour sortir un pays qui est en grande difficulté avec 2 200 milliards de dettes, qui va tout droit vers la crise financière, il n'y a pas d'autres solutions à un moment donné que de dire « on se retrouse un peu les manches, on fait un tout petit effort supplémentaire et on va sortir le pays des difficultés. » J'ajoute qu'on n'est pas seuls au milieu de l'océan. On vit dans un continent européen où nous sommes les seuls à avoir adopté la politique de baisse du temps de travail, autoritaire en tout cas, qui est la nôtre.

Vous me dites « 39 heures payées combien ? » C'est la négociation qui sera conduite avec les personnels. Il y a aujourd'hui des questions qui se posent en termes de perspective de carrière. Il y a des questions qui se posent en termes d'organisation du travail. Que proposons-nous aux fonctionnaires de notre pays aujourd'hui ? Zéro augmentation de salaire pour les dix ans qui viennent. C'est ça la vérité, c'est ça la politique qui est conduite en ce moment. C'est la politique que j'ai conduite. C'est la politique que conduit le gouvernement à cause des difficultés économiques et financières qui sont les nôtres. Vous pensez qu'on peut continuer longtemps à gérer presque six millions de personnes en leur disant « vous aurez zéro augmentation de salaire et vous n'aurez pas de perspective de carrière ». Si on veut sortir de cette impasse, il faut accepter de se mettre autour d'une table, de discuter, de discuter d'augmentation de temps de travail, de discuter de perspective de carrière, de discuter d'augmentation de salaire et on arrivera bien à trouver un accord. En tout cas, c'est l'objectif que je me suis fixé.



**Dominique BUSSEREAU**

Monsieur le Premier Ministre, vous avez été rapide dans vos réponses. Vous avez droit à un temps de parole supplémentaire. Je pense que ça ferait plaisir à nos amis ultramarins d'avoir votre regard sur les collectivités d'outre-mer. Vous les avez connues, visitées. Quel est votre regard dans la France du XXI<sup>ème</sup> siècle sur l'organisation ultramarine ?

**François FILLON**

J'étais à la Réunion il y a quelques semaines. Je salue la Présidente du Conseil départemental. J'ai indiqué que s'il y avait des territoires qui avaient encore plus besoin de stabilité que les autres, c'est bien ceux-là. Je ne propose pas de Big Bang de l'organisation territoriale outre-mer. J'ai même pris un engagement qui va totalement contre l'ensemble du projet que je propose puisque j'ai dit qu'on ne toucherait pas aux niches fiscales outre-mer. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je vais arrêter de voyager pour ne pas promettre le maintien d'autres niches fiscales parce que je pense qu'on devrait supprimer les niches fiscales. L'Outre-mer est dans une telle situation de tension, de précarité que tous changements brutaux, notamment sur ces questions, déstabiliseraient complètement l'Outre-mer.

La deuxième chose que je propose, c'est que l'Outre-mer soit inscrit dans une autre perspective et soit associé à une politique maritime, mais pas seulement une politique maritime en termes de transport. Je parle là au plus grand spécialiste de transport que je connaisse qui est Dominique Bussereau. Je fais référence à une politique de gestion de la ressource que représente la zone économique de notre pays. On a la deuxième zone économique du monde grâce à nos Départements, à nos territoires ultramarins. Mon objectif, ce serait dans une seule structure gouvernementale d'associer cette économie bleue et la gestion des territoires ultramarins.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Monsieur le Premier Ministre. Merci, cher François, de ces réponses. Nous allons vous raccompagner en vous remerciant. Comme François Fillon a été précis et concis dans ses réponses, nous avons une petite interruption de séance de deux à trois minutes, mais ne partez pas trop loin, parce que nous allons redémarrer avec Monsieur Macron.

*La séance est interrompue quelques minutes.*

**Dominique BUSSEREAU**

Cher ami, après François Fillon, nous avons le plaisir et l'honneur d'accueillir Emmanuel Macron. Emmanuel les règles, vous les connaissez, dix minutes d'intervention devant nous et ensuite deux questions que je poserai au nom de l'ensemble des Présidents de Département. Une question sera posée par un élu du groupe de droite, une question sera posée par un élu du groupe de gauche. Jean-Baptiste Forray pour ce qu'il est convenu désormais d'appeler vraiment *la Gazette* terminera les questions. Merci de votre présence. Vous avez bien évidemment la parole.

## Intervention d'Emmanuel MACRON (En Marche)

### Emmanuel MACRON

Merci Beaucoup, Monsieur le Président, cher Dominique. Mesdames, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs, bonjour. Je suis ravi d'avoir l'opportunité de pouvoir échanger avec vous ce matin, d'exposer les grands axes de la politique en matière de collectivité territoriale et plus particulièrement pour les Départements. J'ai pu en mesurer l'importance dans mes fonctions de ministre, depuis également le début de cette campagne en me déplaçant sur le territoire. Et puis ces dernières années, quelles que fussent les majorités en place, les Départements ont constamment été un sujet de débat, parfois bégayant, mais constant.

Quand on veut transformer le pays, réformer les politiques publiques, qu'elles soient économiques, sociales ou d'aménagement, les Départements sont des partenaires indispensables. Compte tenu de ce que j'ai pu présenter durant les semaines précédentes en la matière, il est évident que les Départements seront des acteurs importants comme ils le sont dans nos territoires en matière d'infrastructure numérique, comme ils ont commencé à l'être. On pourra y revenir dans la discussion et je souhaite renforcer ce sujet. En termes de santé, en termes d'insertion professionnelle et sur tous ces sujets, il est évident que je ne mésestime pas le rôle du Département et que la politique que je souhaite conduire compte bien les ancrer.

Au-delà des réformes récentes, c'est bien un espace de solidarité qui se construit au niveau départemental et qui est indispensable pour tenir les équilibres de notre pays. Je crois en une politique de la compétitivité française, en la politique du renforcement de cette compétitivité, justement en nos transformations. En même temps, je crois en des espaces de solidarité pertinents qui structurent nos territoires.

A ce titre, dans les dix minutes qui me sont imparties, je voudrais insister plus spécifiquement sur deux grands axes qui sont au cœur de ce pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités que je souhaite nouer et qui se déclinera entre l'Etat et les Départements.

Je veux adopter une autre méthode durant les cinq années à venir, si on veut vraiment rompre avec ce qui s'est fait, avec la méthode de l'ajustement six mois par six mois ou année par année, si on est honnêtes avec nous-mêmes, de gauche comme de droite. Donc, les cinq années à venir pour moi doivent être structurées par un pacte qui se négocie au début du quinquennat et dans lequel on définit à la fois les objectifs, les modalités et précisément les équilibres. Ce pacte de confiance que j'ai pu appeler un pacte girondin entre l'Etat et l'ensemble des collectivités et donc avec les Départements, il doit d'abord clarifier la question financière. Elle est évidemment devenue un enjeu central et avec un premier objectif qui est de donner de la stabilité et de la visibilité. Je l'ai dit, je pense que nous devons faire des efforts en termes de finances publiques. Ces efforts, je les ai déclinés sur le quinquennat à venir, de l'ordre de 60 millions d'euros. Ils se déclinent entre l'Etat, la sécurité sociale, la sphère sociale au sens plus large et les collectivités territoriales.

Sur les collectivités territoriales, c'est dix milliards d'euros sur les cinq années à venir, tout échelon confondu, mais avec une modalité différente. En effet, je souhaite qu'on puisse construire des marges de manœuvre essentiellement fléchées sur les dépenses de fonctionnement et que ça ne passe pas par une baisse de la dotation. Je souhaite que ce ne soit pas une décision prise chaque année de baisse unilatérale de la dotation, mais bien une stratégie construite en donnant les moyens à l'ensemble de ces collectivités, et donc en particulier aux Départements, de pouvoir piloter les finances territoriales. Je le redis ici. Je ne crois pas à la méthode des baisses unilatérales de dotation parce qu'on l'a bien vu, elles permettent soit de créer de la contraction de l'investissement local – je rappelle que c'est 75 % de l'investissement public –, soit de créer des situations de blocage complet

que les Départements connaissent extrêmement bien. Il ne s'agit ni de laisser filer la dépense ni pour autant de rester dans un pilotage tel qu'il s'est décliné depuis un peu plus de six ans et qui conduit à des situations justement de blocage.

Dans le pacte que nous concluons dès la fin de l'été, nous définirons des engagements de maîtrise et de réduction de dépenses qui seront rigoureux et qui seront évalués chaque année avec une conférence territoriale. Celle-ci se tiendra chaque semestre autour du Premier Ministre avec les représentants des associations d'élus pour suivre les engagements pris de part et d'autre et l'évaluation des désengagements. Je crois qu'il faut remettre de l'évaluation, de la transparence pour aussi pouvoir partager la contrainte de manière dynamique.

En même temps, je l'évoquais, les territoires ont souffert d'une récente baisse de dépenses d'équipements. Je m'engage à ce que les collectivités locales puissent bénéficier aussi, dans une logique de projet, du plan d'investissement qui fait partie du programme que j'ai présenté il y a quelques semaines. Ce plan d'investissement, il aura une composante en particulier numérique, environnementale et d'infrastructure qui pour les Départements est extrêmement structurante et à laquelle ils pourront avoir accès par le biais des appels à projets ainsi prévus.

Dans ce plan, nous prévoyons de moderniser les réseaux existants et les interconnexions dans les collectivités locales. Nous soutiendrons la modernisation des transports dans une logique d'appui au développement de nouveaux services plutôt qu'une logique d'ailleurs traditionnelle de grands plans d'infrastructure non financés. Nous développerons les équipements collectifs performants en particulier dans les Outre-mer pour soutenir l'activité économique et améliorer la vie quotidienne des habitants. Il y a un plan de développement des infrastructures en particulier numérique et des infrastructures de transport qui fait partie de ce plan quinquennal d'investissement et qui viendra en soutien de nos collectivités et en particulier des Départements.

Enfin, il faudra bien sûr mettre fin à la situation que vous connaissez au quotidien et qui fait qu'aujourd'hui les Départements financent sur leur budget propre 39 % du revenu de solidarité active, 69 % de l'allocation personnalisée d'autonomie et 75 % de la prestation de compensation du handicap.

A ce titre, je suis de ceux qui soutiennent le principe de la décentralisation des allocations sociales, qui avait été mis en œuvre par Jean-Pierre Raffarin au début des années 2000. Elle a eu des effets positifs, elle a permis d'avoir un service public plus proche, la mise en œuvre d'un suivi plus individualisé. Mais il faut bien le dire, sur certaines de ces prestations, les Départements sont devenus des payeurs aveugles dont les recettes n'ont absolument pas la même dynamique ni la même logique de dynamique que leurs dépenses. Je pense en particulier à plusieurs Départements. Le Département du Nord connaît d'importantes difficultés financières, pris en tenaille entre la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation du nombre de ménages bénéficiant du RSA. On demande aujourd'hui aux Départements de choisir entre les prestations sociales, l'école et la culture. C'est cela la situation dans laquelle on place aujourd'hui les collectivités.

Pour mettre fin à cette dérive, je souhaite donc que le versement et le financement du RSA soient recentralisés. Nous ouvrirons dès l'été une concertation avec vous sur ce sujet. Qu'on s'entende bien, il ne s'agit pas ici d'enlever aux Départements leurs compétences en matière d'insertion. Nous voulons placer l'action au bon niveau, celui de l'Etat pour la solidarité nationale, et pour des prestations qui n'ont rien à voir avec les dynamiques départementales, qui aujourd'hui – on le sait bien – ne sont pas dûment compensées. Nous voulons placer l'action niveau de Département pour l'accompagnement de proximité. Voilà le premier pilier du pacte que j'entends fonder. Il consiste donc en des engagements financiers clairs et une méthode renouvelée.

Le second pilier, ce sera l'assouplissement des contraintes de gestion qui pèsent sur les Départements. Là-dessus, c'est pour moi un axe qui est au moins aussi important. Je le disais, ce contrat, ce pacte de confiance, ne peut fonctionner que si le caractère unilatéral

d'une norme qui s'impose aux collectivités territoriales, y compris les Départements, n'est plus pensé de la même manière. Donc, pour redonner des marges de manœuvre, pour donner plus de souplesse, il est évident qu'il faut d'abord aller plus loin, être plus radical dans la simplification. Là aussi, il faut bien le dire. Je crois qu'il y a eu un large consensus de gauche comme de droite pour vouloir aller en ce sens. Est-ce que les résultats sont au rendez-vous ? Force est de constater que pas totalement. En la matière, il faut nous attaquer à la fois au stock et au flux normatif pour l'adapter davantage à la réalité des territoires, pour lui donner justement plus de pertinence d'abord en concevant différemment les normes. Je demanderai aux ministres d'élaborer des lois qui laissent plus de souplesse d'application aux territoires. J'accompagnerai d'ailleurs cette réforme de méthode d'une plus grande déconcentration. Redonner de la souplesse et plus d'intelligence à la norme sur les territoires, c'est donner aussi plus de souplesse aux fonctionnaires de l'Etat en charge des services de l'Etat sur le territoire en matière d'application de celle-ci. Il ne s'agit pas de revenir sur l'égalité républicaine à laquelle nous sommes tous et toutes attachés, mais d'avoir aujourd'hui une gestion de l'Etat qui soit moins dictée par la circulaire uniformisante que par la responsabilisation des fonctionnaires et en particulier de ceux qui sont en poste dans les Départements.

Le second point, c'est d'aller plus loin dans ce qui a été commencé avec la réforme de 2013 et le conseil d'évaluation des normes. Je souhaite qu'on donne un rôle plus contraignant à la fois dans la fabrication des nouvelles normes, mais dans l'évaluation aussi des normes existantes au conseil. Le but est qu'on aille plus loin dans la révision de ces normes existantes et qu'on soit collectivement davantage garants de la complexité que certaines normes créent sur le territoire. Là-dessus, je souhaite que cette conférence nationale de territoire, que j'ai annoncée, puisse être chargée de veiller et de suivre la suppression des normes les plus pénalisantes. Je souhaite aussi que dans le travail législatif, et – j'y reviendrai dans les prochaines semaines – un temps d'évaluation des normes existantes, beaucoup plus qu'il ne l'est aujourd'hui, soit prévu et donc qu'on puisse avoir aussi ce travail de suppression du stock normatif qui aujourd'hui pèse sur les collectivités, en particulier les Départements.

Assouplir les contraintes de gestion, c'est aussi mettre fin aux décisions, qui prises d'en haut sans concertation, les impactent. Je veux penser là aux modalités de gestion et de fonctionnement de la fonction publique territoriale. Je l'ai dit, je souhaite – et je m'engage en ce sens – qu'on délie les collectivités territoriales de l'obligation de suivre les évolutions de rémunération de la fonction publique d'Etat. Il n'est pas normal aujourd'hui que, lorsqu'une décision est prise pour une des trois fonctions publiques, de manière justifiée – je pense à la fonction publique hospitalière parce qu'elle vit des défis qui ne sont pas les mêmes que les autres –, cela conduit à augmenter la totalité de la structure, on le sait, des trois fonctions publiques et en particulier de la fonction publique territoriale. Donc, je souhaite que la fonction publique territoriale puisse être aujourd'hui gérée de manière plus pertinente, c'est-à-dire au contact du terrain soit au niveau des collectivités qui ont à gérer ces personnels.

Les recrutements sous contrat seront également facilités sans pour autant revenir sur le statut parce que je crois que ces deux éléments, une souplesse de gestion par catégorie et pas en totalité et une modernisation du périmètre du statut, sont des éléments qui redonnent des marges de manœuvre, donne de la souplesse et permettent d'accompagner des projets de territoire plutôt que des règles aujourd'hui uniformisantes.

Le troisième point est sans doute le plus important. Je veux donner aussi la possibilité aux élus locaux de mettre en œuvre des réformes de structure. Ces dernières années, notre carte territoriale et la répartition des compétences ont été profondément transformées. Je propose ici d'adopter une pratique de stabilité institutionnelle. Je ne vais pas vous proposer une nouvelle grande réforme institutionnelle, on pourra y revenir dans la discussion. Je pense que vous avez eu votre lot. Pourquoi ces réformes ont-elles parfois bégayé et là aussi toute majorité confondue ? C'est parce qu'on a pensé que les mêmes réformes pouvaient s'appliquer partout sur le territoire de manière totalement uniforme. Ma conviction, c'est que la réalité des territoires, des projets qu'ils portent – certains sont en

train d'ailleurs de le vivre et de le faire d'eux-mêmes par des rapprochements et des mutualisations –, sont profondément différents.

Vous savez que j'ai fixé à cet égard l'objectif de réduire d'un quart le nombre de Départements à l'horizon 2022, pas parce qu'un dogme me serait soudainement venu ou parce que je voudrais ranimer des réformes qui naguère étaient portées. Cette réforme ne sera ni mécanique ni unilatérale. Elle ne répondra pas à une logique administrative, mais à une logique de projet de territoire parce que la France est multiple. Il y a une France où les métropoles constituent nos atouts maîtres. Nous avons décidé collectivement d'adopter une définition large des métropoles. Je ne pense pas qu'on puisse aller vers une suppression des Départements partout où ils existent, au sens où les dernières dispositions l'ont prévu. Concernant les métropoles, je ne suis pas persuadé qu'elles soient des métropoles au sens de Hong Kong ou de Shanghai. Néanmoins, pour les principales métropoles françaises, il est évident, comme certains d'ailleurs ont commencé à le faire avec l'exemple de Lyon, que des rapprochements doivent se faire avec des modalités qui sont apportées par les élus et la dynamique locale.

Sur ces territoires où des métropoles fortes sont constituées, il est évident qu'il faut progressivement – et c'est l'objectif pour moi du prochain quinquennat – d'en faire de vrais pôles de prospérité et de croissance qui pensent au niveau du Département et qui pourront prendre en charge les attributions des Conseils départementaux. La loi NOTRe indique cette voie. La métropole de Lyon l'a défrichée de manière un peu particulière depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Je souhaite qu'on puisse aller plus loin. Cela ne concernera sans doute pas toutes les métropoles au sens administratif du terme. En tout cas, il ne faut pas s'y obliger, mais cela pourra concerner un bon nombre d'entre elles à commencer bien sûr par celle de Paris. Je crois que c'est un élément de simplification, de pragmatisme, d'économie collective qui est beaucoup plus efficace.

Il y a ensuite la France des villes moyennes. Là, le Département conserve tout son sens et son utilité. Il est l'échelon pertinent. Ce n'est ni la Région qui est trop lointaine, ni la commune rurale trop petite, ni la ville moyenne trop dépourvue de moyens aujourd'hui qui peuvent être les acteurs pertinents ou se substituer aux Départements. C'est bien le Département qui aujourd'hui doit être conforté dans ses fonctions et son rôle. Je distingue ces situations multiples parce que la multiplicité est sur notre territoire.

Enfin, de la même façon, dans la France rurale, le Département joue un rôle essentiel d'ingénierie de nos territoires, de soutien à nos communes. C'est pourquoi je compte en la matière le renforcer et lui donner justement toute sa place parce qu'il est pleinement essentiel.

Pour conclure, Monsieur le Président, vous l'avez compris, ce pacte que je propose, c'est un pacte d'efficacité et de responsabilité partagé sur le plan des finances publiques parce que je ne peux vous cacher la dureté de notre situation, mais je ne souhaite pas l'imposer d'en haut comme on l'a fait ces dernières années. C'est en même temps un pacte de pragmatisme en matière d'organisation parce que les logiques sur le territoire sont profondément différentes. Il nous faut les accompagner. Il faut accompagner une dynamique de projet. C'est pour cela que j'ai qualifié ce pacte de girondin et j'en assume le qualificatif parce qu'il repose avant tout sur l'intelligence des territoires. Merci de votre attention. (*Applaudissements*)

## **Questions-réponses**

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup. Habitant au bord de l'estuaire de la Gironde, je ne peux pas dire grand-chose contre le pacte girondin et pour d'autres raisons également d'ailleurs. Vous avez été un peu long Emmanuel. Tu as un peu dépassé ton temps de parole pour ne rien te cacher. Je vais poser une seule question. D'un côté stabilité institutionnelle et de l'autre côté quand même cette mesure qui fait peur à certains d'entre nous, même si tu l'as un

peu amoindrie, c'est l'affaire des métropoles et des Départements. Le gouvernement actuel a fait voter par le parlement, contre le Sénat, mais avec la majorité de l'Assemblée, une loi qui a fait des métropoles un peu partout, y compris inattendues, ou qui ne servent à rien parfois à mes yeux comme celle d'Île-de-France. Il y a un peu une incompatibilité entre la stabilité et cette affaire. C'est ma première question. La seconde est très rapide : le financement des allocations sociales dans le cadre d'une recentralisation, ça pose également débat. Nous avons eu ce débat. Nous l'avons eu au sein de l'ADF. André, un gouvernement dont tu faisais partie a voulu recentraliser, mais en même temps sur de mauvaises bases à nos yeux, en tout cas aux yeux de la majorité de l'ADF. Cela fait qu'on a stoppé la négociation et qu'on est toujours dans la phase budgétaire. Comment à la fois recentraliser et laisser les Départements agir sur le terrain ? Je ne veux pas dire que tout cela, c'est le paradoxe Macron parce que ce serait trop simple, mais comment recentraliser, être sur le terrain et comment être métropolitain et départementaliste ?

### **Emmanuel MACRON**

Sur le sujet de la stabilité institutionnelle et de ce que j'ai annoncé sur les fusions de compétences entre les métropoles et les Départements bien choisis, j'ai répondu. Je ne suis pas pour les grandes modifications institutionnelles par la loi et les grands débats théoriques. Je crois que nous en avons collectivement soupé sur le sujet. Je pense que la priorité du pays, c'est la réforme économique et sociale, sa modernisation et je concentrerai l'énergie du gouvernement et du parlement plutôt sur ces sujets. Par contre, on a le droit collectivement d'aller vers des changements de méthode dont nous sommes classiquement peu friands : le pragmatisme et l'évaluation. Le pragmatisme, c'est que la loi offre des capacités de faire. Utilisons-les. Je donne un cap. Je fais bien cette distinction, je ne parle pas de la totalité des métropoles parce qu'il y en a, en effet, trop. Il y a des métropoles qui ne sont pas de vraies métropoles au sens économique. On voit bien la différence. Quand on parle de Clermont, on n'est pas dans la même situation par rapport au Département du Puy-de-Dôme que quand on parle d'Aix-Marseille avec les Bouches-du-Rhône. C'est simplement la réalité. Regardez combien de communes, hors de Aix-Marseille, il y a dans le Département des Bouches-du-Rhône ; sous le contrôle collectif, il doit y en avoir une vingtaine. On voit bien que ces situations profondément différentes impliquent des réponses concrètes sur le terrain qui peuvent et doivent être différentes. Sur ce sujet, je pense qu'on doit tenir cette ligne. Je ne propose pas de modification institutionnelle et législative. Je propose simplement un plus grand pragmatisme et une plus grande efficacité dans le cadre de la loi actuelle. Ce n'est pas un paradoxe. Le pragmatisme, c'est le refus de la simplicité doctrinale.

Ensuite, sur le deuxième volet, je crois à nos institutions et à leur clarté. C'est pour cela que je crois qu'un Président de la République, il n'a pas vocation à commencer la discussion sur l'année de référence de l'indemnisation du RSA avec l'ADF. D'abord, vous êtes d'après négociateurs. Tu es un âpre négociateur, Monsieur le Président. Ensuite, j'illustrerai une méthode contre laquelle je m'érige. Je pense qu'il faut définir un principe. Je suis favorable et je m'engage sur la recentralisation. Je pense que c'est l'intérêt des Départements. Il ne m'a pas échappé que cette discussion avait eu lieu et avait échoué sur des modalités techniques. Je le regrette. Je souhaite donc qu'elle puisse aboutir dans les meilleurs délais et que celles et ceux qui seront en charge de la négociation aient l'intelligence collective de la faire aboutir. Mais il me semble que cette recentralisation d'un tel financement n'est en rien contradictoire avec le rôle en particulier social et d'insertion que peut avoir le Département sur le terrain parce que ce sont deux choses profondément différentes. J'ai pris soin ici de le rappeler. Donc, je ne souhaite pas en la matière modifier en quoi que ce soit le rôle des Départements sur ce volet essentiel de leur action. Je souhaite simplement clarifier une situation financière qui est de toute façon devenue intenable quand on regarde la dynamique de la dépense sur laquelle vous ne pouvez rien, la dynamique de vos recettes qui est profondément décorrélée de la réalité de cette dépense. Il est donc nécessaire d'agir.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup. Première question pour le groupe majoritaire de l'ADF. Pierre Bédier qui est notre premier Vice-Président et qui comme chacun le sait est le Président du Département des Yvelines.

**Pierre BÉDIER, Président du Département des Yvelines**

Oui, mais ce n'est pas au titre des Yvelines que je vais m'exprimer, Monsieur le Président, bien que j'en ai envie.

**Dominique BUSSEREAU**

Au nom de la France !

**Pierre BÉDIER**

Monsieur le ministre, je vous ai écouté donc je ne vais pas poser strictement la question qui m'a été rédigée puisque vous y avez déjà partiellement répondu. Si je vous ai bien entendu, ce que vous souhaitez, c'est l'accroissement des métropoles ou plus exactement qu'on continue à avoir des métropoles et que ces métropoles concentrent la richesse. Donc, ma question est : pour les territoires ruraux et pour les territoires périurbains – parce qu'on oublie parfois qu'entre l'urbain et le rural il y a cet espace périurbain –, quel mécanisme de solidarité institutionnelle ou financière prévoyez-vous ?

**Emmanuel MACRON**

Si vous m'avez bien écouté, vous avez noté que j'ai pris soin de distinguer les réalités multiples de notre territoire. Je crois d'ailleurs qu'on se trompe à vouloir opposer la France des villes et la France des champs, la France des métropoles et la France rurale ou périphérique. La France, c'est cet ensemble et je crois à son unité. Je dis simplement que si on veut empêcher ou ralentir la réussite des métropoles, on se trompe collectivement parce qu'elle tire l'ensemble de nos économies donc il faut les laisser réussir, simplifier au maximum les dispositifs, simplifier et faire les réformes économiques qui s'imposent pour que les métropoles réussissent dans un monde de concurrence.

Le sujet des métropoles, ce n'est pas la concurrence avec la France rurale et périphérique, c'est la concurrence avec les métropoles du reste du monde. A côté de cela, vous avez – et la France vit de cette multiplicité de dynamiques territoriales –, une France des villes moyennes, une France de la ruralité, une France des quartiers. Notre rôle collectif, c'est justement de tricoter l'unité et l'homogénéité, la cohésion de ces territoires. Oui, je crois aux logiques de péréquation. Les lois récentes d'ailleurs les ont prévues et je ne souhaite pas les supprimer à cet égard. Les modalités de péréquation sont extraordinairement complexes à négocier et elles devront s'inscrire dans le cadre des équations financières que ce pacte de confiance définit. Je crois que la péréquation doit s'inscrire dans cette logique pluriannuelle que j'évoquais. Donc on a les instruments de la péréquation en France, mais qu'est-ce qui fait qu'on n'arrive pas à répondre aujourd'hui à la problématique qui est posée sur certains territoires ? L'incohérence de la dynamique des ressources par rapport à la dynamique des dépenses, ce qu'on vient de dire sur le RSA, et le fait que, quand bien même cette péréquation existe et est réaffirmée par des lois de finances, elle est gérée d'une année sur l'autre. Or on a besoin d'une stabilité et d'une visibilité sur l'ensemble de ces sujets. C'est pour cela que je crois à la démarche quinquennale qu'il s'agisse justement de la stabilité et des dotations, qu'il s'agisse de la responsabilité partagée pour baisser les dépenses de fonctionnement, qu'il s'agisse également de la péréquation entre les collectivités.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Stéphane Troussel est le Président du Département de la Seine-Saint-Denis. Il fait partie des instances exécutives de l'ADF.

**Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine Saint-Denis**

Monsieur le ministre, bonjour. Vous avez indiqué à propos des Départements qu'ils étaient devenus des payeurs aveugles des allocations de solidarité nationale. C'est vrai, mais de fait, ce ne sont pas seulement des payeurs aveugles. Avec le financement des trois principales allocations qui relèvent de la solidarité nationale, et avec ce déséquilibre croissant entre la part prise en charge par l'Etat et par nos Départements, c'est l'impôt local qui a de plus en plus contribué au financement de ces allocations de solidarité nationale. Chacun le sait, il est particulièrement injuste et d'ailleurs, on s'est retrouvé dans une situation où finalement, ce sont les territoires les plus pauvres, qui ont souvent les populations les plus précaires, les plus nombreuses, qui ont de fait surfiscalisé leur territoire. C'est donc un premier sujet.

Concernant le deuxième sujet, je crois que dans votre programme, vous indiquez que vous souhaitez que les demandeurs d'emploi « se voient contraints » – c'est la seule expression que j'utilise, mais ce n'est peut-être pas la bonne, vous nous le précisez – d'accepter une offre d'emploi au bout du premier ou du deuxième refus. Est-ce à dire, en ce qui concerne les allocataires du RSA, que vous seriez dans la même démarche ? Est-ce que ce serait l'Etat ou les Départements qui apprécieraient cette situation ?

**Emmanuel MACRON**

Votre première remarque, je la partage. C'est d'ailleurs ce qui m'a conduit à proposer l'exonération pour 80 % d'habitants de la taxe d'habitation. C'est un impôt injuste qui – là je parle plus du bloc communal – a conduit à des inégalités sociales et territoriales extrêmement fortes en maintenant l'autonomie fiscale de nos communes, et parce qu'il répond à la logique et à la dynamique que vous venez d'évoquer. C'est d'ailleurs pour cette raison que je propose de traiter le sujet du RSA dès le début et que je propose un vrai pacte quinquennal pour redonner de la visibilité. Si on n'arrive pas à traiter le problème du financement juste en statique et en dynamique des prestations sociales, qui aujourd'hui sont prises en charge par le Département, on crée des situations d'inégalité que j'ai rappelées, en particulier pour un Département comme le Nord et un Département que vous connaissez bien. Il y a une concurrence qui se crée entre la politique sociale ou très sociale et la politique scolaire ou les autres politiques qui sont conduites par le Département. Je ne peux que souscrire à votre premier point. Mais il impose esprit de responsabilité et visibilité. Là-dessus, je crois qu'il faut être clair.

Sur le deuxième point, je propose en effet une réforme structurelle de notre organisation du chômage et de la formation professionnelle. Je propose d'abord, comme nous l'avons fait avec la maladie – je dis « nous » parce que ça a été un compromis de gauche et de droite – de le faire sur le chômage. Le chômage n'est plus un risque sur lequel vous pouvez vous assurer à titre individuel et qui ne peut reposer que sur les salariés. Ce n'est plus la réalité. Ce système a été pensé à une époque où le chômage était extraordinairement résiduel. C'est aujourd'hui un risque social qui touche tout le monde, quel que soit le statut, quel que soit le secteur d'activité. Qu'est-ce qui fait aujourd'hui que vous n'êtes pas couverts et que vous ne bénéficiez pas de l'assurance chômage quand vous êtes un agriculteur, un commerçant, un artisan, un entrepreneur. Il n'y a pas de justice à ce que ce ne soit que les salariés. Donc j'universalise le chômage. Ce faisant, je fais glisser le financement du chômage, comme nous l'avons fait pour la maladie de la cotisation sociale vers l'impôt. C'est une réforme qui me paraît être d'une part beaucoup plus juste, d'autre part beaucoup plus cohérente avec la compétitivité dans laquelle nous sommes plongés puisqu'il faut alléger tout ce que nous payons sur le facteur travail. Aujourd'hui, nous faisons payer par le travail un risque qui ne dépend pas et qui n'est plus uniquement lié aux salariés. Donc, je l'universalise. Ce faisant, j'ouvre le droit beaucoup plus largement. C'est en effet un système qui existe dans les pays scandinaves qui ne sont pas réputés pour être des pays barbares ou profondément injustes.

La contrepartie de cela, c'est que ce n'est plus un droit sur lequel vous avez accumulé la possibilité de rester à l'assurance parce que vous avez vous-mêmes cotisé. C'est un



élément de solidarité nationale qui est financé par l'impôt. Donc, il implique des droits et des devoirs. Aujourd'hui où en effet notre système contrôle les bonnes diligences faites par le chercheur d'emploi, mais considère qu'il y a un droit à l'indemnisation puisque des cotisations ont prévalu, nous sommes dans une situation extraordinairement hypocrite. On peut se le dire ici. Ça fait des années qu'une partie des gens dont la sensibilité est plutôt de droite, parle d'assistanat en évoquant de ce système et une partie de notre sphère politique qui est plutôt de gauche qui refuse même l'idée de contrôle en disant « on a forcément que des gens vertueux dans le système du chômage ». Bilan des courses : nous avons un système qui n'est ni juste ni efficace.

Fort de cette réforme en profondeur que je propose, comme c'est une assurance universelle payée par l'impôt, je demande en contrepartie de ces droits donnés à tous de vrais devoirs. Le devoir, c'est que lorsque vous tombez au chômage, vous avez un bilan de compétence qui est fait dans les quinze jours. Si des offres décentes d'emploi existent, vous pouvez en refuser deux, ensuite, vous perdez vos droits. Ça me semble tout à fait normal au regard de quelque chose qui est financé par l'impôt. S'il n'y a pas d'offres décentes dans votre territoire, il y a une aide à la mobilité qui est apportée pour pouvoir accéder à cette offre dans un autre territoire. Il y a surtout une formation en profondeur de celles et ceux qui n'ont plus de qualification qui permet de répondre aux besoins d'emploi. C'est la seule manière de répondre au défi qui nous est collectivement posé. Nous sommes dans une économie qui est en transformation profonde. Des métiers sont en train de disparaître, d'autres sont en train de réapparaître. Penser une seule seconde qu'on règle ce problème en disant on va raser gratis et tout le monde sera indemnisé est faux. Penser une seule seconde qu'on va régler le problème en réduisant la durée d'indemnisation du chômage fait qu'on basculera simplement plus rapidement des chômeurs vers les minima sociaux et aujourd'hui ce qui est financé par les Départements. La réalité, c'est que nous avons un défi d'une part de responsabilisation de tout le monde d'où ce système de contrôle, en effet, et du droit à deux refus uniquement et un système de requalification. Nous sommes dans une économie des compétences. Ce que nous avons raté dans les années 80 et le début des années 90 lorsque la sidérurgie a été profondément bousculée, lorsque les mines ont fermé, lorsque le textile a été bousculé, c'est-à-dire de reformer nos concitoyens qui étaient sur des qualifications qui ne correspondaient plus aux nouveaux métiers, nous devons le faire à vitesse accélérée. C'est l'objet de la réforme du chômage et de la formation professionnelle que je propose.

**Pascal COSTE, Président du Département de la Corrèze**

L'applique-tu au RSA ?

**Dominique BUSSEREAU**

C'est une question non prévue, mais qui est fulgurante.

**Emmanuel MACRON**

Je ne l'applique pas au RSA. Sur le chômage, la logique est totalement différente. Ce que je dis sur le RSA, c'est que je souhaite revenir justement à une part de travaux d'intérêt général et d'activités de réinsertion dans le cadre du RSA. Ce n'est pas un hommage au Président Straumann qui l'a fait de manière fugace et unilatérale. Je souhaite l'orchestrer et le faire de manière construite. En la matière, la logique du RSA est profondément différente de celle du chômage aujourd'hui. Elle est profondément différente. Ce n'est pas une assurance pour ce qui est du RSA et ce n'est pas une logique aujourd'hui de recherche active. C'est très différent.

**Dominique BUSSEREAU**

C'était la question sauvage de Pascal Coste. Quand j'étais ministre de l'Agriculture, qu'il était Président des jeunes agriculteurs, j'étais habitué. J'ai reconnu la voix. Jean-Baptiste Forray pour la fameuse *Gazette des communes*.

**Jean-Baptiste FORRAY, Rédacteur en chef délégué à la Gazette des Communes**

François Mitterrand, Jacques Chirac, François Hollande étaient élus de Départements ruraux. Ils étaient tous trois Présidents de Conseils généraux. Vous n'êtes pas issus de ce monde-là. Vous n'avez jamais été élu local. Je souhaiterais savoir quel lien charnel ou peut-être philosophique vous entretenez avec ce qu'on appelle aujourd'hui les territoires.

**Emmanuel MACRON**

D'abord, je dois vous apprendre une nouvelle, c'est qu'on peut avoir un lien avec les territoires sans être élu des territoires. Je crois que c'est le cas de plusieurs millions de nos concitoyens, en tout cas, je l'espère. Je vous le souhaite parce que c'est ce qui construit la légitimité ou le sentiment d'appartenance, y compris à votre action.

Je suis un enfant de la province. Ce lien charnel, je le construis comme chacune et chacun d'entre nous par l'histoire qui est la sienne. Je ne suis pas né à Paris ni dans la haute fonction publique ni dans la banque d'affaires comme certains peuvent le croire ou parfois chercher à le résumer. Je viens de la Somme qui est un Département qui a connu beaucoup de difficultés. J'y suis resté jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est là que j'ai construit le cœur de ma compréhension, de mon rapport au pays, avec une famille qui était partagée entre la Somme et les Hautes-Pyrénées. C'est entre ces deux Départements dont les logiques et les réalités sont profondément hétérogènes que j'ai construit mon identité, mon parcours, mes sensations, mon rapport au pays. Paris n'était à l'époque qu'un rêve, bien lointain. J'ai gardé d'ailleurs ces liens puisque ma famille est restée provinciale. Ce lien avec les territoires et y compris avec les territoires non métropolitains et cette angoisse qu'a une partie de la France qui se sent décrochée parfois, je les connais, je les ai vécus. C'est ceux qu'a vécu une bonne partie de ma famille puisqu'elle habite encore aujourd'hui dans des territoires qui ont vu leurs économies se désagréger, qui ont vu les choix faits par les uns et les autres, faire disparaître des services publics. Ils ont vu les espoirs, à un moment nourris, déçus. C'est cela ma relation avec les territoires. Elle est familiale et d'expérience.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Emmanuel Macron, d'avoir été notre invité. (*Applaudissements*)

Pendant qu'Emmanuel Macron nous quitte. Je donne, à sa demande, un court instant la parole à André Viola, notre secrétaire général.

**André VIOLA, Président du Département de l'Aude, Président du Groupe de Gauche de l'Assemblée des Départements de France**

Très rapidement, certains Présidents de gauche sont chaque jour confrontés à l'attitude d'élus du Front national dans leur assemblée ou sur leur territoire. Ce dernier souvent ne respecte pas les principes de la démocratie dans nos assemblées ni les valeurs républicaines. Donc, le groupe de gauche n'attendant strictement rien de la candidate à la présidentielle qui va être représentée dans quelques minutes, nous ne poserons donc pas de question à son représentant. Je tenais à vous en informer et je vais en profiter pour accompagner Emmanuel Macron et accueillir le candidat suivant, Benoît Hamon.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci, André. Nous avons, comme vous le constatez, une petite minute de pause, mais Monsieur Rachline qui représente Madame Le Pen est déjà à proximité. Je vous demande de ne pas vous éloigner.

Nous accueillons David Rachline qui est sénateur. Vous connaissez les règles du jeu de cette matinée. Je vous remercie de vous y prêter. Vous allez pouvoir intervenir pendant dix minutes. Ensuite, je vous poserai deux questions au nom de mes collègues, Présidents des Départements de France. Ensuite, vous aurez une question du groupe majoritaire et

une question de Jean-Baptiste Forray pour *la Gazette*. Sommes-nous à l'antenne ? Je vous demande trente secondes d'attente. C'est dans votre intérêt, c'est pour que votre intervention puisse se faire sur les chaînes parlementaires *LCP* et *Public Sénat* qui pour l'instant interviewent Monsieur Macron à sa sortie. Donc je vous demande un court instant d'attente. Nous attendons que les deux chaînes nous donnent leur feu vert. Pardonnez-nous ce moment. Après Monsieur Rachline, nous terminerons notre matinée en écoutant Benoît Hamon.

Monsieur le Sénateur, merci de votre présence et nous vous écoutons.

## Intervention de David RACHLINE, représentant de Marine LE PEN (Front National)

---

### David RACHLINE

Monsieur le ministre, chers collègues parlementaires, Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseils départementaux, Mesdames et Messieurs. En préambule, je tiens à vous remercier pour votre invitation. Je vous prie d'excuser notre candidate qui n'a pas pu être présente devant vous ce matin bien qu'elle soit, je crois, elle seule la candidate des Départements, car Marine est la seule qui garantit leur existence à long terme. En effet, vous avez bien failli disparaître. Nombreux étaient vos amis politiques à vouloir rayer de notre paysage institutionnel les Départements et cette institution bicentenaire, héritière de l'histoire et de la géographie de notre pays, a donc failli disparaître. Si le sénat dans une très large majorité transpartisane – il faut le saluer – n'était pas monté au créneau, les Départements seraient passés à la trappe. C'est par conséquent aussi en tant qu'élus de notre haute assemblée que Marine m'a demandé de la représenter devant vous ce matin.

Ce n'est pas à vous que je vais justifier l'importance du Département bien sûr. Au quotidien, vous servez nos compatriotes à travers ses institutions, mais c'est sûrement à vous que je vais demander peut-être, si je puis me permettre, encore un peu petit plus de cohérence. On ne peut pas d'un côté défendre l'institution départementale – et vous le faites souvent à juste titre – et de l'autre adouber un projet qui a à son agenda la disparition des Départements. Cette disparition, il faut le dire clairement, est voulue par l'Union européenne pour faire émerger les nouvelles grandes Régions et ainsi affaiblir l'Etat-nation pour ne pas dire le faire disparaître. La défense du Département est, vous le savez, une constante dans ma famille politique. Donc une constante pour la candidate qu'elle soutient. Nous lutterons inlassablement contre cet objectif non avoué de faire purement et simplement disparaître nos Départements.

Nous savons tous ici, que c'était le véritable objet de la loi NOTRe, mais la proximité des élections et la mobilisation des élus de terrain relayées par le Sénat ont freiné cette funeste idée sans malheureusement l'avoir tout à fait arrêtée. La disparition des Départements ou leur affaiblissement, la concentration des activités administratives et économiques dans une agglomération au chef-lieu de la Région se fait – et on commence à en voir les premiers effets – au détriment de l'aménagement du territoire et principalement au détriment des campagnes et des villes moyennes. Des millions de nos compatriotes voient leur territoire se désertifier, perdant des administrations, des services publics et des activités économiques et culturelles. Nous connaissons tous l'adage « loin des yeux, loin du cœur ». Cette concentration dans les grandes métropoles est d'ailleurs un choix assumé par un candidat dont je cite le programme « nous supprimerons au moins un quart des Départements, là où ils peuvent être rapprochés de l'une de nos grandes métropoles ». Je crois que c'est le monsieur qui s'exprimait il y a quelques instants. Pas étonnant de la part d'un mondialiste, qui doit se sentir sans doute plus proche d'un cadre new-yorkais ou d'un banquier de la City que d'un agriculteur aveyronnais ou d'un ouvrier mosellan.

Alors, comme vous le savez, Marine porte dans son projet présidentiel exprimé en 144 engagements ce qu'elle appelle une révolution de la proximité. Cette révolution se traduit dans de nombreux domaines notamment économiques, mais consiste, du point de vue institutionnel, en une grande réforme de simplification de l'organisation de nos institutions. Parmi le trop fameux millefeuille administratif, il s'agit de ne garder que trois niveaux d'administration : les communes bien sûr avec la revalorisation de leurs compétences, les Départements et l'Etat. Ces trois niveaux, reposant sur un héritage de notre pays bâti au cours des siècles, seront un gage de simplification : moins de doublons, une répartition claire des compétences. Ils seront gage de proximité en renforçant le rôle des élus de terrain au premier rang desquels les maires et bien sûr d'économies. Dans ce

domaine, la disparition des Régions me semble un moyen particulièrement efficace pour faire enfin baisser les impôts locaux pour nos concitoyens très rapidement.

Pour couper court à toute critique simpliste de ce découpage administratif, précisons qu'il sera bien évidemment possible de mettre en œuvre dans tel ou tel domaine des projets interdépartementaux. Certaines compétences pourront même être déléguées dans leur intégralité à des syndicats interdépartementaux pour peu que cela ait un sens géographique, technique ou financier. La Région serait alors transformée en simple organisme de coordination des Départements sans élus propres, les élus départementaux se réunissant au niveau régional à échéance régulière. C'est d'ailleurs le sens d'une proposition que fait votre association avec une conférence des exécutifs départementaux dont la logique, à mon sens, amènerait à la fin des Régions, mais je ne sais pas si votre proposition va jusque-là. Si c'est le cas, je m'en réjouis en tout cas. Le principal avantage que nous voyons avec cette simplification, c'est la clarté pour nos concitoyens et le rétablissement de la proximité entre eux et les élus, élus, qui en tant que maires ou Présidents de Conseil départemental, gèrent une grande partie des questions du quotidien.

Je ne vais pas ce matin vous décliner dans le détail les compétences qui seront attribuées à ces trois strates administratives, la campagne présidentielle telle que nous la concevons a d'abord pour objectif de donner un cadre et une vision. Il sera ensuite temps, lorsque nous serons aux responsabilités de réunir l'ensemble des acteurs, dont bien évidemment votre association, pour définir précisément comment s'organiser à l'intérieur de ce cadre et de cette vision validée par le vote des Français.

Quels sont le cadre et cette vision ? Tout d'abord, c'est de définir précisément qui fait quoi et surtout – et c'est là où les réformes successives ont à notre sens échoué – qui est responsable de quoi devant les Français. En partant de la situation actuelle, toutes les compétences de proximité aujourd'hui détenues par les Régions iront aux Départements. Je pense par exemple à la gestion des lycées, aux différentes missions de solidarité alors que les compétences stratégiques, par exemple les transports dits régionaux, retourneront dans le giron de l'Etat.

Concernant les fonctionnaires territoriaux, la réforme ne changera rien pour eux, soit ils resteront affectés à la même collectivité qu'aujourd'hui, soit ils seront affectés à la collectivité ou l'Etat qui aura repris la compétence de la collectivité supprimée. Evidemment, en cas de doublon, certains ne seront pas remplacés lorsqu'ils partiront en retraite, c'est source d'économie.

Ce qui est sûr – et je crois que ça va dans le sens de certaines des propositions de votre association –, c'est que nous pensons que le Département doit être le chef de file dans deux domaines clés, la solidarité bien sûr et l'aménagement du territoire dont bien évidemment le développement du haut débit. En effet, le numérique est aujourd'hui un point clé dans l'égalité territoriale. Pour être efficaces, les actions dans ces deux domaines doivent être pilotées à un échelon de proximité et non éloignées ou centralisées comme dans d'autres domaines. L'Etat donne la stratégie et le Département conduit l'action. Ce choix montrera particulièrement dans les territoires ruraux ou montagnards qui sont aujourd'hui laissés pour compte, sa pleine efficacité.

Bien évidemment cette réaffectation des compétences doit s'accompagner d'une réforme en profondeur des financements. Nous ne laisserons pas les collectivités territoriales avec des missions sans moyens, comme cela a été fait depuis trois longtemps par les gouvernements successifs et dont vous subissez au quotidien les conséquences. La loi de financement des collectivités territoriales surtout, quand il ne restera que deux échelons, Départements et communes, permettra en effet de clarifier les relations financières entre l'Etat et les collectivités. Elle encouragera davantage les collectivités à assainir leur gestion financière et ainsi à limiter les abus qu'on a pu voir ici et là qui horrifient nos concitoyens. Les articles sur les gabegies des Régions sont légion depuis un certain nombre d'années.

Nous souscrivons également à tout ce qui pourra renforcer la responsabilité des élus en termes financiers et leur permettre de rendre des comptes devant leurs électeurs. La réforme fiscale que nous préconisons sera bien évidemment déclinée au niveau des collectivités locales. Toujours dans le domaine financier, nous souscrivons en partie au principe de « qui normalise paie ». L'Union européenne serait d'ailleurs bien pauvre si cette logique s'appliquait aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est que les collectivités locales – et je le vois au quotidien dans ma mairie de Fréjus – sont passablement affaiblies au niveau financier par un excès de normalisation, normes souvent décidées bien loin de leur terrain d'application. Notre souhait de rendre du pouvoir aux élus de terrain, en premier lieu les maires, s'inscrit dans cette dynamique.

Certains d'entre vous veulent également redonner une vraie place à la démocratie locale avec notamment des référendums locaux. C'est dans la droite ligne d'un certain nombre d'engagements qui sont les nôtres. Nous souhaitons rendre la parole au peuple. Cette démocratie locale permettra en outre, notamment pour toutes les questions sensibles, d'aménagement du territoire particulièrement et de grandes infrastructures, d'y associer en amont les citoyens et d'éviter ainsi les blocages, voire les drames comme on a pu le voir à Notre-Dame-Des-Landes ou à Sivens. Cependant, cet exercice doit être accompagné par un Etat fort qui fasse en sorte que soit respecté ensuite le vote des Français. On en est aujourd'hui loin, mais c'est pourtant cela la démocratie.

Un mot enfin sur le mode de désignation des élus départementaux. Comme Marine le propose, toutes les élections seront régies par le mode le plus démocratique et le plus représentatif de la diversité d'opinion de la population, à savoir la proportionnelle intégrale. Les modalités spécifiques, comme la prime majoritaire ou le seuil de déclenchement de la représentativité pour les élections départementales, seront déterminées par le législateur. Ce qui est sûr, c'est que le fonctionnement actuel par binôme nous laisse plus que dubitatifs.

En conclusion, Marine signe dès demain la charte des Départements que vous présentez aujourd'hui, car elle s'inscrit dans la lignée de la réforme territoriale qu'elle souhaite mener une fois aux responsabilités. Cette réforme stabilisera notre organisation institutionnelle. Cette réforme rapprochera nos concitoyens des collectivités en charge de gérer leur quotidien. Bien sûr, elle fera faire des économies substantielles et amènera une baisse de la dépense publique et un renforcement des services publics sur tout le territoire.

Cela ne veut pas dire que nous sommes d'accord sur l'intégralité des propositions, et particulièrement à l'ensemble des mesures détaillées que vous présentez aujourd'hui. Cependant, vous avez pu noter que certaines ont retenu particulièrement notre attention et notre candidate me charge de vous dire qu'elle se réjouit que vos propositions aillent pour un bon nombre dans le même sens que les siennes. Vous pouvez mesurer dans cette campagne l'énergie qu'elle met à convaincre les Français de l'importance des Départements. Les élus devront travailler demain avec elle à la stabilisation du paysage institutionnel français que vous appelez de vos vœux, je crois, et comme nous le pensons, une majorité de Français. Nous croyons donc profondément au triptyque communes, Départements et Etat que Marine propose de renforcer dans cette campagne présidentielle. Alors vivent les Départements, vive la République et vive la France. *(Applaudissements)*

## **Questions-réponses**

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Monsieur le Sénateur. Je vous en prie, prenez place. Je pose toujours deux questions au nom de l'ADF. J'essaie à chaque fois de les poser différemment en fonction de ce que l'orateur a dit. J'ai bien compris que vous étiez assez décentralisateur dans ce que vous expliquez. En même temps, je vous ai trouvé fichtrement centralisateur dans le rôle de l'Etat. Ma question est très claire. Dans un

exercice du pouvoir par votre formation politique et par votre candidate, serez-vous des décentralisateurs, des Girondins ou serez-vous pour un Etat fort qui travaille, certes, avec les collectivités, mais qui les dirige d'une main de fer ?

### **David RACHLINE**

Je crois que, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, il faut être loin de l'idéologie, il faut être pragmatique. En l'occurrence, les idéologies manquent un petit peu de pragmatisme. Alors, nous appelons à un Etat qui soit fort, vous l'avez compris, un Etat stratège qui fixe le cadre, la vision qui est la nôtre, qui fixe le cap aussi avec une réforme qui soit claire.

La contrepartie de cette réforme claire, la contrepartie de la clarification des compétences, c'est évidemment davantage de liberté pour les collectivités territoriales. Moi, je le vis sur le terrain. Je sais que les collectivités territoriales ont besoin de respirer, ont besoin d'être à l'initiative et que l'Etat parfois est un frein pour ce qui concerne les initiatives de ces collectivités territoriales. C'est un frein parfois financier parce qu'il n'assume pas toujours son rôle. Il l'assume de moins en moins ces dernières années. Je sais que beaucoup de collectivités territoriales ont été frappées par la baisse des moyens qui sont alloués et qui étaient alloués par l'Etat. C'est vrai aussi sur le plan des contraintes qui sont légion. Dans ma commune de Fréjus et beaucoup de maires le savent bien, c'est l'Etat qui fixe les horaires de fermetures pour les restaurants et pour un certain nombre d'établissements touristiques alors que le maire et la collectivité territoriale sont parfaitement capables de fixer les limites. Il en va dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres. L'Etat fixe le cadre, la vision et bien sûr les collectivités territoriales doivent bénéficier de plus de liberté pour encore une fois être à l'initiative dans bien des domaines.

### **Dominique BUSSEREAU**

La deuxième question est toujours la même d'ordre financier. Vous connaissez nos impasses, moins de dotations de fonctionnement, des ressources fiscales peu assurées et très différentes entre le Département des Ardennes de mon ami Benoît Huré ou le mien qui a la chance d'être au bord du littoral atlantique ou vous qui êtes en méditerranée. Les dépenses sociales augmentent : RSA, APA, prise en compte du handicap. Quelle est pour votre formation politique et pour votre candidate la manière de ne plus avoir ces impasses budgétaires ? Est-ce une nouvelle fiscalité ? Est-ce une recentralisation de certaines dépenses au niveau de l'Etat ? Quelle est votre stratégie budgétaire ?

### **David RACHLINE**

Vous proposez, je crois, une loi de financement des collectivités territoriales. Je pense que c'est une bonne chose parce que cela doit permettre de sacraliser en quelque sorte l'engagement qui est celui de l'Etat au côté des collectivités territoriales. Il faut donc en finir encore une fois avec la baisse des dotations. C'est l'Etat qui doit s'engager davantage. Pour s'engager davantage, il doit évidemment faire un certain nombre d'économies. Elles sont nombreuses ces économies.

Il faut évidemment aussi, une fois que l'Etat aura fait ces économies – je pourrais y revenir si vous le souhaitez et vous donnez des exemples très précis – que les collectivités territoriales le fassent aussi. Et elles le font. Je sais que dans un certain nombre de Départements, des plans antifraudes ont été menés avec des résultats qui ont démontré leur grande efficacité. Un exemple précis, l'immigration coûte à peu près quinze milliards à notre pays par an et a des conséquences aussi pour les collectivités territoriales. En institutionnalisant, en constitutionnalisant même le principe de priorité nationale, nous limiterons, dans ce cadre-là, les dépenses excessives dans ce domaine. Les plans antifraudes, j'en ai parlé, ils doivent être réalisés en partenariat avec l'Etat et inscrits dans cette loi de financement des collectivités territoriales.

Je peux vous donner quelques exemples précis parce qu'on nous dit souvent que nous manquons de précision dans le domaine des économies que nous devrions faire. Je veux vous dire que nous prévoyons un plan d'économie qui soit en ce qui nous concerne sans larmes et qui rapportera à l'Etat 80 milliards d'euros : 8 milliards d'euros grâce à la lutte contre la fraude sociale, 15 milliards d'euros sur la fraude fiscale, 5 milliards d'euros en taxant un certain nombre de profits détournés des grands groupes alors que l'activité est réalisée en France, 8 milliards d'euros sur le budget de l'Union européenne, 15 milliards d'euros sur l'immigration – je vous l'ai dit il y a quelques instants –, 10 milliards d'euros sur les dépenses inutiles des administrations. La réforme territoriale et institutionnelle dans ce cadre rapportera à peu près 10 milliards d'euros soit 4 % du budget des collectivités par des choses simples que sont la suppression des doublons, la rationalisation des strates administratives et la répartition au plus clair des compétences, 14 milliards d'euros sur les gaspillages dans le système de santé et 5 milliards d'euros sur la baisse de la délinquance. Voilà 80 milliards d'euros d'économies qui nous permettront de renforcer les collectivités territoriales y compris dans leur financement bien sûr.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup. Je me tourne vers Patrick Weiten, Député et Président du Département de la Moselle. Il est également membre des instances dirigeantes de l'ADF.

### **Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle**

Merci. Monsieur le Sénateur-maire, c'est un fils d'ouvrier mosellan qui vous parle. Donc merci d'avoir évoqué les activités économiques et industrielles de ce Département qui est terre de Robert Schuman, père de l'Europe. Vous voyez ce grand symbole, ouvrier mosellan et convaincu de l'Europe de par l'action de Robert Schuman qui croyait et qui croit en l'Europe fédérale. C'est également un territoire qui vit au rythme du travail frontalier puisque près de 100 000 Mosellans aujourd'hui travaillent soit en Allemagne, en Sarre, soit au Luxembourg. Ce matin, l'une de nos principales préoccupations et la grande question qui est posée, c'est celle de la France des territoires et son organisation politique et structurelle. J'ai deux questions. La première : comment imaginez-vous une politique nationale relativement centralisée d'après ce que nous avons pu entendre en tenant compte de la particularité des territoires ? La Moselle en est un exemple. La politique transfrontalière en Moselle n'est certainement pas la même que celle dans la Creuse ou dans la Nièvre. Deuxième question : comment envisagez-vous l'avenir des politiques des solidarités mises en œuvre par les Départements et en particulier leur financement ?

### **David RACHLINE**

Sur la première question, vous dites que l'Etat serait trop présent, si demain nous étions en responsabilité. Je ne le crois pas du tout. Je vous le disais tout à l'heure, l'Etat fixe le cadre et la vision générale. Il impulse la réforme des institutions. Pour autant, je vous l'ai dit aussi, la contrepartie de cette grande réforme des institutions, c'est évidemment davantage de place pour les collectivités territoriales. Ça doit être vrai particulièrement dans les collectivités qui ont une géographie, une histoire, des cultures parfois particulières. La Corse, par exemple. Aujourd'hui, la collectivité unique fait manifestement l'unanimité. Il n'est pas question de revenir dessus. Par conséquent, davantage de place aux collectivités territoriales bien sûr, mais je vous le disais, un Etat stratège qui doit être au rendez-vous.

Les collectivités territoriales sans moyens, elles n'auront pas la possibilité de continuer à agir dans le domaine de l'aménagement du territoire, dans le domaine de l'équipement. L'Etat, qui aujourd'hui se désengage dans des proportions qui sont extrêmement inquiétantes, laisse les collectivités territoriales à l'abandon. Comme maire, je le vois et vous le voyez bien vous aussi. Ce sont des actions ensemble qui doivent être menées. C'est une discussion ensemble qui doit avoir lieu et des engagements qui doivent être pris ensemble. Quand j'évoquais tout à l'heure la possibilité de faire un certain nombre d'économies, je vous ai dit lesquelles au niveau national, ce sera vrai aussi au niveau local



avec sans doute une accélération de la lutte contre la fraude qui doit avoir lieu. Bien sûr, pour ce qui concerne les politiques de solidarité, le Département est l'acteur majeur. Là encore, il faudra clarifier les choses. Nous assumons ce principe qui est celui de priorité nationale. Nous assumons ce principe qui est d'aider nos compatriotes en priorité. Pourquoi ? Parce que nous savons bien que nos Départements – c'est vrai aussi de l'état du budget national – sont exsangues financièrement aussi à cause de ces dépenses somptuaires, à cause de la prise en charge d'un certain nombre de personnes que nous n'avons pas les moyens de prendre en charge. Donc il faudra concentrer notre activité et il faudra installer, y compris sur le plan constitutionnel, ce principe clair qui est celui de la priorité nationale.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci, Jean-Baptiste Forray, *la Gazette*, pour la dernière question de cette séquence.

**Jean-Baptiste FORRAY**

Marine Le Pen considère qu'il y a trop de fonctionnaires territoriaux. Elle a évoqué des redéploiements de fonctionnaires territoriaux vers les services de l'Etat. Je voudrais savoir l'ampleur de ces redéploiements. Est-ce qu'ils s'accompagneraient éventuellement d'une baisse des dotations aux collectivités locales ?

**David RACHLINE**

Non, surtout pas de baisse de dotation aux collectivités locales. Nous ne raisonnons pas en termes de chiffres. Je ne vais pas vous dire que dans tel Département il y aura plus ou moins de fonctionnaires. Nous raisonnons par mission. C'est ça l'essentiel et c'est à ça que doit servir la clarification des compétences. Si demain les Régions disparaissent pour faire des économies et pour pouvoir baisser les impôts locaux immédiatement, alors les Départements vont disposer de davantage de compétences, par exemple dans le domaine du développement économique, de la culture ou du tourisme. Les fonctionnaires qui étaient avant affectés à ces Régions seraient transférés à ces Départements s'ils en récupèrent les compétences. Ces fonctionnaires des Régions qui seraient supprimées seraient affectés pour certains à l'Etat quand l'Etat récupérera les compétences. Donc, vous le voyez bien, nous arrivons de cette manière à supprimer un nombre de doublons et aussi à faire des économies. Les fonctionnaires qui ne seront pas remplacés une fois qu'ils partiront à la retraite, ce sera évidemment source d'économie. Je ne sais pas s'il y a une inquiétude particulière dans ce domaine-là, mais à compétences supplémentaires, fonctionnaires supplémentaires et à compétences supprimées, fonctionnaires non remplacés.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup. Monsieur le Sénateur, merci de votre intervention. Mes chers collègues, nous avons une petite pause d'environ cinq minutes pour attendre le dernier invité qui est Monsieur Benoît Hamon. Nous remercions Monsieur le Sénateur Rachline de sa présence.

*La séance est interrompue quelques minutes.*

**Dominique BUSSEREAU**

Monsieur Hamon va nous rejoindre. Ce sera la dernière intervention de cette matinée. Nous accueillons Monsieur Benoît Hamon qui vient clôturer notre matinée. Monsieur le Ministre, cher Benoît Hamon, nous avons une séquence de trente minutes avec vous. Elle clôture cette matinée de l'ADF consacrée à l'examen des programmes de décentralisation des grands candidats dont les formations politiques sont représentées au parlement. Je vous rappelle la règle du jeu si vous le voulez bien, une dizaine de minutes d'intervention, des questions que je poserai au nom de l'ADF, une question posée par un représentant de chacun des deux grands groupes de l'ADF et une question posée par *la Gazette des*

*communes* pour terminer. Merci en tout cas de votre présence. C'est à la fois compliqué et facile d'être le dernier, car vous serez le dernier à vous exprimer.



## Intervention de Benoît HAMON (Parti Socialiste)

### Benoît HAMON

Merci, Monsieur le Président. Je commencerai par vous lire un propos introductif à cet échange que nous allons avoir sur la place des Départements dans le projet qui sera le mien pour le quinquennat à venir. Plus globalement, cet échange portera sur le nouvel acte de la décentralisation qu'il faut poser dans la nécessité de consolider l'existant et de penser la meilleure manière aujourd'hui de servir nos concitoyens. Je pense que nous aurons, je crois, un échange plus libre ensuite qui permettra de sortir peut-être de cet exercice un peu scolaire et académique qui consiste à lire une intervention.

Je voulais commencer par une très jolie phrase que j'ai retrouvée, que beaucoup d'entre vous ont sans doute en tête, et qui est une parole de François Mitterrand lors du Conseil des ministres du 15 juillet 1981. Elle disait « La France a eu besoin d'un pouvoir fort et centralisé pour se faire. Elle a aujourd'hui besoin d'un pouvoir décentralisé pour ne pas se défaire ». Ces paroles ont été prononcées en 1981 et on peut en mesurer aujourd'hui la brûlante actualité tant nous mesurons que nos concitoyens craignent que la France se défasse avec la disparition des services publics, avec la remise en cause des grands mécanismes de solidarité, avec le creusement des inégalités ou le sentiment qu'une pauvreté endémique s'installe dans les territoires. C'est l'idée que l'on se fait de la France qui se défait et que l'existence d'un pouvoir décentralisé, c'est-à-dire d'une capacité à décider au plus près des citoyens, peut évidemment enrayer.

J'aime aussi beaucoup cette phrase d'Habermas qui dit « la légitimité démocratique est remise en cause quand le cercle de ceux qui décident ne recouvre pas le cercle de ceux qui subissent la décision ». C'est tout l'esprit de la décentralisation que l'on retrouve en tout cas dans cette volonté de rapprocher les citoyens des décisions qui les concernent.

Cette prise de parole de François Mitterrand annonçait donc l'acte un de la décentralisation qui a marqué de son empreinte le premier septennat de François Mitterrand et plus largement notre pays. Nous venons d'ailleurs de fêter les 35 ans de la loi relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions dites loi Defferre.

Désormais, depuis la loi constitutionnelle du 28 mars 2003, l'article premier de la constitution dispose que « l'organisation de la France est décentralisée ». Alors que cette décentralisation devait permettre la prise de décisions plus proches des citoyens et favoriser l'émergence d'une démocratie de proximité. Aujourd'hui, de nombreuses critiques sont formulées à l'égard de cette décentralisation au motif qu'elle aurait entraîné l'existence ou la constitution d'un millefeuille territorial, qu'elle serait à l'origine d'un enchevêtrement de compétence. En résumé, notre organisation décentralisée serait à la fois source d'inefficacité sur le terrain et de gabegie administrative.

Objectivement, il faut reconnaître que les réformes territoriales de ces quinze dernières années ont toutes tenté d'apporter des réponses à ces critiques. Le millefeuille territorial n'est plus tout à fait aussi important qu'auparavant. Pour prendre deux exemples, notre pays compte pour la première fois depuis la Révolution française moins de 36 000 communes et le nombre de Régions métropolitaines est passé de 22 à 13. Par ailleurs, la répartition des compétences entre les différentes catégories de collectivités a été pour partie clarifiée avec la suppression de la clause de compétence générale des Régions et des Départements. Je suis néanmoins tout à fait conscient que ces réformes n'ont absolument pas réconcilié les Français avec la décentralisation, mais plus globalement avec l'action publique et politique.

Selon moi, cela s'explique par le fait que nous avons pour partie perdu l'esprit de la décentralisation. Il faut donc renouer avec celui-ci, donner aux collectivités locales les moyens d'exercer leurs compétences, stabiliser notre organisation territoriale et redonner de l'air, de la respiration à la démocratie locale.

Le premier objectif est donc de renouer avec l'esprit de la décentralisation. Comment ? En faisant confiance aux territoires, en stoppant les injonctions contradictoires et en instaurant un pacte de confiance quinquennal. Avant même d'en venir aux aspects qui concernent plus directement les Départements, je crois qu'il faut réaffirmer la vision de ce que doit être la décentralisation dans notre pays. Depuis plus de trente ans que ce mouvement a été initié par la gauche, il faut prendre garde à la tentation du retour en arrière. Ce retour en arrière, c'est tout simplement l'idée que les élus locaux seraient de piètres gestionnaires, dangereux irresponsables pour les finances publiques et qu'il faudrait donc leur guider leurs choix soit par une inflation réglementaire et normative, soit par la massue financière. Cela reviendrait à une forme de recentralisation qui ne dit pas son nom.

Je crois au contraire que la décentralisation peut être un gage d'efficacité. D'ailleurs, il suffit de penser à toutes les politiques locales mises en place par les collectivités territoriales et leurs élus pour bien mesurer l'opportunité que représente la décentralisation pour notre pays. Ainsi comment aujourd'hui concevoir par exemple – c'est une de mes priorités - les politiques de la petite enfance sans l'action des Départements ? Renouer avec l'esprit de la décentralisation, c'est se poser les bonnes questions. Est-ce au Président de la République de décider de tout dans une République décentralisée ? Est-ce qu'on défend les territoires quand le seul programme qu'on leur propose, la seule perspective, c'est toujours l'application d'économies à l'aveugle, la suppression des dizaines de milliers de fonctionnaires territoriaux, la baisse des dotations, voire la suppression des quelques ressources fiscales dynamiques qui leur restent ?

Quand on lit certains programmes, on a d'ailleurs le sentiment que l'article 72 de la constitution relève plus de la fiction que de la réalité. La libre administration et l'autonomie fiscale des collectivités ne sont devenues aux yeux de certains que des variables d'ajustement. Je crois, quand on connaît notre pays dans sa diversité, qu'il faut au contraire faire confiance dans l'intelligence des territoires. Que ce soit en milieu rural, dans les quartiers populaires urbains, dans l'hexagone comme dans les Outre-mer, on voit que les collectivités sont aujourd'hui en prise directe avec les acteurs de terrain, parfois et souvent même d'ailleurs en avance sur l'Etat central.

Ce que je proposerai, c'est de ne pas nous substituer aux élus. Je propose donc qu'une feuille de route soit établie entre l'Etat et les collectivités avant la fin de l'année 2017 dans le cadre d'une grande conférence des territoires et qu'elle assure de la stabilité, de la visibilité pour les élus locaux. Cet espace de dialogue pourrait notamment définir un cadre financier pour la mandature se déclinant chaque année par une loi de financement des collectivités territoriales. Ce qui est certain, c'est que la méthode utilisée ces dernières années concernant le gel puis la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales n'est plus tenable, n'est plus soutenable.

Je tiens à préciser que la recherche de stabilité et de visibilité ne veut pas dire qu'il n'y a pas de réformes à mener pour les collectivités comme pour l'Etat. C'est un fait que les services publics évoluent. C'est un fait que l'essor du numérique bouleverse les usages, nous oblige à des réformes. C'est un fait qu'un certain nombre de démarches ou de services peuvent être jugés obsolètes et qu'il faudra donc repenser la nature de ces services publics. L'esprit de réforme doit demeurer. Il n'empêche qu'il faut de la stabilité dans les financements et qu'il faut de la stabilité dans l'organisation institutionnelle territoriale. En résumé, renouer avec l'esprit de la décentralisation, c'est laisser l'initiative aux territoires dans un cadre général fixé conjointement par les collectivités, leurs élus et l'Etat.

La deuxième priorité, c'est assurer la solidarité et l'égalité entre les territoires avec des Départements au cœur de ce dispositif. Depuis maintenant quinze ans, il y a une petite musique qui revient régulièrement, la fameuse suppression des Départements, remède miracle à tous les maux de notre organisation décentralisée. D'abord, je pense qu'il n'y a pas de débat tabou. Ce débat n'est pas moins intéressant qu'un autre dès lors qu'on réfléchit à l'organisation de nos territoires. Cependant, je pense qu'il n'y a pas de hasard à

ce que ce soit le Département, chef de file des solidarités, qui soit aujourd'hui remis en cause comme si finalement, à l'abri de la suppression du Département, on cherchait d'abord à remettre en cause le principe des solidarités, comme si cela allait régler la question sociale dans notre pays par ailleurs. On n'entend jamais grand monde réclamer d'assumer à la place des Départements les compétences sociales. Je crois même savoir que certaines métropoles qui se verraient bien reprendre les compétences des Départements ne souhaitent justement pas exercer leurs compétences sociales.

Je crois au contraire qu'il est temps de prendre cette question des solidarités à bras le corps et de le faire avec des Départements dans un cadre clarifié. Les Départements sont les fers de lance d'une double solidarité, la solidarité nationale d'une part pour les personnes les plus fragiles et d'autre part une forme de solidarité entre les territoires qui assure l'égal accès aux services publics. Depuis 2004 et les lois Raffarin, la solidarité nationale repose de plus en plus sur les Départements à travers les trois allocations que vous connaissez, RSA, APA et PCH. Sous les effets conjugués d'une crise sociale durable et du vieillissement de la population, les Départements ont été placés dans une situation aujourd'hui impossible avec un effet ciseau que vous connaissez mieux que moi, qui les asphyxie financièrement. Leurs dépenses explosent quand leurs recettes stagnent ou diminuent. Cette situation a deux conséquences graves, une baisse progressive de leurs capacités d'investissement et d'innovation et surtout une accélération des inégalités entre les territoires *via* une fiscalité locale qui paie désormais la solidarité nationale.

Avant d'évoquer avec vous le troisième point, je voudrais quand même rajouter une chose. Depuis 2012, il y a eu plusieurs étapes qui ont évité que la situation cependant ne se dégrade. Je pense que raisonner chaque année par l'alimentation de fonds d'urgence ou une péréquation de plus en plus complexe n'est pas satisfaisant. Ce que je proposerai, c'est une réforme d'ensemble du financement des allocations individuelles de solidarité qu'il faut mener. Je propose que lors de mon échange, nous discutons de la manière dont le revenu universel contribuera à faire en sorte que cette compétence du RSA, qui était celle des Départements, relève désormais évidemment d'une recentralisation et donc d'une prise en charge par l'Etat englobant aujourd'hui le RSA et son automatisation que je souhaite. Je souhaite qu'il ne réponde plus aujourd'hui au principe d'une demande des bénéficiaires du RSA pour pouvoir en jouir, mais bien d'une automatisation de la distribution de cette allocation à laquelle tous les pauvres ont droit, pas seulement ceux qui la demande.

Cela suppose à mes yeux qu'il faille non seulement penser un transfert de richesses pour financer le revenu universel, mais également l'augmentation des dépenses liées au fait tout simplement qu'il y aura un tiers des bénéficiaires du RSA. Il faut donc imaginer une centralisation de la prise en charge du RSA, ce qui relève des missions d'insertion classiques des Départements restant évidemment aux Départements. Se posera la question de savoir exactement ce qui est recentralisé, donc ce qui relève aujourd'hui des coûts des financements du RSA. Cela représente à peu près 10 milliards, auquel il faudra rajouter plusieurs milliards supplémentaires dès lors qu'on étend le bénéfice du RSA non seulement aux 18-25 ans, mais aussi à des personnes qui jusqu'ici n'y avaient pas droit parce qu'elles ne le demandaient pas.

Je défends donc une vision totalement renouvelée de la solidarité, car je ne crois pas que l'urgence, c'est de pointer du doigt les personnes les plus fragiles dans notre société en leur imposant des contreparties ou en les excluant davantage. L'urgence, c'est de lutter contre la pauvreté dans ce pays et contre le non-recours à la solidarité qui est malheureusement bien plus important que la fraude. La vraie mission des Départements, ce n'est pas d'être un simple guichet, c'est d'assurer la réinsertion avec des dispositifs qui collent à la réalité des territoires.

L'autre mission des Départements, c'est la garantie de l'égalité des territoires face notamment à l'accès aux services publics ou à des infrastructures numériques et ils le pourront d'autant plus qu'ils auront une vraie visibilité sur le financement de la solidarité.

Dernier point – et je vais très vite –, il faut stabiliser l'organisation territoriale et redonner de l'air à la démocratie locale. Quand je me suis engagé dans cette présidentielle, j'ai interrogé bon nombre de Présidents de Région, de Présidents de Département ou ex-Présidents de Région et de Département, d'élus locaux, sur les réformes qu'il fallait mettre en œuvre. Fallait-il, à partir des critiques qui ont pu être formulées sur la mise en œuvre de la loi MAPTAM, de la loi NOTRe, remettre en cause une partie de ce nouvel équilibre institutionnel ? Ou fallait-il le consolider pour partir de cette base et se projeter vers l'avenir ? J'en ai tiré la conclusion, à partir de ces échanges et de ma propre appréciation de la situation, qu'il fallait arrêter là le mécano institutionnel, poser les bases d'une stabilité nouvelle à partir de laquelle penser des politiques plus efficaces au service de nos concitoyens. Ces débats institutionnels sont sans doute des débats passionnants pour les experts, mais je crois qu'ils finissent vraiment par détourner les Français des politiques mises en œuvre par les différents échelons de collectivités territoriales. Ils finissent finalement par détourner les élus de leurs principales missions.

Il n'y aura donc pas de remise en cause des Départements qui exercent avec une longue expérience les missions essentielles, *a fortiori* dans le cadre des nouvelles Régions. J'ajoute que cette stabilité institutionnelle est une condition indispensable pour relancer l'investissement public local au-delà de tous les dispositifs de soutien qui peuvent être mis en œuvre. Si la question de l'avenir des Départements peut être posée sur le territoire de très grandes métropoles que sont Paris et Marseille, cela ne me semble pas utile ailleurs. Elle ne se pose plus notamment pour les Outre-mer puisque les collectivités uniques de Martinique et de Guyane sont désormais en place et que la demande de ces territoires, en particulier les COM, est d'avoir la possibilité d'adapter les normes techniques à leurs spécificités.

Pour conclure, nous arrivons à un troisième stade de la décentralisation. Le premier stade a correspondu à la mise en place de collectivités territoriales modernes exerçant des compétences transférées en grand nombre par l'Etat. Le second stade a permis de rationaliser notre organisation territoriale en modernisant la coopération entre les collectivités et en clarifiant l'exercice des compétences. Le troisième stade, celui que je souhaite, doit offrir aux collectivités les moyens de mettre en œuvre plus librement leurs compétences. Cela passe par une stabilité institutionnelle, une visibilité financière, un pouvoir réglementaire local d'adaptation et un dialogue constant entre l'Etat et les collectivités. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

### **Questions-réponses**

#### **Dominique BUSSEREAU**

Merci. Concernant la première question que je voulais te poser sur la stabilité institutionnelle et sur le rôle des Départements, je crois que la réponse est très claire. Est-ce qu'un quinquennat Benoît Hamon serait un quinquennat centralisateur ou décentralisateur ? Nous avons bien vu ce qui s'est passé ces dernières années. Nous sommes un certain nombre à penser que la loi NOTRe n'était pas une loi de décentralisation, mais une loi de répartition des compétences. Es-tu dans une optique d'un Etat régalien fort et de collectivités décentralisées très fortes ou d'un certain retour de l'Etat et de collectivités qui resteraient à peu près avec les mêmes attributions qu'aujourd'hui ?

#### **Benoît HAMON**

Je pense qu'il faut partir des besoins, des inégalités, de la pauvreté. Aujourd'hui, la pauvreté en France, elle atteint des niveaux particulièrement inquiétants. 14 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et avec des chiffres pour les jeunes qui sont particulièrement significatifs et des risques d'aggravation dans certains territoires de ces inégalités et donc de cette pauvreté. Je pense qu'il faut partir des besoins et penser des politiques dans la répartition des tâches entre l'Etat et les collectivités locales et

territoriales, en fonction justement de la réalité de ces besoins et de la meilleure manière de lutter contre les inégalités.

Quand j'ai réfléchi au revenu universel et à cette proposition, dont on a jugé qu'elle était utopique, farfelue, etc., le premier objectif était d'éradiquer la pauvreté. Le second objectif, il était d'apporter un gain de pouvoir d'achat aux salariés et donc de valoriser le travail. Le troisième objectif, il est à travers le revenu universel de redonner de l'autonomie aux individus pour qu'ils ne subissent plus aujourd'hui le travail notamment lorsqu'ils n'ont pas d'autre choix que de faire un temps partiel ou pas d'autres choix que d'accepter un travail qui est un travail dans lequel ils ne s'épanouissent pas. Voilà les trois objectifs que j'ai poursuivis.

Pour le premier d'entre eux, le revenu universel, tel qu'il se mettra en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, il vise pour commencer par une revalorisation du RSA que je souhaite porter à hauteur de 600 euros. Ces 600 euros seront distribués automatiquement à toutes personnes éligibles au RSA. Vous connaissez le principe aujourd'hui selon lequel on fait des économies sur la pauvreté en faisant reposer le bénéfice d'une allocation sur la demande des personnes pauvres.

Personne n'ignore que dès lors qu'on met en place des mécanismes de solidarité dont le bénéfice repose sur le fait de le demander, cela permet de dépenser moins. Je souhaite que nous ayons là une mesure qui soit beaucoup plus efficace, non pas d'éradication de la pauvreté, mais de meilleure prise en charge aujourd'hui des personnes pauvres. Cela suppose donc que le RSA gonfle en termes de dépenses. Dans ce domaine-là, le *deal* a consisté depuis 2004 à confier aux Départements le versement du RSA dans des situations très inégales d'un Département à un autre. Face à la baisse des compensations de l'Etat, il a fallu mobiliser des ressources fiscales propres pour pouvoir assurer le financement de cette prestation. Il y a là une injustice fondamentale qui s'est nichée entre les territoires et donc entre les citoyens et il revient à l'Etat de la régler.

Dans ce domaine, j'assume qu'il faudra prendre en charge par l'Etat la centralisation du versement du futur revenu universel qui englobe le RSA revalorisé. Il faudra donc discuter avec vous des conditions dans lesquelles aujourd'hui autour de 10 milliards d'euros sont consentis en dépenses par les Départements pour financer cela. Si les chiffres sont bons, 60 % sont liés à ce qu'est la compensation de l'Etat et 40 % viennent de ressources propres. Ce sont ces questions qu'il faudra discuter. Il faudra voir de quelle manière nous centralisons à nouveau ce qui doit relever à mes yeux de la mise en œuvre élémentaire de la solidarité nationale par l'Etat.

Après, une fois cette question posée du financement d'une allocation individuelle de solidarité comme celle-là, ma tradition et ma culture me portent à vouloir préférer aujourd'hui la mise en œuvre d'une juste et bonne répartition des tâches entre l'Etat et les collectivités locales et territoriales. En clair, je suis véritablement favorable à ce que nous engagions un nouvel acte de la décentralisation, dont je pense qu'il est une clé pour réconcilier les citoyens avec leurs élus. Je vais prendre un exemple. Il n'y aura pas de transition énergétique sans que nous soyons en capacité demain de pouvoir construire des unités de production d'énergie, notamment d'énergies renouvelables, intimement liées aux territoires et aux territoires qu'aujourd'hui plusieurs d'entre vous gèrent et administrent comme élus locaux. Je pense que dans ce domaine, qui est celui de la production d'énergie, la place qui sera celle des collectivités locales sera éminente. Il existe des instruments et des outils par lesquels les collectivités peuvent désormais intervenir.

D'ailleurs, ils étaient abrités en partie dans la première loi que j'ai faite sous ce quinquennat, qui était la loi sur l'économie sociale et solidaire, à travers un instrument que la plupart des élus locaux connaissent, les SCIC, les sociétés coopératives d'intérêt collectif. Nous avons permis qu'elles puissent être abondées en capital à hauteur de 50 % par les collectivités. Elles permettent d'associer usagers, collectivités locales, le cas échéant diverses parties prenantes à des tâches qui sont des tâches d'intérêt général et qui relèvent à mes yeux aujourd'hui d'une décision de l'échelon local davantage que d'une décision nationale ou centralisée.

Je suis très ouvert à cette discussion avec les collectivités locales. Quand je dis « très ouvert », l'engagement que je prends de cette conférence des territoires est justement le principal au-delà de l'interruption de la baisse des dotations aux collectivités locales qui me paraît relever du bon sens le plus absolu. Je vais en dire un mot d'ailleurs parce que ce serait dommage que je passe à côté. On est en campagne présidentielle. Cette campagne est formidable, mais ce serait bien qu'on fasse un peu de politique aussi pendant la campagne. Certains disent qu'on va faire 500 000 fonctionnaires en moins, même 400 000, 200 000, 120 000 en moins et pour l'essentiel en disant qu'on va faire des professeurs en plus, des policiers en plus, des militaires en plus, pas d'infirmières et d'aides-soignantes dans la fonction publique hospitalière en moins à ma connaissance. Où va-t-on organiser ces suppressions d'emplois ? Pour l'essentiel, là aussi on l'a tous compris, dans les collectivités, parmi la fonction publique territoriale. C'est sympathique les chiffres avec un mot fonctionnaire à côté, mais les gens quand ils se lèvent le matin, ils ne se lèvent pas pour être fonctionnaires la plupart du temps. Ils font leur métier de jardinier, d'auxiliaire de vie, d'aide-puéricultrice, d'aide-soignante, d'infirmier, etc. Il va falloir dire, notamment dans les collectivités, quels sont les services publics, les métiers, les postes, les services où ces coupes vont s'organiser. A la cantine centrale ? A la crèche ? Dans l'EHPAD géré par un Département ou par une municipalité ? Il va falloir le dire. Je pense au conteste particulièrement inquiétant qui est celui d'une élection présidentielle placée sous les auspices d'une victoire possible du désordre et des extrémistes. Madame Le Pen, quand on place une élection sous cet auspice-là et qu'on ne voit pas que partout où on a fait reculer le service public, l'extrême droite a prospéré, je pense que c'est faire une grave erreur d'analyse.

C'est la raison pour laquelle je prends des engagements qui sont des engagements que j'assume sur le plan budgétaire comme futur chef de l'Etat. D'abord, je m'engage à interrompre la baisse des dotations aux collectivités locales, à faire le choix d'une décentralisation qui repose sur des instruments nouveaux. C'est pour cela que j'ai évoqué délibérément la question de l'économie sociale et solidaire. Je m'engage à penser les services publics de manière nouvelle à travers des services d'intérêt général qui puissent aujourd'hui faire l'objet d'une coopération entre des acteurs privés non lucratifs et des acteurs publics. L'engagement que je prends, il est de ne plus aujourd'hui fonder des politiques d'économie en matière de dépenses publiques essentiellement sur les services publics locaux, départementaux, c'est-à-dire sur les collectivités que vous administrez.

### **Dominique BUSSEREAU**

Je vous demande une réponse rapide parce que cette première réponse a été plus large que la question posée. Sur la fiscalité, nous savons aujourd'hui que les Départements, comme les communes d'ailleurs, ont des impôts inadaptés, pas spécialement fixés vers telle ou telle collectivité, d'où une incompréhension également de nos concitoyens. Benoît Hamon Président, quelle fiscalité locale et comment organise-t-on les choses ? Est-ce que, comme Emmanuel Macron, on enlève la taxe d'habitation ? Est-ce que, comme d'autres, on revoit les bases ? Quelle politique fiscale ?

### **Benoît HAMON**

Je ne propose pas de supprimer la taxe d'habitation. C'est quand même tellement facile de faire reposer sur toujours d'autres que soi l'effort. C'est incroyable. Il aurait fait un excellent rugbyman. Il fait d'excellentes passes de rugby, Emmanuel Macron. Il vous refile la patate chaude et « cours sur l'aile et débrouille-toi pour aller jusqu'à la ligne d'essai ». Sauf qu'il y a probablement quelques obstacles devant qui s'appellent les inégalités, qui s'appellent la pauvreté, qui s'appellent l'accès aux services publics. Mais c'est trop facile ! Avec des engagements que l'on peut prendre, c'est là aussi tellement simple sur les compensations qui seront accordées. D'ailleurs, quand on commence à regarder le détail des projets, ils paraissent beaucoup plus incertains, beaucoup plus douteux. Je le dis. Je pense qu'il y a des choses qui marchent au rugby et encore, ce n'est pas toujours facile quand on reçoit le dernier le ballon, mais qui ne marcheront pas dans la vie réelle. Moi, je



ne suis pas favorable à cette suppression de la taxe d'habitation dont je vois bien l'impact qu'elle peut avoir aujourd'hui dans l'opinion. Cela permet de faire diversion par rapport au reste. Je suis plutôt favorable à une stabilité en matière de fiscalité des collectivités locales. Je sais qu'il y a de grandes questions qui se posent sur la révision des bases locatives, mais ça me paraît être aujourd'hui un chantier important. Honnêtement, ça fait combien de temps qu'on le repousse ? Trente ans. Il y a aussi des raisons à cela. Autant on peut prendre des engagements là-dessus. Ce n'est pas un engagement que moi, je prendrai aujourd'hui. Nous ouvrirons les discussions, si vous le souhaitez, sur ces questions, mais je suis favorable à la stabilité dans ce domaine.

### **Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, deux questions maintenant posées par des collègues, d'abord Frédéric Bierry qui est le Président du Département du Bas-Rhin et qui est, en même temps, celui qui est en charge de notre réflexion sur les politiques sociales.

### **Frédéric BIERRY, Président du Département du Bas-Rhin**

Bonjour, Monsieur Hamon. Vous avez reconnu implicitement que l'Etat avait abandonné la question sociale puisqu'il a fait peser les efforts de solidarité nationale sur les Conseils départementaux qui assument très largement le coût de l'accompagnement des personnes en fragilité, qu'elles soient chômeurs de longue durée donc bénéficiaires du RSA, en situation de handicap, âgées, qu'il s'agisse aussi de l'enfance en danger avec notamment les jeunes mineurs étrangers non accompagnés en augmentation très forte.

Vous êtes revenu au moment de votre intervention sur le revenu universel que vous imaginez avec un coût qui a été estimé autour de 350 milliards d'euros alors que l'Etat aujourd'hui doit déjà aux 102 Départements à peu près 55 milliards. Je vous rappelle aussi que la dernière décision gouvernementale d'augmentation du RSA a été portée quasiment exclusivement par les Départements. Comment imaginez-vous financer ce revenu minimum universel ? Sur le fond aussi, je m'interroge sur la pertinence du revenu minimum universel. Il m'apparaît un peu comme une allocation nouvelle de pauvreté alors que nos concitoyens attendent plutôt qu'on s'attaque aux causes de leurs difficultés plutôt qu'aux conséquences de leurs difficultés. Aujourd'hui, comment imaginez-vous favoriser plutôt le retour à l'emploi et la place dans la société qu'on peut permettre à nos concitoyens ? La pauvreté, ça doit être un moment transitoire et non pas une fin en soi. Avec le revenu minimum universel, est-ce que vous ne croyez pas que vous installez cette précarité dans la durée ?

### **Benoît HAMON**

Bonjour et merci. Cette critique est une des plus sérieuses qui peut être formulée contre le revenu universel d'existence. D'abord, le revenu universel d'existence tel que je le propose, il ne coûtera pas 300 milliards, il coûtera dix fois moins. Je veux bien que l'on construise des fables et qu'on fasse un débat politique sur des fables, mais il coûtera dix fois moins. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, il concernera les personnes les plus pauvres. Il concernera les 18-25 ans, et il concernera sur la feuille de salaire avec un gain net sur la feuille de salaire les travailleurs jusqu'à 1,9 SMIC. Demain, je rendrai public le financement de cette mesure, mais le revenu universel coûtera dix fois moins que les 300 milliards que vous avez évoqués. C'est la première chose.

Je l'ai dit, pour ce qui relève d'une décision comme celle-là, il n'est pas question d'en imputer la charge et le coût de la distribution de cette allocation aux collectivités. Elle s'intégrera à une autre réforme : le prélèvement à la source de l'impôt. Si demain le revenu universel doit figurer sous la forme d'un gain net de pouvoir d'achat sur la feuille de salaire, c'est évidemment par l'action qui sera celle de l'Etat que nous organiserons la mise en œuvre de la distribution de ce revenu universel.

Un point sur la critique que vous formulez qui est la bonne critique : en clair, est-ce que finalement vous ne financez pas une forme d'acceptation de la pauvreté ? Est-ce qu'on

n'installe pas là les personnes dans la pauvreté ? J'ai été très frappé de voir les résultats des enquêtes qui ont pu être faites depuis peu par différents organismes. Je parle des travaux remarquables de la CFDT sur la question du travail notamment et de différents cabinets d'études pour voir quelles seraient les conséquences de la mise en œuvre du revenu universel. Sachez par exemple que 4 % seulement des travailleurs français disent que s'ils recevaient 1 000 euros en plus, ils abandonneraient leur travail. On n'y est pas puisque je ne parle pas de 1 000 euros, je parle d'un revenu universel fixé à 600 euros, c'est-à-dire une revalorisation du RSA porté à environ 10 %. Aujourd'hui, le mécanisme désincitatif à l'égard du travail, il n'est pas avéré.

La question est : est-ce que par contre, il n'y a pas là une mise en concurrence d'un argent utilisé pour permettre aux gens de vivre avec un argent qui pourrait être utilisé à structurer, financer de l'investissement, permettre des créations d'emploi ? Je pense qu'il ne faut pas opposer les uns aux autres. Je crois qu'il faut, à mes yeux, anticiper un phénomène qui est un phénomène qui, quoi que nous fassions est là : la transformation du travail. Vous pouvez le vouloir ou ne pas le vouloir, elle se passe. Un emploi sur deux va être transformé par la révolution numérique. Les études les plus optimistes pour l'économie française et européenne, celle de l'OCDE, la plus récente, évaluent l'impact de la révolution numérique à 9 à 10 % de suppression des emplois. On doit faire en sorte d'investir dans les filières dont on sait qu'elles sont fortement créatrices d'emploi (énergie renouvelable, service à la personne, éducation, santé). On doit créer des emplois et garantir une offre de formations qui permette aux entreprises d'avoir des travailleurs qualifiés dans ces secteurs pour compenser ce que pourraient être les effets d'une forme de raréfaction du travail dans les secteurs privés, qu'on connaît déjà et qui sont notamment très impactés par la révolution numérique. Il faut aussi penser les transitions. Pourquoi j'assume le revenu universel totalement ? Le travail tel que le vivent les nouvelles générations n'a rien à voir avec celui que nous avons connu. Absolument rien. Il est fait de successions de contrats courts, travail salarié, travail non salarié, et de périodes de transitions de plus en plus nombreuses.

La question qui nous est posée, c'est construit-on avec ce revenu universel les mécanismes de solidarité de ce siècle ou considère-t-on que les systèmes de protection sociale, tels que nous en avons hérité du Conseil national de la résistance, suffisent à assurer cette transition et la protection des nouvelles générations, et toutes celles qui vont suivre ? Ma conviction, celle que je mets en débat, c'est qu'il faut aujourd'hui anticiper des phénomènes qui concernent toutes les grandes sociétés occidentales, toutes les grandes sociétés modernes, toutes les grandes économies modernes. Le coût, je vous le redis, est dix fois inférieur à celui que vous avez évoqué. J'ai parlé longtemps du revenu universel, mais c'est une question longue. D'ailleurs, j'aurais bien aimé répondre aussi aux questions du vieillissement parce que c'est un autre gros enjeu auquel vous êtes confrontés et qui suppose à mon avis quelques choix politiques qui ont quelques incidences financières.

### **Dominique BUSSEREAU**

Josette Borel-Lincertin, Présidente du Département de la Guadeloupe.

### **Josette BOREL-LINCERTIN, Présidente du Département de la Guadeloupe**

Monsieur le Ministre, nous allons parler justement du vieillissement. C'est vrai que depuis des années nous parlons surtout du RSA. Cependant, la transition démographique va générer demain une hausse de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées. Les Départements sont des acteurs majeurs de cette prise en charge. Quelles sont les perspectives que vous souhaitez développer pour nos aînés ? Quels impacts ou quel impact pour nos collectivités ?

### **Benoît HAMON**

Quelle campagne ! Je suis sûr que nous sommes tous d'accord sur ce sujet ! L'autre grande transition, c'est la transition démographique. Quatre générations se côtoient

désormais. Cela suppose de répondre au défi du vieillissement à la fois par la prise en charge à domicile, mais aussi la prise en charge dans les maisons de retraite. Quand je dis « la prise en charge dans les maisons de retraite », ce sont les conditions dans lesquelles aujourd'hui on peut raisonnablement trouver une place en maison de retraite avec des coûts pour les résidents qui sont évidemment très souvent, une fois sur deux, supérieurs à la retraite qu'ils ont. Ils supposent ou de liquider leur épargne, ou de faire appel à leur famille ou de faire appel à l'aide sociale.

Ça suppose aussi de penser à celles et ceux qui prennent en charge dans les maisons de retraite ou à domicile les personnes âgées. Il y a trois aspects : le maintien à domicile, les conditions de prise en charge dans les établissements collectifs et les conditions de travail des personnels paramédicaux qui interviennent et de l'ensemble des personnels qui interviennent dans les maisons de retraite. Les témoignages dans ce domaine sont quand même constants et souvent édifiants sur la difficulté qui est celle de ces femmes et de ces hommes, souvent des femmes d'ailleurs, sur des temps partiels, à pouvoir correctement prendre en charge des personnes âgées dépendantes. Le principal reproche à l'égard de ces accompagnants et de ces aidants est de dire « Vous êtes trop pressés. Vous ne nous accordez pas assez de temps ». Pourquoi ? Parce qu'il faut aller vite, parce qu'on n'a pas le choix, parce que les résidents sont de plus en plus dépendants et qu'ils sont toujours aussi nombreux et que le personnel est de plus en plus réduit. C'est une réalité.

Qu'est-ce que je propose ? Je propose trois choses. D'abord une augmentation de 30 % de l'APA pour les personnes âgées à domicile, intégralement financée et compensée par l'Etat, un milliard d'euros en plus. La deuxième mesure que je propose, c'est une allocation bien vieillir qui couvre à la fois la totalité des aides sociales qui existent aujourd'hui pour l'hébergement des personnes âgées en établissement collectif. Elle sera abondée, là encore, d'un milliard d'euros supplémentaires de l'Etat, qui me semblent aujourd'hui indispensables pour faire en sorte que demain, on diminue le reste à charge pour les personnes. Le sujet, c'est ça. C'est diminuer le reste à charge. S'il n'y a pas un engagement à ce qu'on enveloppe la totalité des aides sociales existantes – ce qui évitera par ailleurs des dossiers d'instruction parfois assez longs dans les Départements –, s'il n'y a pas cet abondement supplémentaire par l'Etat de cet accompagnement pour diminuer le reste à charge, nous en resterons à une situation d'injustice et d'inégalité profonde.

Là, je prends deux engagements, pour ce qui relève de l'Etat, le troisième ne relève pas de l'Etat, il relèvera de l'assurance maladie. Tous les rapports montrent qu'il y a deux milliards d'euros de dépenses d'hospitalisation de personnes âgées qui peuvent être évitées aujourd'hui. Tous les rapports convergent dans ce domaine pour considérer qu'il y a là deux milliards d'euros d'économies possibles. Je souhaite que l'assurance maladie puisse contribuer à hauteur d'un milliard d'euros à la mise en œuvre d'un plan de création d'emplois dans les EHPAD et dans l'ensemble des établissements collectifs qui aujourd'hui accueillent des personnes âgées dépendantes. Notre but est de créer – on a fait un rapide calcul – en moyenne quatre à cinq emplois supplémentaires par établissements. Il est nécessaire qu'on puisse consacrer un milliard d'euros grâce à ce transfert de l'assurance maladie vers les EHPAD pour avoir un programme qui soit un programme de soutien au personnel. L'intérêt est de soulager aujourd'hui le trop peu d'effectifs qui contribuent pour partie à la maltraitance, pas à travers la violence, mais à travers le peu de temps que l'on consacre aux gens.

Les campagnes présidentielles sont toujours des moments où on fait face aux réalités avec beaucoup plus d'acuité, peut-être que quand on est hors campagne. Mais j'ai été frappé de la place qu'avait cette question du vieillissement et de la population dans les préoccupations à la fois des aidants, des aidants familiaux ou plus généralement des professionnels, mais des citoyens en général. Cette question a longtemps été évoquée (le cinquième risque) et finalement repoussée. Je crois qu'il est temps que nous relevions un défi essentiel pour toute société civilisée et moderne qui est une meilleure prise en charge, que ce soit à domicile ou collectivement, des personnes âgées dépendantes. C'est la raison pour laquelle j'en fais une priorité de mon quinquennat.

**Dominique BUSSEREAU**

Dernière question de cette matinée, Jean-Baptiste Forray à Benoît Hamon.

**Jean-Baptiste FORRAY**

Monsieur Hamon, vous souhaitez sur le plan national passer à la VI<sup>ème</sup> République. Est-ce que c'est une orientation qui vaut aussi pour les collectivités où les chefs d'exécutif sont à la fois Présidents de la République, Premiers ministres, Présidents des deux chambres ? En clair, êtes-vous favorable à une séparation des fonctions délibératives et exécutives au sein des grandes collectivités comme c'est le cas par exemple en Allemagne avec les *länder* ou la Corse ? Dernière question, est-ce que vous êtes favorable à de nouveaux processus de décisions locales fondées peut-être sur l'appel aux citoyens ?

**Benoît HAMON**

C'est une belle question. Je suis plutôt favorable à ce qu'on invite aujourd'hui les citoyens dans les grandes délibérations qui les concernent. Je tire un bilan plutôt positif des conseils citoyens dans les territoires quand ils ont été mis en œuvre avec suffisamment de soin, mais moi, j'y vois un vrai bénéfice et un bénéfice à la fois pour la population et pour les élus. Tout ce qui contribue aujourd'hui à fluidifier la relation entre les élus et les citoyens, à mieux organiser la délibération collective, va dans le bon sens.

D'ailleurs, je veux saluer une loi qui a donné de la place pour la première fois aux citoyens et a été fabriquée par les citoyens, la loi d'Axelle Lemaire sur le numérique. C'est une loi, dont six articles ont été directement écrits par les internautes citoyens. Il y a eu là une approche qui était une approche participative. C'est plutôt une loi qui fonctionne bien aujourd'hui. Oui, moi, je suis favorable à ce qu'à l'échelon local, départemental, régional, on puisse trouver des formes d'association des citoyens à la délibération qui soient plus participatives. En même temps, parler de « démocratie participative », si une démocratie n'est pas participative, ce n'est pas une démocratie. Je dis ça parce que je me méfie quand on ajoute un adjectif épithète à « laïcité ». Je me méfie. Je considère que la démocratie, elle est participative. Après, il s'agit de l'améliorer et d'améliorer la manière dont les citoyens se sentent directement concernés par les décisions. Oui, d'une manière ou d'une autre, je souhaite que la VI<sup>ème</sup> République donne davantage de place à l'intervention des citoyens dans des processus politiques dont ils pouvaient parfois être savamment, méthodiquement et constamment tenus à l'écart.

Pour la séparation, je vous avoue que je n'ai pas de religion. Je regarde ce qui se passe dans la collectivité corse par exemple. Je trouve que ça semble fonctionner de manière plutôt intelligente et correcte. Pour être très honnête, ça mériterait d'abord que je me fasse une religion plus certaine dans ce domaine. En tout cas sur le principe, ça relève d'un principe que je trouve juste. Est-ce qu'il peut fonctionner à l'échelle de toutes nos collectivités territoriales ? Je n'en suis pas certain. Je n'y suis pas opposé, mais très honnêtement aujourd'hui, je n'ai pas de religion sur le sujet.

**Dominique BUSSEREAU**

Merci beaucoup, Benoît Hamon. Je remercie nos partenaires de LCP et Public Sénat. Je remercie le partenaire, *la Gazette*. Je remercie aussi tous les Présidents de Département et les équipes de l'ADF qui ont organisé cette matinée. Elle a été passionnante. Merci à vous d'avoir été le dernier orateur. Maintenant, nous allons les uns et les autres méditer.

\*\*\*

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél : 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – [infofrance@ubiquis.com](mailto:infofrance@ubiquis.com)